

Préavis municipal n° 52 relatif au budget de l'exercice 2024

Date proposée pour la séance de la commission :

mercredi 22 novembre 2023

Salle Léman, Montoly 1

Municipal responsable : M. Gilles Davoine

Table des matières

Table des matières	2
1 Préambule et résultat prévisionnel	3
2 Perspectives des services de l'Administration	5
2.1 Secrétariat municipal	6
2.2 Service de la population	6
2.3 Service des finances, de l'économie et des sports	7
2.4 Service de la culture et des affaires sociales	7
2.5 Service de l'enfance et de la jeunesse	8
2.6 Service des bâtiments et de l'urbanisme	8
2.7 Service des infrastructures et de l'environnement	9
3 Marge d'autofinancement	10
4 Charges par nature	12
5 Commentaires sur les principaux postes de charges	13
5.1 Charges du personnel	13
5.2 Achats de biens, de services et de marchandises	15
5.3 Intérêts passifs	17
5.4 Amortissements	20
5.5 Participations cantonales et intercommunales	21
5.6 Aides et subventions	23
5.7 Attributions/prélèvements aux fonds	24
5.8 Imputations internes	25
6 Evolution des charges par nature	26
7 Revenus par nature	27
8 Commentaires sur les principaux postes de revenus	28
8.1 Impôts	28
8.2 Revenus du patrimoine	33
8.3 Taxes, émoluments, produits des ventes	33
8.4 Autres prestations de tiers	33
9 Evolution des revenus par nature	34
10 Nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 »	35
11 Conclusion	37
12 Annexes	37
12.1 Budget 2024 – Récapitulation par fonction selon Plan comptable vaudois (actuel)	38
12.2 Budget 2024 – Vue détaillée selon Plan comptable vaudois (actuel)	39
12.3 Budget 2024 - Récapitulation par fonction selon MCH2	76
12.4 Budget 2024 - Vue détaillée selon MCH2	77
12.5 Renseignements complémentaires	109
12.6 Liste des emprunts au 30 septembre 2023	114
12.7 Plan des investissements	115
12.8 Liste des abréviations	119

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis et en conformité avec l'art. 102 du règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation le budget pour l'exercice 2024.

A la fin de ce document figure également le plan des investissements qui vous est soumis à titre informatif mais n'est pas soumis au vote du Conseil communal, contrairement au budget (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes).

En 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Sur invitation de la Direction des finances communales, le Service des finances, de l'économie et des sports s'est porté volontaire pour rejoindre la trentaine de collectivités publiques dites « pilotes » qui vont tenir leurs comptes en MCH2 dès le 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil communal est ainsi invité à approuver conjointement le budget de l'exercice 2024 selon le plan comptable vaudois (actuel) et selon le nouveau format MCH2.

A des fins de comparabilité, le budget de fonctionnement 2024 est soumis au Conseil communal selon le plan comptable vaudois (actuel) avec comme comparatifs le budget 2023 et les comptes 2022 présentés selon la même structure.

Une section du présent préavis est dédiée à cette thématique et le budget au format MCH2 est fourni en annexe.

1 Préambule et résultat prévisionnel

Le budget 2024 de la Ville de Gland prévoit un excédent net des charges sur les produits de CHF 2'118'750.- (2023 : CHF 3'756'350.-) et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'820'400.- (2023 : CHF 1'347'300.-).

D'un point de vue macro-économique, l'année 2024 sera notamment marquée par la poursuite de l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêts. La lutte contre l'inflation commence à porter ses fruits, mais les objectifs à atteindre pour normaliser l'économie mondiale sont encore très éloignés. Les principales banques centrales annoncent donc qu'elles maintiendront ou renforceront encore leur politique de resserrement monétaire, du moins tant que l'économie pourra le supporter. Dans les faits, le ralentissement de la croissance pour 2023 et 2024 se confirme.

La prolongation de cette situation a un triple effet négatif sur le budget communal :

- 1) La hausse du prix des énergies et des matières, déjà constaté en 2022, fera peser plus lourdement les achats de biens et de services.
- 2) La mécanique d'indexation des salaires au renchérissement du coût de la vie, qui découle du règlement du personnel, augmentera significativement la masse salariale.
- 3) Et enfin, comme relevé précédemment, le resserrement de la politique monétaire et, corollaire, la hausse des taux d'intérêts auront pour effet d'alourdir les charges financières.

Malgré ces facteurs défavorables, le budget 2024 est marqué par l'expansion des recettes fiscales des personnes morales et des personnes physiques. Ces hypothèses sont corroborées par des prévisions de croissance molle mais continue, un chômage faible et plus localement par l'arrivée significative de nouveaux habitants ainsi que de bonnes prévisions pour certaines entreprises glandoises qui permettront de renforcer les rentrées fiscales.

Les acomptes 2024 pour la participation à la cohésion sociale, la péréquation directe et la réforme policière sont moins élevés que dans le budget 2023 (CHF -2'293'850.- ; -11.1%). Malgré cette diminution, la Municipalité relève que le déséquilibre de la répartition des charges entre le Canton de Vaud et ses communes ne laisse que peu de marge de manœuvre à ces dernières. Cette année encore la péréquation, et en particulier la participation à la cohésion sociale (auparavant facture sociale), pèse lourdement sur les finances communales. Les acomptes pour la

participation à la cohésion sociale, la péréquation directe et la réforme policière, qui fluctuent largement d'une année à l'autre, représentent ensemble 25.6% des charges épurées (2023 : 29.0%). La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), plus équitable et plus prévisible, a été acceptée par une large majorité des communes vaudoises. Ce nouveau système devrait être bénéfique à la Commune de Gland, offrant une économie possible de l'ordre d'un million de francs selon les estimations du Canton (l'équivalent de 1,5 à 2 points d'impôts), plus de transparence et moins de volatilité d'une année à l'autre. Toutefois, compte tenu du processus législatif et d'une possible votation populaire, l'entrée en vigueur de cette NPIV est dès lors prévue en 2025 au plus tôt.

Les points suivants caractérisent le budget 2024 :

Les recettes fiscales, toutes natures confondues, évoluent de +3.6% par rapport à l'année précédente (2023 : +4.2%). Un certain optimisme est de mise pour l'année 2024 malgré les incertitudes qui pèsent en ce moment sur l'économie, notamment avec l'augmentation de la population glandoise et des prévisions fiscales pour les entreprises globalement en progression. Les estimations de recettes fiscales prennent également en compte le fait que la Banque Nationale Suisse et les institutions nationales s'attendent à un ralentissement de croissance économique en plus d'une inflation présente pour ces prochains mois et table sur une croissance du PIB de 1.0% pour 2023 (contre 1.7% il y a une année). A noter que la situation de la fiscalité communale au 30 septembre 2023 montre globalement que 92.28% du budget 2023 a été atteint. Compte tenu de l'impôt foncier à encaisser en novembre et de l'évolution des autres impôts, il n'est pas utopique de penser que le budget 2023 sera atteint, voire dépassé d'ici la fin de l'année. En effet, les revenus des personnes physiques atteignent d'ores et déjà 99.9% du budget et les impôts sur le bénéfice (98.6%) et sur le capital (100.66%) sont également très proche des valeurs estimées.

Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2024, qui découle de ces estimations, est évaluée à CHF 732'857.-, soit une augmentation de 4.5% par rapport au budget 2023 et une augmentation de 6.4% par rapport aux comptes 2022. La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 52.35 pour 2024 (2023 : CHF 50.99). Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 47.91 par habitant.

Les traitements bruts du personnel augmenteront de CHF 1'135'150.- par rapport au budget 2023 (+9.2%) en raison de la création de nouveaux postes (CHF 409'400.-), de l'ajustement de taux d'activité du personnel (CHF 70'750.-), de l'indexation des salaires au coût de la vie (CHF 201'050.-), de l'augmentation des traitements des auxiliaires et apprentis (CHF 200'000.-), des augmentations de salaires et primes (CHF 88'650.-), ainsi que d'autres facteurs (CHF 165'300.-). Du côté des charges sociales, la baisse du taux de cotisations de la CIP de 20.0% à 19.5% permet d'économiser CHF 48'800.-. Par ailleurs, le changement d'assurances de personnes (LAAO, LAAC, IJM) de Vaudoise Assurances vers Innova / Solida permet d'économiser CHF 77'750.-. Les taux de cotisations AVS/AI/APG/AC restent identiques à ceux de l'année dernière.

Les recettes provenant des taxes de raccordement au réseau d'eau et d'égouts sont en forte hausse pour le budget 2024 (CHF 1'634'600.- contre CHF 662'000.-), notamment à cause de travaux extraordinaires qui vont débiter l'an prochain. Les montants perçus pour les permis de construire sont, par conséquent, également supérieurs au budget 2023 et s'élèvent à CHF +177'150.

La participation de la Commune pour le Réseau d'Accueil des Toblerones augmente de CHF 596'800.- pour l'année 2024 (+14.8%) comparée au budget 2023. Cet écart est principalement dû à l'augmentation des frais de pension de l'accueil collectif parascolaire (CHF +321'500.-) et préscolaire (CHF +230'950.-) en raison de l'ouverture de nouvelles structures d'accueil et de l'augmentation de l'offre.

La part de la Ville de Gland dans la compensation RFFA est estimée à CHF 574'250.- pour l'année 2024, soit une diminution de CHF 146'250.- par rapport à 2023 (CHF 720'500.-). La répartition entre les communes vaudoises est notamment basée sur les recettes fiscales des personnes morales effectives de l'exercice précédent.

La vente des cartes CFF ne rapportera plus autant qu'avant du fait d'un changement de méthode. En 2023, il était budgété un montant de CHF 98'800.- contre CHF 6'900.- en 2024, soit une baisse de CHF 91'900.-. La Commune touchera 5% par vente au guichet d'un billet dégriffé.

L'entrée en vigueur, en 2023, du nouveau règlement sur les émoluments du Contrôle des habitants devait rapporter CHF 116'000.- selon les estimations faites lors de l'élaboration du budget. Avec le recul et au vu de ce qui s'est passé durant cette première année d'application du règlement, le budget 2024 a été revu à la baisse (CHF 70'000.-).

La statistique de la population résidente est une hypothèse importante du budget. Les coûts des associations et ententes intercommunales sont le plus souvent répartis entre les communes en fonction du nombre d'habitants. Au regard des années précédentes et de l'évolution en cours, la Municipalité estime que la population s'accroîtra de 1.78% à environ 14'000 habitants à la fin de l'année 2023. En effet, la population officielle au 31 décembre 2022 était de 13'686 personnes. La population estimée le 30 juin 2023 était de 13'897 personnes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) prévoit une augmentation de l'ordre de 1.5% par an en moyenne pour les années à venir dans le District. L'augmentation est de 1.54% pour ce début d'année (6 mois), donc proche de la tendance projetée par le SCRIS, si bien que le nombre de 14'000 habitants sera atteint d'ici le 31 décembre 2023.

De plus, cette année, à cause du renouvellement de prêts anciens à des taux plus onéreux, les charges financières augmenteront de CHF 239'300.- par rapport à 2023 et ce, en plus des investissements importants à financer en partie par le recours à l'endettement. Le taux moyen des charges d'intérêt de l'endettement communal pour 2023 est estimé à 1.15% (2023 : 0.94%).

Par ailleurs, dès le 1^{er} janvier 2024, le taux normal de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sera relevé de 7.7% à 8.1%. Ce relèvement de taux fait suite à la votation du 25 septembre 2022 relatif au financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA. La date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 a été décidée par le Conseil fédéral lors de sa séance du 9 décembre 2022. Cela signifie que les travaux réalisés et facturés dès le 1^{er} janvier 2024 seront taxés à 8.1% tandis que les travaux réalisés et facturés jusqu'au 31 décembre 2023 seront imposés à 7.7%. La Commune étant une collectivité publique, elle ne peut pas récupérer l'impôt préalable sur la TVA, à l'exception des secteurs autofinancés.

En outre, en dépit d'une marge d'autofinancement positive, la Municipalité reste consciente que l'équilibre financier demeure relativement fragile et a été particulièrement attentive aux dépenses de fonctionnement de chaque service. A chaque étape de l'élaboration du budget, la Municipalité a dû faire des choix importants afin de maintenir les charges de la Commune en adéquation avec ses revenus prévisibles.

2 Perspectives des services de l'Administration

Le budget 2024 proposé concrétise la volonté de soutenir la croissance de la Ville de façon intelligente. Cette ambition implique de mettre en œuvre à la fois des mesures garantissant à la population les services de base qu'elle peut attendre de sa Commune et des mesures innovantes en réponse à de nouveaux défis qui se présentent.

Du côté des services de base, on peut noter par exemple la poursuite de l'important chantier du Vieux-Bourg, qui permettra notamment le remplacement de segments de canalisations parfois centenaires, ou la mise en œuvre du préavis pour la rénovation et la surélévation du Collège de Grand-Champ, qui permettra la création d'une dizaine de classes pour l'accueil des nouveaux élèves établis à Gland.

Du côté des mesures innovantes, on notera le développement du Guichet virtuel de la Commune, permettant aux habitantes et habitants de Gland d'être en contact avec leur Administration vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sans devoir s'y déplacer, pour des démarches administratives courantes. Le développement d'un guichet unique de l'enfance facilitera l'orientation des parents, jeunes et autres usagers dans la jungle des offres proposées et des intervenants impliqués. Ces prestations renforceront la proximité voulue avec la population et lui proposeront des solutions souples, adaptées à ses besoins. Elles iront de pair avec des mesures environnementales : végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur, accroissement du parc arborisé, développement de projets urbanistiques exemplaires en matière de protection climatique.

Dans le contexte global peu favorable rappelé en préambule, le budget 2024 doit permettre d'assurer au quotidien les nombreuses prestations attendues par la population et de concrétiser quelques développements voulus par notre Ville des idées. L'augmentation de 7.1 ETP demandée donnera à l'Administration les moyens de ces ambitions.

2.1 Secrétariat municipal

Pour le Secrétariat municipal, 2024 sera une année de transition, marquée par l'aboutissement de projets développés depuis plusieurs mois et le lancement de nouveaux projets, notamment en soutien à certains engagements pris dans le programme de législature.

Un nouveau règlement du personnel sera soumis à l'adoption du Conseil communal. Autant qu'une mise à jour de la relation contractuelle entre la Ville de Gland et ses employé-e-s, ce document important devra offrir à la Ville un levier pour se positionner favorablement sur un marché de l'emploi durablement tendu.

En cohérence avec les ambitions affichées dans le programme de législature de faire rayonner la Ville et de renforcer son attractivité, une campagne de communication mettant Gland à l'honneur sera élaborée, dans le but de promouvoir auprès de celles et ceux qui l'ignorent que combien cette ville, qui a grandi, est riche de sa population, de son offre culturelle et de ses propositions en matière de loisirs et de sport. Une campagne au service d'une réalité qui a énormément évolué en moins de vingt ans.

Afin de mieux jouer son rôle de soutien aux activités de l'Administration, le Secrétariat municipal souhaite renforcer ses compétences dans le domaine juridique et de la gestion des réseaux sociaux par la création de deux nouveaux postes, correspondant à un ETP. Le renforcement des compétences juridiques est rendu nécessaire par la variété et la complexité toujours accrues des domaines juridiques dans laquelle se déploie de l'action d'une Commune. De la transition énergétique à la police des constructions en passant par la protection des données personnelles ou les assurances sociales, la capacité de l'Administration à maîtriser ces paramètres légaux n'est plus un luxe mais une condition de son action efficace et conforme.

L'Administration interagit avec la population glandoise via les réseaux sociaux à de nombreuses occasions : marché, bibliothèque, activités culturelles, sportives ou pour la jeunesse, voire situations de crise. Ces interactions sont gérées de façon ponctuelle, directement au niveau des Services concernés, par des chargés de projets qui gèrent cette tâche de communication en marge de leur travail, sans disposer forcément du temps et des compétences suffisants pour ce faire. La création d'un nouveau poste de Community manager à 50% doit permettre de libérer les chargés de projets de ce rôle tout en le confiant à une personne professionnelle dans le domaine, de disposer d'une personne disponible aux moments où se déroulent les activités, notamment les soirées et les week-ends. La présence de la Commune sur les réseaux sociaux doit gagner ainsi en qualité et en efficacité.

2.2 Service de la population

Le Service de la population vise en 2024 le renforcement de ses axes de travail principaux (contrôle des habitant, sécurité, prestations diverses du secrétariat à la population) lié notamment à l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de ses procédures métier. Le renouvellement de la gouvernance du service et du groupe sécurité publique en 2024 sera vraisemblablement l'un des enjeux qui marquera durablement le service.

Un nouveau collaborateur technique sera accueilli au SPOP dès le début janvier 2024 pour le traitement notamment de tout ce qui touche au concept et à l'exploitation des transports publics en Ville de Gland, en relation avec les exploitants du TUG, des lignes régionales et des CFF. Il accompagnera l'étude pour la refonte et la modernisation des transports urbains de Gland et veillera à la mise en œuvre des mesures y relatives (par exemple, essais de véhicules et de concepts de transports publics innovants). Grâce à cet engagement, le service élargira le périmètre de ses activités à des aspects d'ingénierie concernant le stationnement et les titres de transport, des mesures de gestion de la circulation, le plan de mobilité communal, les plans de mobilité des entreprises, etc.

La Sécurité publique démarrera l'année 2024 dans un environnement de travail apaisé et serein, respectueux de la population et des missions d'ordre et de sécurité qui lui sont propres. L'engagement d'un nouveau collaborateur ASP fluidifiera la répartition des tâches afin d'assurer aux personnes demandeuses un service de qualité. De manière générale, les missions des ASP se complexifient, se multiplient et se diversifient. Les efforts consentis en 2023 pour la surveillance des chantiers sont appréciés et reconnus comme nécessaires. Ils seront poursuivis en 2024 par le mandataire en collaboration avec les assistants de sécurité publique (ASP). Les ASP voient se multiplier les demandes d'interventions en cas d'expulsion du logement ou des locaux commerciaux ou artisanaux, les mesures de sécurité pour la circulation, le soutien aux nombreuses manifestations. Le contrôle du stationnement nécessite désormais une attention particulière liée à la densification de la population et de ses besoins. Enfin, le

développement commercial de la Ville justifie pleinement le traitement spécifique des affaires liées à la police du commerce tel qu'il a été introduit en 2023.

Le Secrétariat du Service à la population (SSPOP) élargira ses prestations à la population et renforcera ses missions tels que la location des salles et le suivi des événements publics et privés, sans oublier la vente des nouvelles cartes journalières dégriffées CFF pour les communes à travers un nouveau service totalement informatisé.

Le développement du guichet virtuel sera un enjeu de taille pour 2024, en particulier au sein de l'office du contrôle des habitants (OCH). Les prestations feront l'objet d'un suivi qui nécessitera sans doute d'adapter ces dernières en fonction des expériences réalisées.

2.3 Service des finances, de l'économie et des sports

Afin de refléter au mieux l'activité du service en incluant celle, croissante, déployée par le « Délégué sports », le service a été renommé « Service des finances, de l'économie et des sports ». L'année 2024 sera d'ailleurs marquée par l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord rendu possible grâce au crédit d'investissement complémentaire octroyé par le Conseil communal.

Le Service des finances, de l'économie et des sports s'est porté volontaire pour faire de la Ville de Gland une commune pilote pour l'adoption du modèle comptable harmonisé (MCH2) remplaçant l'actuel plan comptable vaudois. Ce chantier d'ampleur, débuté durant l'été 2022, se poursuivra en 2024 avec la tenue de la comptabilité en MCH2 et 2025 avec le premier bouclage des comptes 2024 en MCH2.

En raison de la réduction souhaitée du taux d'activité de la Déléguée à l'économie (-20%) et afin de développer les prestations du tourisme local et l'assister dans l'organisation du Prix / Forum Nouvelle Economie, il est demandé la création d'un poste d'Assistant(e) à l'économie pour un taux d'activité de 50%. Son cahier des charges sera complété par des tâches administratives en lien avec les entreprises, libérant ainsi du temps de l'équipe des finances pour faire face à un volume croissant des tâches.

De plus, le Service des finances et de l'économie poursuit, en collaboration avec l'Office informatique, le déploiement progressif d'un guichet virtuel ainsi que d'une solution de gestion électronique des documents (GED) dans le cadre du projet « Admin. 2.0 ». Par ailleurs, le Service des finances et de l'économie a pour objectif de documenter le système de contrôle interne, une fois l'implémentation des nouveaux systèmes informatiques achevée.

Par ailleurs, dans le contexte économique tendu actuel, renforcer la résilience locale et adopter une vision à long terme est encore plus pertinent. À cet égard, le Service continue de promouvoir l'entrepreneuriat, la collaboration et l'adoption de l'économie circulaire, en particulier au travers du volet Nouvelle Économie. Le Prix et le Forum, organisé chaque année, gagnent en notoriété parmi les acteurs économiques de la région. Le Service est également en train d'explorer des moyens pour revitaliser le tissu commercial, en mettant un accent particulier sur le quartier du Vieux-Bourg, au cœur d'un grand chantier mené par la Commune.

Enfin, concernant les sports, le programme « BOUGE » va maintenir son offre avec quelques nouveautés. Suite à la réalisation des nouvelles installations sportives à En Bord, des événements seront mis en place tout au long de l'année pour faire découvrir ces nouvelles activités sportives à la population.

2.4 Service de la culture et des affaires sociales

En 2024, il s'agira d'assurer la stabilité des offres culturelles et de continuer à entretenir des liens entre la population, les actions, les activités culturelles et les intervenants - associations ou professionnels - dans un contexte quelque peu désécurisant. Il s'agit non seulement de poursuivre le développement des espaces culturels de Grand-Champ avec un renforcement de la position du Théâtre et de sa programmation, mais aussi de consolider l'équipe technique en lui adjoignant le renfort d'un 3^e technicien en poste fixe, les deux régisseurs ayant besoin de compter sur des renforts permanents et non uniquement des auxiliaires. Grâce à la variété des événements artistiques accessibles au grand public et au développement de propositions conviviales, il s'agit de renforcer le Théâtre de Grand-Champ sur la scène régionale. D'accueillir des événements plus variés - qu'il s'agisse de petites formes populaires comme de plus grande envergure -, de faire vivre la Salle des colonnes dont les nouveaux

équipements permettent un développement attendu. Ceci dans le but de renforcer l'identité de ce lieu culturel largement ouvert à sa population, reflet de la politique menée par la Municipalité.

La Bibliothèque communale et scolaire poursuit le développement de ses prestations publiques, souhaite mettre l'accent sur le fonds de livres pour adolescents-jeunes adultes en demande, et équilibrer les compétences et les tâches de l'équipe grâce à une légère augmentation du temps de travail de membres de l'équipe. Ceci permet de favoriser l'accueil et l'encadrement d'étudiants de façon régulière, à différents stades de formation.

Les Affaires sociales, ayant intégré le Service au début de la nouvelle législature, font face à une sollicitation et des défis grandissants. Les axes liés à la politique des aînés et à la promotion de la santé sont les sujets prioritaires de l'année 2024. Directement liés au développement de la ville, le Service a le souci de contribuer à un climat de vie harmonieux, qu'il s'agisse de l'intégration d'un nouveau quartier ou du maintien d'un tissu social solidaire. Un renforcement du taux d'activité des collaborateurs de l'Office va dans ce sens.

2.5 Service de l'enfance et de la jeunesse

Le Service de l'enfance et de la jeunesse poursuivra, en 2024, la mise en œuvre de sa politique communale répartie sur cinq axes : l'éducation globale, la promotion, la prévention, la protection et la participation des enfants et des jeunes sur leur territoire de vie, et plus largement dans la société.

Pour ce faire, il renforcera l'encadrement humain de ses dispositifs d'aide à la jeunesse, ainsi que la coordination pédagogique de ses structures parascolaires en constante évolution, réparties sur 3 sites géographiques (Perrerets 1-7P, Mauverney 1-6P, Grand Champ 8P-11S). En effet, le site des Perrerets ayant depuis août 2024 ouvert une nouvelle structure accueillant au 2ème étage les élèves de 7P, l'engagement d'un-e Coordinateur-riche pédagogique permettra de professionnaliser l'intervention des équipes d'auxiliaires en place sur les différents étages du bâtiment en question, de répondre par ailleurs à la nécessité de garantir la présence d'un-e professionnel-le par site, de maintenir une qualité d'accueil adaptée aux besoins, de poursuivre l'expansion de la Maison de l'enfance (ouvertures les mercredis dans le cadre des projets petite enfance entre autres) et avant tout d'assurer la sécurité physique et psychique des enfants accueillis chaque jour.

Par ailleurs, le curseur sera mis sur le travail social en milieu scolaire et surtout le soutien à la parentalité, à travers la création d'un second poste de Conseillère école-famille qui permettra d'absorber et répartir sur deux personnes (1 Conseillère école-famille par établissement scolaire par souci de cohérence avec les établissements de Genolier et Begnins) la hausse constante d'accompagnements individualisés perceptible notamment depuis 2020 à Gland. Ainsi, la personne qui sera recrutée accompagnera les familles d'élèves scolarisés au secondaire afin de laisser la professionnelle déjà en place se concentrer sur les besoins conséquents de l'Établissement primaire.

Sur le plan externe enfin, le Service amplifiera son soutien à ses partenaires incontournables que sont les établissements scolaires (hausse des effectifs d'élèves sur les deux établissements) et l'association du Centre de rencontres et de loisirs qui, par l'engagement d'un responsable expérimenté et une revalorisation nécessaire des salaires, sera désormais en mesure de fidéliser une équipe de professionnels qualifiés et de s'aligner ainsi à la politique jeunesse de la Ville, par la décentralisation de son champ d'intervention dans les différents quartiers de Gland (animation socioculturelle à l'échelle de la Ville et non plus uniquement d'un Centre) à la fois en dehors de ses murs et en intramuros et par l'élargissement de son public cible aux jeunes de 11 à 25 ans (au lieu de 18 ans) et de ses horaires et semaines d'ouvertures y compris pendant les vacances scolaires.

2.6 Service des bâtiments et de l'urbanisme

Les travaux de second-œuvre et d'aménagements intérieurs du bâtiment A5.1 du quartier des Lisières débuteront au début de l'année 2024 (préavis n°37/2023). La même période verra également le démarrage de l'important chantier de surélévation du Collège de Grand-Champ (préavis n°44/2023) tandis qu'en parallèle les études pour l'agrandissement et la rénovation des bâtiments A et B du site de Mauverney se poursuivront.

Pour le bâtiment situé à l'Avenue du Mont-Blanc 27 (ex WWF), l'équipe de mandataires spécialisés (architectes et ingénieurs) sélectionnée à l'issue de l'appel d'offres effectué en automne 2022, procédera aux études ainsi qu'au chiffrage de la mise aux normes énergétiques et de la transformation du bâtiment. Les aménagements extérieurs feront également l'objet d'une étude spécifique. Douze mois environ seront nécessaires pour déterminer

précisément le budget du chantier et rédiger le préavis de réalisation qui pourra être soumis au Conseil communal au premier semestre 2025.

Au niveau de l'urbanisme, le plan d'affectation « Gare sud » sera déposé à l'enquête publique au printemps 2024. Ce quartier sera le premier de la Ville à être labellisé SNBS-Quartier. Cette certification (qui remplace le label Site 2000 watts depuis 2022) met l'accent sur la protection du climat. Les critères ESG (Environnemental, Social et Gouvernance) y jouent un rôle central. Ils sont évalués en cours de planification du quartier mais également tout au long de sa mise en service (phase d'exécution) et de son exploitation.

Le Plan d'affectation communal a été transmis au Canton au cours de l'année 2022 pour son examen préalable. Après adaptation du dossier conformément aux dernières remarques et demandes des services cantonaux, ce plan d'affectation sera lui aussi soumis à l'enquête publique pendant le premier semestre 2024.

2.7 Service des infrastructures et de l'environnement

La Municipalité a confirmé, en début de cette législature, son engagement face aux enjeux énergétiques et climatiques. Après l'établissement de sa planification énergétique, la Ville de Gland s'est dotée d'un plan climat. Celui-ci s'articule sur trois axes, dont l'adaptation aux changements climatiques qui vient directement impacter le Service des infrastructures et de l'environnement (SIE) dans l'élaboration des projets, notamment par l'intégration d'aménagements de type « nature en ville », ainsi que le choix des revêtements et ombrages. Outre le fait de répondre favorablement au plan climat, ces mesures améliorent notablement la qualité de vie des citoyens, ainsi que la qualité paysagère du milieu urbain.

Le projet du Vieux-Bourg en est la preuve, sachant que le bureau technique travaille actuellement sur l'intégration de la nature en ville dans le périmètre des travaux, malgré l'adoption du projet de construction de la part du Conseil communal. Concrètement, pour le SIE cela nécessite de développer ses compétences en créant un poste de gestionnaire de la nature à 100%. Ce poste permettra à la Commune de se doter d'une stratégie de végétalisation en 2024, définissant un plan d'action précis pour répondre aux enjeux climatiques. Ce document, qui se veut aussi pragmatique, proposera des mesures concrètes pour lesquelles ce nouvel employé aura la mission d'appliquer et de faire appliquer dans nos différents projets, ainsi que dans les projets privés. D'ailleurs, le plan des investissements prévoit d'ores et déjà des projets tels que la rénovation des places de jeux du Ruttet et de la Dôle, la création d'une place d'accueil au massif « Malagny », le réaménagement de « Montoly », etc. Outre les bénéfices environnementaux, ces projets amélioreront nettement la qualité de vie des citoyens en leur offrant des espaces de détente « utilisables » en tout temps, et notamment lors des canicules estivales.

Le solde de ses activités sera d'apporter un soutien aux espaces verts dans l'élaboration et la réalisation de petits travaux tels que la gestion des places de jeux et sportives, et dans l'application des plans de gestion différenciée et de la charte des talus. De plus, il sera un parfait répondant aux professionnels ainsi qu'aux privés souhaitant mettre en application la charte des aménagements sur fonds privés, et donc un support pour la police des constructions pour les questions relatives aux espaces extérieurs.

Bien entendu, des mesures de faible envergure sont déjà abouties et se réalisent au gré des opportunités. Le bilan positif actuel est l'augmentation des surfaces vertes d'environ 1'200m² et l'accroissement du parc arborisé par 145 nouveaux arbres. En considérant le projet du Vieux-Bourg et la parcelle de l'ancien WWF, ce sont aussi environ 7'500m² d'espaces verts et 150 arbres qui feront partie du patrimoine communal à court terme. Dès lors, le Service propose également l'engagement d'un poste d'« aide jardinier » à 100%.

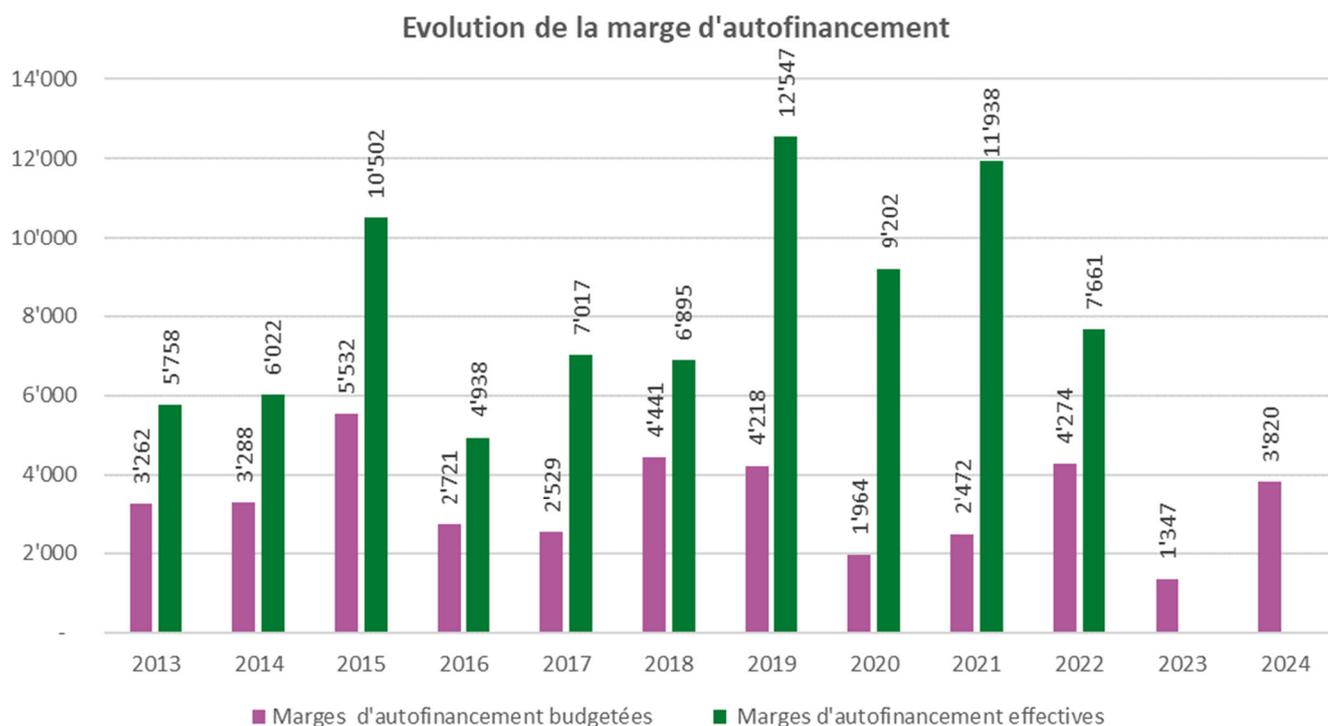
Du point de vue budgétaire, cela signifie qu'hormis les charges du personnel résultant des deux nouveaux postes, le budget 2024 est stable. Les modifications principales proviennent du changement de méthode comptable induit par la conversion du plan comptable en modèle harmonisé de 2ème génération (MCH2). En effet, les traitements et charges sociales du secteur égouts font office dorénavant d'imputations internes et non d'une comptabilisation directe des salaires dans ce secteur. Il en va de même pour Eaudici, qui voit les frais administratifs et de surveillance être refacturés aux différents partenaires de l'Entente.

3 Marge d'autofinancement

Le détail du calcul de la marge d'autofinancement est présenté ci-après.

DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	Budget 2024	Budget 2023
Total des recettes	78'182'100	74'686'050
Total des charges	-80'300'850	-78'442'400
Excédent net des charges / revenus	-2'118'750	-3'756'350
Amortissement du patrimoine administratif - Génie civil	823'800	872'200
Amortissement du patrimoine administratif - Bât. et constructions	3'406'250	3'320'500
Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	186'250	220'150
Autres amortissements du patrimoine administratif	133'350	106'000
Amortissement des subv. d'invest. et à des assoc. de communes	171'400	230'400
	4'721'050	4'749'250
Marge d'autofinancement provenant de comptes non affectés	2'602'300	992'900
./ Prélèvement fonds "Oeuvres culturelles"	-20'000	-20'000
Attribution au fonds de réserve "Immeuble s/Vignes"	9'750	10'350
Attribution au fonds de réserve "Arborisation"	5'000	5'000
Amortissements infrastructures "Déchets"	233'400	272'050
./ Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	-149'750	-11'950
Amortissements infrastructures "Egouts"	25'350	72'000
Attribution / ./ Prélèvement au fonds de réserve "Egouts"	793'700	-129'500
./ Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-853'850	-795'950
Amortissements infrastructures "Eau"	200'650	243'800
Attribution au fonds de réserve "Eau"	414'400	183'400
Amortissements via le fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	117'950	136'400
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	246'400	193'100
Amortissements via le fonds de réserve "Développement durable"	117'150	25'300
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	77'950	170'400
Marge d'autofinancement provenant de comptes affectés	1'218'100	354'400
Marge d'autofinancement	3'820'400	1'347'300

La marge d'autofinancement est l'indicateur principalement utilisé par une collectivité publique pour mesurer sa capacité à financer ses investissements et/ou à rembourser sa dette. Contrairement au résultat net, la marge d'autofinancement ne tient pas compte des amortissements et des attributions ou prélèvements aux fonds de réserve. Cela en fait donc un indicateur plus pertinent pour une comparaison dans le temps.



La marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années (2013 à 2022) est approximativement de CHF 8'248'000.-. L'année 2021 fut l'une des plus élevée des dix dernières années, derrière 2019. Comme le montre le graphique ci-dessus, la marge d'autofinancement effective a constamment été supérieure à la marge d'autofinancement budgétée de 2013 à 2022. Des recettes extraordinaires en ont souvent été la cause. Par ailleurs, les services de l'Administration tendent à dépenser le montant budgété, sans toutefois l'atteindre, réalisant ainsi des économies par rapport aux prévisions.

4 Charges par nature

	Budget 2024	Budget 2023	Variations	Ecart %
3 Charges	80'300'850	78'442'400	1'858'450	2.37%
30 Autorités et personnel	18'579'600	17'240'650	1'338'950	7.77%
Autorités et commissions	764'950	752'850	12'100	1.61%
Personnel administratif et d'exploitation	13'451'500	12'316'350	1'135'150	9.22%
Assurances sociales	1'349'400	1'243'550	105'850	8.51%
Caisse de pensions et de prévoyance	2'063'400	1'954'150	109'250	5.59%
Assurances accidents et maladie	475'650	516'500	-40'850	-7.91%
Indemnisation et remboursement de frais	137'500	136'100	1'400	1.03%
Personnel intérimaire	20'000	10'000	10'000	100.00%
Autres charges des autorités et du personnel	317'200	311'150	6'050	1.94%
31 Biens, services, marchandises	10'861'450	10'885'150	-23'700	-0.22%
Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	346'700	363'550	-16'850	-4.63%
Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	420'950	536'600	-115'650	-21.55%
Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'843'000	1'906'200	-63'200	-3.32%
Autres fournitures et marchandises	391'600	327'500	64'100	19.57%
Entretien des immeubles, des terrains et des routes	2'654'500	2'748'950	-94'450	-3.44%
Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	1'063'950	980'900	83'050	8.47%
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	247'550	259'650	-12'100	-4.66%
Réceptions et manifestations	215'550	265'800	-50'250	-18.91%
Honoraires et prestations de service	3'483'000	3'307'950	175'050	5.29%
Impôts, taxes, cotisations et frais divers	194'650	188'050	6'600	3.51%
32 Intérêts passifs	1'064'850	834'550	230'300	27.60%
Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'054'850	815'550	239'300	29.34%
Autres intérêts	10'000	19'000	-9'000	-47.37%
33 Amortissements	5'889'550	6'121'750	-232'200	-3.79%
Amortissements du patrimoine financier	474'000	622'950	-148'950	-23.91%
Amortissements du patrimoine administratif	4'846'450	4'987'300	-140'850	-2.82%
Amortissements du service des eaux	569'100	511'500	57'600	11.26%
35 Remboursements et participations à des collectivités	32'739'600	34'274'550	-1'534'950	-4.48%
Canton	14'653'400	15'854'400	-1'201'000	-7.58%
Communes et associations de communes	18'086'200	18'420'150	-333'950	-1.81%
36 Aides et subventions	7'855'300	7'180'650	674'650	9.40%
Aides et subventions à des institutions privées	6'984'850	6'379'100	605'750	9.50%
Aides individuelles	870'450	801'550	68'900	8.60%
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'768'950	857'800	911'150	106.22%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	14'750	15'350	-600	0.00%
Attributions aux financements spéciaux	1'754'200	842'450	911'750	108.23%
39 Imputations internes	1'541'550	1'047'300	494'250	47.19%
Imputations internes	1'541'550	1'047'300	494'250	47.19%

5 Commentaires sur les principaux postes de charges

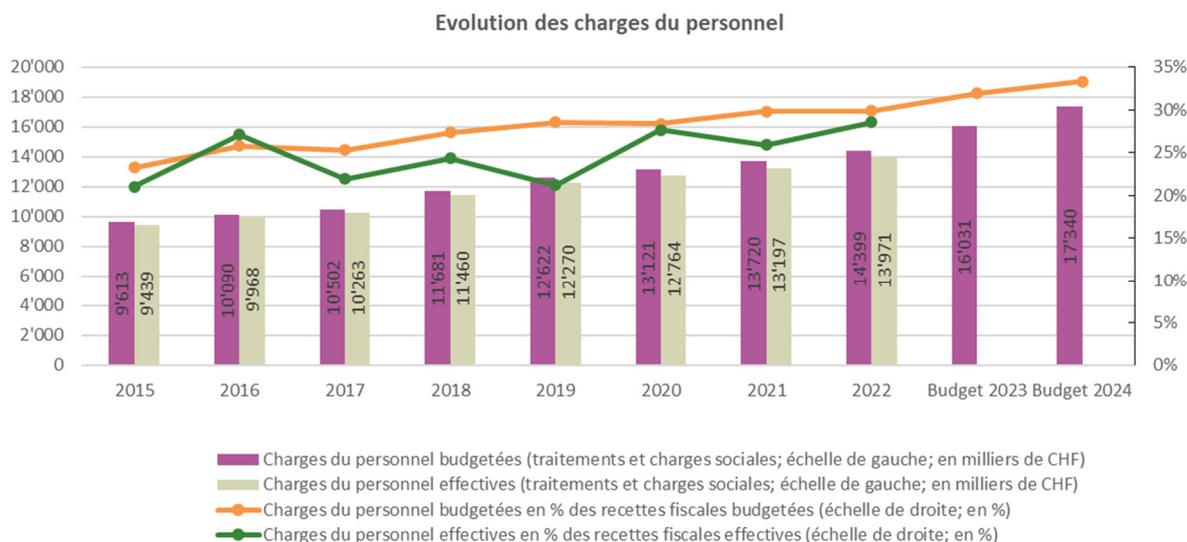
5.1 Charges du personnel

Le budget 2024 prévoit une augmentation des charges de personnel (traitements et charges sociales) de CHF 1'326'850.- par rapport au budget 2023 (+8.0%) (2023 : CHF +1'725'500.- ; +11.7%). De nouveaux postes ainsi que des augmentations de taux d'activité de collaborateurs et collaboratrices en fonction sont prévus par la Municipalité. Cela représente 7.1 équivalents temps plein (ETP) et coûtera CHF 480'150.- de plus qu'en 2023 en termes de traitements bruts (2023 : CHF 438'500.-). Ces ajustements de taux d'activité sont liés à l'augmentation du volume de travail au sein de l'Administration communale, tel qu'exposé dans les perspectives des services de l'Administration. Les augmentations de taux d'activité envisagées par la Municipalité dès 2024 se répartissent comme suit entre les services :

Service, poste	ETP
Secrétariat municipal	1.4
Juriste (nouveau poste)	0.5
Chargée de communication (augmentation de taux)	0.1
Community Manager (nouveau poste)	0.5
Collaborateur support informatique (augmentation de taux)	0.2
Assistant(-e) ORH (augmentation de taux)	0.1
Service de la culture et des affaires sociales	1.2
Déléguée affaires sociales (augmentation de taux)	0.2
Régisseur son (augmentation de taux)	0.1
Technicien polyvalent (nouveau poste)	0.6
Responsable accueil - billetterie (augmentation de taux)	0.1
Bibliothécaire (augmentation de taux)	0.1
Agente en information documentaire (augmentation de taux)	0.1
Service de la population	1.0
Agent de sécurité publique (nouveau poste)	1.0
Service des finances, de l'économie et des sports	0.3
Délégué à la promotion économique (diminution de taux)	-0.2
Assistant à l'économie (nouveau poste)	0.5
Service des bâtiments et de l'urbanisme	0.3
Concierge (augmentation de taux)	0.3
Service des infrastructures et de l'environnement	1.4
Ingénieur en génie civil - Chef de projet (diminution de taux)	-0.2
Gestionnaire de la nature HES (Conducteur de travaux) (nouveau poste)	1.0
Employé des espaces verts (nouveau poste)	1.0
Employé des espaces verts (diminution de taux)	-0.4
Service de l'enfance et de la jeunesse	1.5
Coordinateurs pédagogiques (nouveau poste)	0.8
Coordinateur pédagogique Relax'Resto (augmentation de taux)	0.1
Conseillère Ecole - Famille (nouveau poste)	0.6
Conseillère Ecole - Famille (augmentation de taux)	0.1
Conseillère Ecole - Famille (diminution de taux)	-0.1
<i>(Sans impact car refacturé à l'AISE et l'AISGE, sous réserve d'approbation)</i>	
Total	7.1

- L'augmentation des traitements bruts est de CHF 1'135'150.- par rapport au budget 2023 (+9.2%), (2023 : CHF 1'245'600.- ; +11.3%). Cette augmentation est induite notamment par les éléments suivants :
- Les nouveaux postes représentent 7.1 équivalents temps plein (ETP) et sont estimés à CHF 409'400.- (2023 : +4.6 ETP ; CHF 357'250.-).
- Les ajustements de taux d'activité représentent 0.6 équivalents temps plein (ETP) nets et sont estimés à CHF 70'750.- (2023 : CHF 81'250.-). Dans la mesure du possible, des augmentations de taux d'occupation, en accord avec les employés en poste, ont été privilégiées par rapport à la création de nouveaux postes.
- L'indexation des salaires au coût de la vie en vertu de l'art. 43 du règlement du personnel coûtera quelque CHF 201'050.- en 2024 sur une estimation d'augmentation de l'indice des prix à la consommation de 1.6% (2023 : CHF 350'050.- pour une indexation budgétée de 3.1%).
- En 2024, les traitements des auxiliaires et apprentis augmenteront de CHF 200'000.- par rapport à 2023 (2023 : CHF 216'900.-).
- Les augmentations de salaires sont octroyées individuellement sur proposition des Chefs de service afin de tenir compte des efforts et de la situation personnelle de chaque employé. Elles représentent une enveloppe de CHF 106'900.-, soit 0.8% des salaires bruts budgétés en 2023 (2023 : CHF +100'000.-, soit 0.9%).
- Les primes et jubilés représentent CHF 58'750.- (2023 : CHF 77'050.-). Les primes discrétionnaires budgétées sont de 37'450.- (2023 : CHF 15'500.-) alors que les jubilés et primes de retraite, qui découlent du règlement du personnel sont de CHF 21'300.- (2023 : CHF 61'550.-).
- Par ailleurs, d'autres facteurs peuvent influencer la masse salariale, notamment le plein effet du déploiement des postes créés en 2023 budgétés pour une prise de fonction le 1^{er} avril 2023 (2024 : année pleine) ou les postes repourvus avec un salaire différent de celui du collaborateur précédent. L'impact est estimé à CHF 165'300.- sur le budget 2024 par rapport à 2023 (2023 : CHF 171'500.-).
- Du côté des charges sociales, la baisse du taux de cotisations de la CIP (LPP) de 20.0% à 19.5% permet d'économiser CHF 48'800.-. Par ailleurs, le changement d'assurances de personnes (LAAO, LAAC, IJM) de Vaudoise Assurances pour Innova / Solida permet d'économiser CHF 77'750.-. Les taux de cotisations AVS/AI/APG/AC restent identiques à ceux de l'année dernière.
- En outre, les charges sociales sur les traitements additionnels, primes et augmentations se monteront à CHF 174'250.- (2023 : CHF 313'700.-). L'augmentation eut été de CHF 300'800.- sans la baisse du taux de cotisation CIP (LPP) et le changement d'assurances de personnes (LAAO, LAAC, IJM).

Le graphique ci-après montre les charges de personnel budgétées en proportion des recettes fiscales budgétées. L'augmentation régulière de la masse salariale de 21.0% à 33.3% des recettes fiscales budgétées durant la décennie écoulée (de 2015 au budget 2024) dénote une adaptation progressive de l'Administration à l'évolution de la Ville et aux besoins de la population. Toutefois, les charges de personnel budgétées ont été majoritairement inférieures aux charges de personnel effectives en proportion des recettes fiscales effectives. D'une part, parce que les charges de personnel effectives ont été inférieures aux charges de personnel budgétées, notamment en raison de postes vacants et de remboursements d'assurance, d'autre part parce que les recettes fiscales effectives se sont révélées supérieures aux recettes fiscales budgétées. Le dernier chiffre effectif disponible (2022) montre des charges de personnel effectives en proportion des recettes fiscales effectives de 28.6% et de 24.7% en moyenne sur la période. Il n'est donc pas utopique de penser que le taux effectif de l'année 2024 soit inférieur au ratio budgété.



A noter que la courbe verte, qui montre les charges du personnel effectives en pourcent des recettes fiscales effectives, est tirée vers le bas en 2017, 2019 et 2021 grâce à des rentrées fiscales plus importantes que prévues.

5.2 Achats de biens, de services et de marchandises

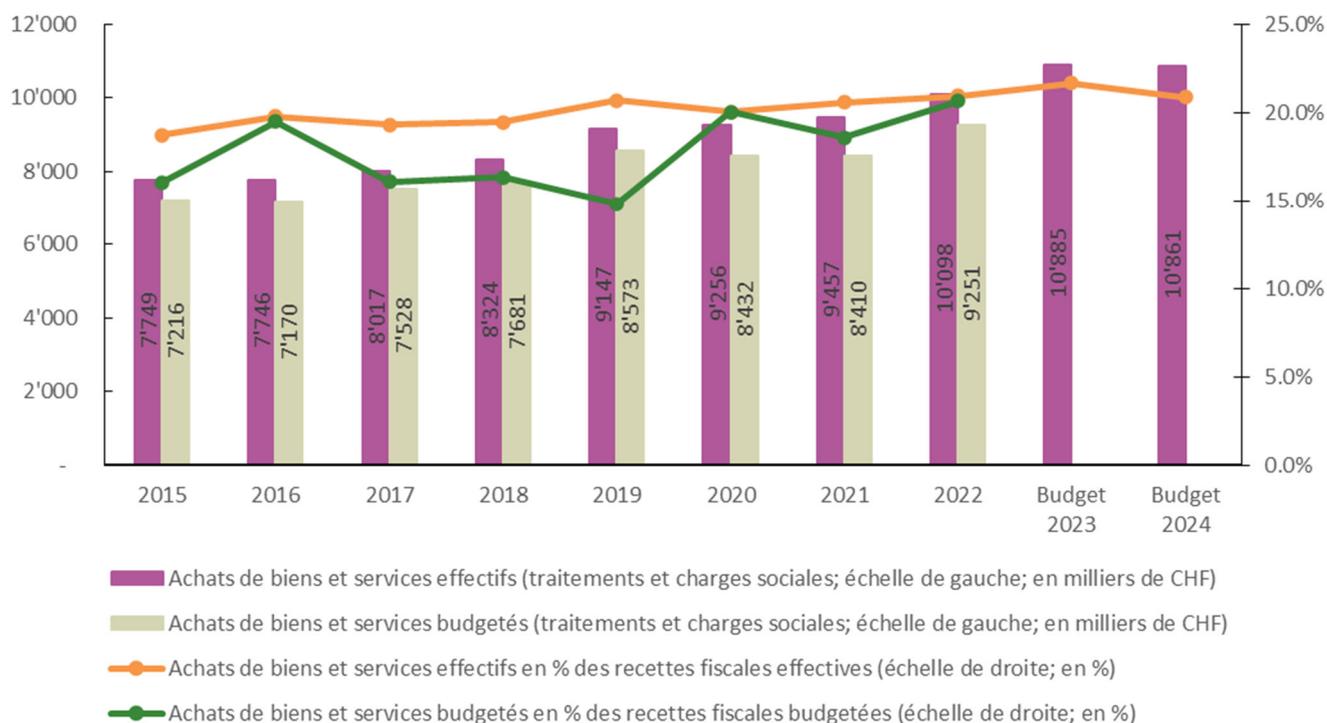
Le budget des charges liées aux achats de biens, de services et de marchandises connaît une réduction de 0.2% par rapport au budget 2023, soit CHF 23'700.-. Mise en relation avec les recettes fiscales qui augmentent, la diminution du ratio est de l'ordre de -3.7% (2023 : augmentation de 0.5%). Cette dernière décennie, la Municipalité a été très prudente afin que les coûts liés aux achats de biens, de services et de marchandises évoluent au même rythme que les recettes fiscales, dans la mesure du possible. Dans le cadre de l'élaboration du budget, des économies ont été recherchées, mais ceci peut entraîner des reports de projets et des retards dans l'entretien des bâtiments, par exemple. Comme le montre le graphique suivant, les achats de biens et services budgetés représentent jusqu'à 21.7% des recettes fiscales budgetées. Quant aux achats de biens et services effectifs, ils oscillent entre 14.8% et 20.6% des recettes fiscales réelles. En outre, les achats de biens et services ont systématiquement été inférieurs aux montants budgetés de 2015 à 2022. Cela tient au processus de suivi budgétaire en lui-même (les crédits octroyés par le Conseil communal ne doivent pas être dépassés, par conséquent les dépenses réelles sont normalement inférieures aux dépenses budgetées), mais dénote également la gestion rigoureuse des dépenses par l'Administration et la Municipalité.

Le budget 2024 en matière d'achats de biens, de services et de marchandises est caractérisé par les éléments particuliers suivants :

- Les contrats de maintenance occupent une place d'importance et se montent à CHF 543'200.- pour 2024 contre CHF 469'600.-. Une grande partie de cette augmentation est due à un nouveau contrat de maintenance de la gestion électronique des documents (GED) qui se trouvait sur le compte d'honoraires et frais d'assistance (CHF +29'800.-), une hausse du nombre de serveurs virtuels sous contrat de gestion (CHF +9'700.-), une hausse du nombre de licences Office 365 (CHF +5'700.-) et une hausse de licence MonPortail (CHF +5'600.-). D'autres petites augmentations pour des licences spécifiques viennent compléter cette augmentation.
- Les différents honoraires (juridiques, analyse, fiduciaire, etc) augmentent, globalement de CHF 71'800.- comparés au budget 2023. Avec notamment une augmentation de CHF 45'000.- pour les honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre pour eaudici, dont CHF 30'000.- sont prévus pour un diagnostic complet de la station. Les honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre du service des infrastructure subissent également une hausse de CHF 40'000.-. L'analyse des éco-points (postulat Froidevaux de 2017), faisant partie du plan quinquennal, sont de nouveaux honoraires et sont intégrés dans la partie « Ordures et déchets » du plan comptable (CHF + 25'000.-). Ces augmentations sont principalement compensées par des diminutions dans trois secteurs. Les honoraires et frais d'expertise dans le secteur des finances (CHF 0.- en 2024 contre CHF 37'700.- en 2023), les honoraires ingénieurs et architectes (CHF -26'000.-) et les honoraires urbanistes (CHF -13'700.-).

- Les charges liées à la saison culturelle (CHF +50'000.-) afin de pouvoir accueillir des événements plus visibles, alterner les formules allant de petites formes populaires à des spectacles de plus grande envergure : cela nécessite une augmentation budgétaire qui permette de le faire. Il peut s'agir d'accueillir des spectacles venant de plus loin – et donc plus coûteux –, de proposer des spectacles sur une plus longue durée pour laisser plus de possibilités aux spectateurs, et se démarquer de ce qui est proposé aux alentours.
- Le déficit d'exploitation du restaurant du collège de Grand-Champ, géré par Eldora, est estimé à CHF 78'900.-, soit une augmentation de CHF +46'100.- par rapport au budget 2023. Cela est expliqué par l'augmentation du taux de TVA, des coûts de la marchandise et des salaires. Mais également par l'ouverture d'une extension du Relax' Restau aux Perrerets qui engendre des frais de personnel additionnel (CHF +21'200.-) et des frais généraux en hausse, notamment pour la location de linge (CHF +9'890.-) suite à un audit d'hygiène.
- Les émoluments de perception relatif aux impôts, sur lesquels la Commune n'a pas d'impact, augmentent de CHF +30'000.-. Ce montant se base sur la moyenne des cinq dernières années.
- Les estimations concernant les transports scolaires CarPostal ont été adaptées en prenant comme référence la moyenne entre le coût maximal envisagé lors de la première année de mise en place du dispositif et le coût réel observé en 2022 (CHF -37'950.-).
- Les honoraires de communication sont en augmentation de CHF 15'000.- de manière globale. Les publications de Gland-Cité ont été fusionnés du compte « Publication Gland Cité » au compte « Honoraires communication » (CHF 39'000.- en 2023 et en 2024) et n'ont donc pas d'impact sur le budget global. En revanche, le projet de stratégie de végétalisation coûtera CHF 15'000.- en 2024 (non-récurrent). Les honoraires de communication pour le Conseil Communal augmentent sensiblement pour s'adapter à l'augmentation du taux de TVA (CHF +1'000.-).
- Le coût global des énergies diminuera de CHF 63'200.- par rapport au budget 2023, en bonne partie grâce à des économies sur les différents chauffages à distance (CHF -79'200.-) et sur l'électricité (CHF -14'300.-). Ces diminutions compensent les augmentations des achats de gaz (CHF +18'000.-) et de mazout (CHF +11'800.-).
- Les dépenses budgétées des entretiens divers (CHF -108'300.-) sont en diminution (2023 : CHF +147'500.-). L'entretien du réseau d'égouts est réduit de CHF -75'000.- comparé au budget 2023 et le réseau routier de CHF -50'000.-. L'entretien des places de sports (CHF -27'400.-), de l'éclairage public (CHF -25'000.-) et l'entretien des bâtiments (CHF -3'200.-) viennent également réduire ce poste de dépenses. Ces baisses sont, en partie, compensées par une augmentation de l'entretien du réseau d'eau (CHF 15'000.-), l'entretien des places de jeux communales (CHF +15'000.-) ou encore l'entretien des parcs, jardins et plantations (CHF +10'000.-).

Evolution des achats de biens, services et marchandises



5.3 Intérêts passifs

En septembre 2023, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé de poursuivre le resserrement de sa politique monétaire. Elle a maintenu son taux directeur à 1.75% afin de contrer la pression inflationniste accrue. Ce taux est bien plus élevé qu'une année auparavant (0.50%). Il n'est pas exclu qu'un nouveau relèvement de taux devienne nécessaire pour assurer la stabilité des prix à moyen terme.

Dans son scénario de base, la BNS table sur une croissance modeste d'activité pour l'économie mondiale. Cette croissance est freinée notamment par la situation énergétique en Europe qui pourrait redevenir problématique cet hiver, par les pertes de pouvoir d'achat dues au renchérissement et par le resserrement des politiques monétaires. L'inflation restera dans un premier temps à un niveau élevé et un ralentissement prononcé de l'économie mondiale n'est donc pas exclu.

En Suisse, le produit intérieur brut (PIB) a stagné au deuxième trimestre. Cela s'explique principalement par les services qui ont poursuivi une croissance robuste, tandis que l'industrie a subi un recul au cours de cette période. La croissance devrait rester peu dynamique sur le court terme en raison de la faible demande extérieure. Sur le marché du travail en revanche, la situation est restée solide. La Banque nationale table sur une croissance du PIB de quelque 1% pour 2024, soit une croissance identique au dernier examen. L'incertitude entourant cette prévision reste forte. Un ralentissement conjoncturel plus marqué à l'étranger constitue le plus gros risque.

La subite remontée des taux d'intérêts constatée en 2022, puis une stabilisation à un haut niveau en 2023, conjointement au volume accru d'emprunts, conduira inéluctablement à une augmentation des charges financières, après un creux historique atteint en 2020. L'ère des liquidités abondantes et des taux négatifs à court terme est révolue. La Municipalité s'attend toutefois à une stabilisation de la hausse des taux d'intérêts, voire une possible décline en 2024 et continue d'observer attentivement l'évolution du marché des capitaux. Si le marché en général connaissait une accalmie, les taux longs pourraient aborder une correction, ne devant pas retrouver toutefois les niveaux de fin 2021.

Compte tenu des paramètres évoqués ci-après, le taux d'intérêt moyen budgété des emprunts communaux est estimé à 1.15% pour l'année 2023 (pour comparaison : 0.94% estimé pour 2023).

5.3.1 Emprunts en 2023

Le volume des emprunts à court terme est passé de CHF 16'415'000.- en début d'exercice à CHF 15'000'000.- à ce jour. Au vu de la stabilisation des taux d'intérêts en 2023 après une forte augmentation en 2022, un emprunt de court terme de CHF 5'000'000.- détenu auprès de Swissquote Bank SA a été refinancé par un emprunt du même montant au taux de 1.90% par an nouvelle échéance 31 octobre 2026 (3 ans). Au moment de la rédaction de ces lignes, il n'y a pas de nouvel emprunt à long terme en sus des CHF 5 millions mentionnés ci-dessus. Toutefois, il est possible que la Municipalité consolide une partie de ses emprunts à court terme en échéances de long terme d'ici la fin de l'année afin de bénéficier des taux relativement plus bas que ceux de long terme - bien que le différentiel de taux soit fortement réduit - et de maintenir une adéquation entre les investissements nets de l'exercice et le niveau global d'endettement, déduction faite de la marge d'autofinancement.

5.3.2 Emprunts renouvelables à court terme

Trois emprunts à court terme auprès de Swissquote Bank SA et auprès de la Fondation supplétive pour un total de CHF 15'000'000.- sont en cours. Afin de bénéficier de taux relativement plus bas qu'à long terme, la Municipalité prévoit de renouveler les emprunts à court terme au taux de 1.80% par an (hypothèse).

5.3.3 Nouveaux emprunts à effectuer en 2024

Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée et des projets d'investissements prévus et à terminer, la Municipalité estime que la dette à fin 2024 devrait s'élever à CHF 98'000'000.-, soit à CHF 6'805.- par habitant. L'endettement au 30 septembre 2023 se monte à CHF 90'000'000.- (cf. annexe 12.4) et devrait rester à ce niveau jusqu'à la fin de l'année. Lors de l'élaboration du budget 2023, la prévision d'endettement pour fin 2023 était de CHF 90'500'000.- soit CHF 6'263.- par habitant. L'augmentation de l'endettement d'environ CHF 8'000'000.- d'ici fin 2024 comprend le financement de projets d'investissements conséquents en cours ou à venir prochainement, tels que la rénovation du Vieux-Bourg, l'amélioration des infrastructures routières, l'agrandissement des infrastructures sportives, l'assainissement des réseaux d'eau et d'égouts ainsi que la rénovation et l'agrandissement des bâtiments scolaires entre autres. L'hypothèse retenue pour ces nouveaux financements est un taux d'intérêt de 2.30% par an sur un horizon de 10 ans.

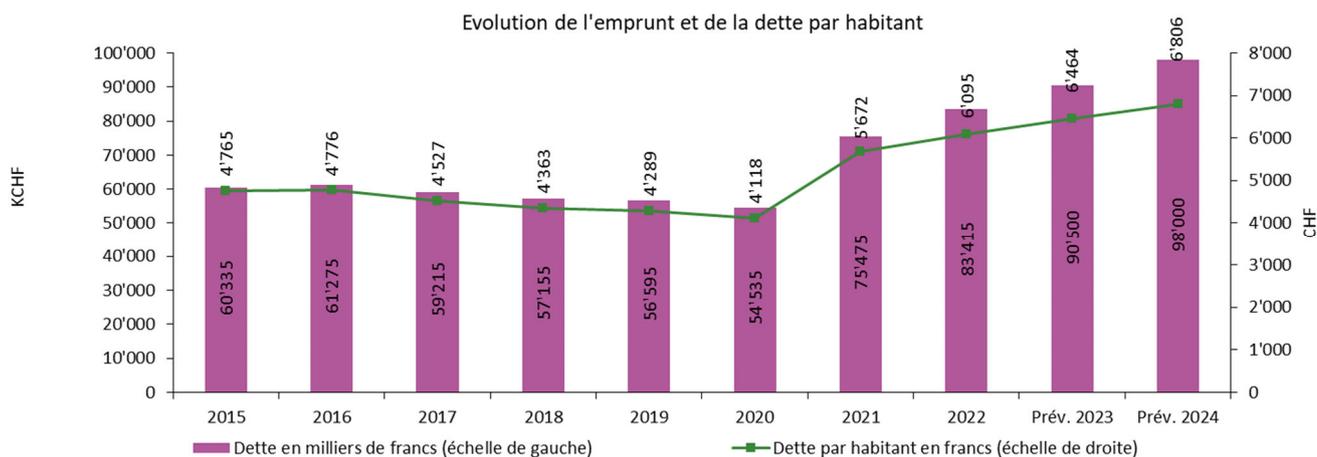
5.3.4 Renouvellement d'emprunt en 2024

Un emprunt arrivant à échéance en 2024 devra être renouvelé. Il s'agit de :

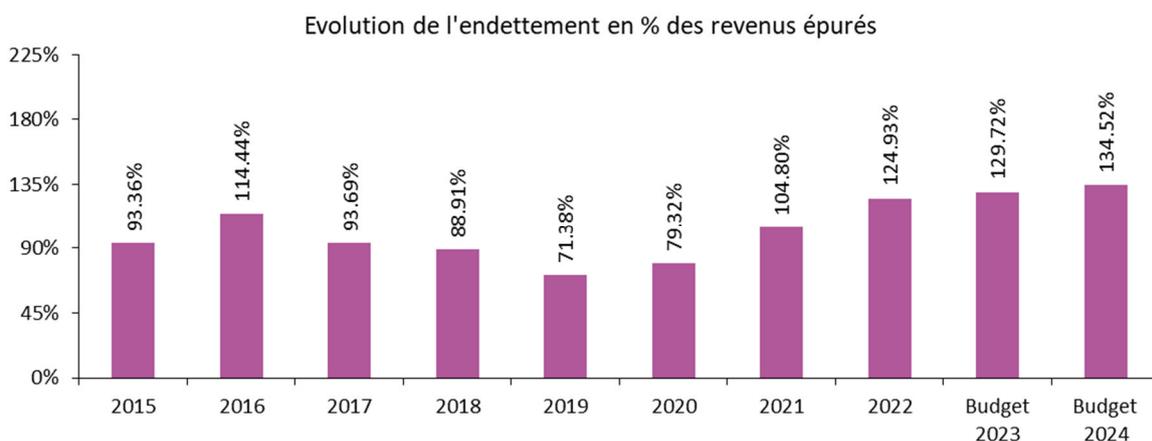
- Renouvellement de l'emprunt de CHF 4'000'000.- auprès de SUVA, échéance 12 juillet 2024, au taux de 1.50% par an par un emprunt du même montant au taux de 2.30% par an sur un horizon de 10 ans (hypothèse).

5.3.5 Evolution de l'endettement et des charges financières

La dette par habitant au 31 décembre 2020 était la plus basse depuis 30 ans, soit au niveau qui était en vigueur avant la construction du complexe de Grand-Champ. La décroissance du niveau d'endettement a été rompue par un nouveau cycle d'investissements de grande ampleur. Il s'agit notamment de l'acquisition de trois biens immobiliers totalisant CHF 25 millions : le bâtiment A5.4 du quartier de La Combaz, destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements ; la parcelle n° 563 incluant deux bâtiments à l'Avenue du Mont-Blanc 27-29 ; et le bâtiment A5.1 du quartier de La Combaz, destiné à l'aménagement d'une salle communautaire et d'une surface commerciale. D'autres grands projets sont en cours, notamment le réaménagement du Vieux-Bourg, ainsi que les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B et la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C. L'ensemble des dépenses nettes d'investissements représentait un montant total de CHF 17'955'165.- en 2022 et CHF 3'876'236.- pour le premier semestre 2023. L'endettement est comparable au niveau de l'année 2006 mais, ramené à un nombre d'habitants plus élevé, la dette par habitant reste actuellement nettement plus basse que dans les années 1980, 1990 et 2000. La marge d'autofinancement qui sera dégagée durant les années à venir permettra d'autofinancer une large partie de ces investissements, toutefois une part restante significative nécessitera un financement par emprunt.



Malgré la hausse prévue du niveau d'endettement, le ratio de l'endettement par rapport aux revenus financiers devrait se stabiliser grâce à l'augmentation plus que proportionnelle des revenus financiers. En 2024, il devrait se situer entre 100 et 150%, ce qui correspond à un ratio que l'on pourrait qualifier de moyen.

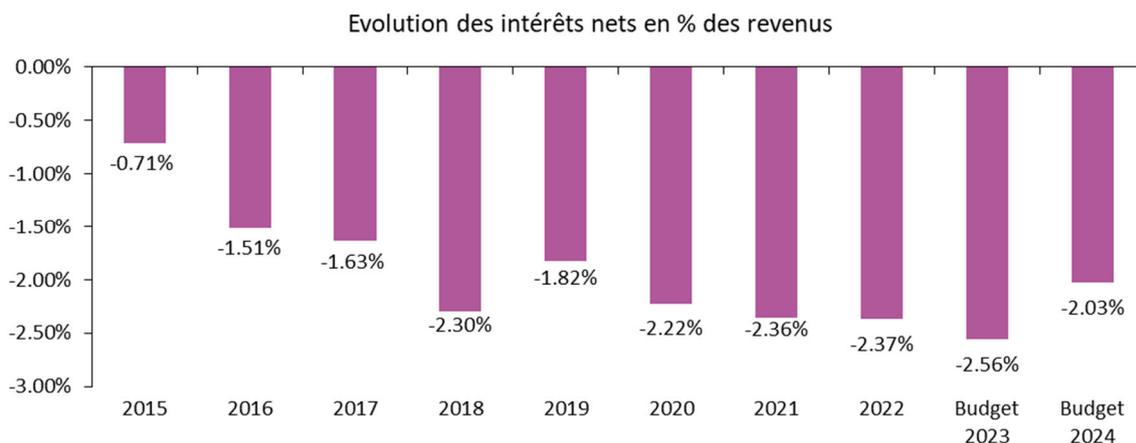


Endettement brut (court - long terme) / Revenus épurés (total revenus diminués des groupes 42-48-49)

Appréciation

< 50 %	Très bon	150 - 200 %	Mauvais
50 % à 100 %	Bon	200 - 300 %	Critique
100 % - 150 %	Moyen	> 300 %	Inquiétant

Par ailleurs, en 2024, l'augmentation prévue des revenus du patrimoine (loyers, droits de superficie, etc.) devrait être absorbée par l'augmentation des coûts de financement.



Intérêts nets (groupe 32 ./ 42) / Revenus épurés (total revenus diminués des groupes 42-48-49)

Appréciation

0 % à 1 %	charge faible	3 % à 5 %	Charge forte
1 % à 3 %	charge moyenne	> 5 %	Charge très forte

5.4 Amortissements

De manière similaire aux précédents budgets présentés dans la nouvelle législature, le calcul des amortissements a été effectué en tenant compte des amortissements extraordinaires importants effectués ces dernières années (CHF 9'300'000.- entre 2011 et 2015 ; CHF 34'300'000.- de 2006 à 2015). Pour chaque crédit d'investissement, la charge d'amortissement budgétée a été calculée en divisant le solde à amortir (total des dépenses, déduction faite des éventuelles subventions, amortissements ordinaires et extraordinaires) par la durée de vie résiduelle de chaque investissement, telle que définie dans le préavis. En effet, la Municipalité est d'avis qu'être trop en avance sur la période d'amortissement telle que définie par la loi fait peser injustement des charges sur les épaules de contribuables qui ne profiteront peut-être jamais des investissements qu'ils ont consentis via leurs impôts, par exemple parce qu'ils auront déménagé, seront décédés ou ne paieront plus d'impôts. C'est le principe d'équité intergénérationnelle.

Depuis 2021, il a été décidé de ne pas amortir le patrimoine financier car cela n'est pas requis par la loi. Les amortissements du patrimoine administratif sont, quant à eux, globalement inférieurs au budget 2023 de CHF -83'250.-. Cela peut s'expliquer, en partie, par certains projets pour lesquels un amortissement était prévu mais qui sont restés en stand-by ou qui ont avancés moins rapidement que prévu lors de l'élaboration du budget 2023 (CHF -413'781.-). Ces diminutions d'amortissements sont partiellement compensées par de nouveaux amortissements pour des projets terminés en 2023 (CHF +255'844.-) ou des avancements plus rapides qu'escomptés (CHF +97'357.-). Enfin, des prélèvements dans des fonds de réserve avaient également été budgétés en 2023 pour un montant de CHF 161'681.- contre CHF 235'016.- en 2024.

Par ailleurs, la mise en place de processus, dès 2017, permet de mieux planifier les décaissements liés aux préavis pour l'année à venir et ainsi estimer les amortissements au plus près de la réalité. Les charges liées aux amortissements du patrimoine administratif et financier sont estimées sur la base des préavis en cours et validés à fin septembre 2023. Sauf cas exceptionnel, seuls les investissements terminés au 31 décembre 2023 feront l'objet d'un amortissement. Tous les amortissements calculés ci-dessous comprennent uniquement les amortissements obligatoires, tels que définis par le règlement sur la comptabilité des communes.

	2024	2023
Amortissements du patrimoine administratif		
151.3312.00 Amortissements théâtre	184'500	120'400
230.3311.00 Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	823'800	872'200
230.3312.00 Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'029'950	1'029'100
230.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	65'300	91'900
230.3314.00 Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	146'400	187'100
230.3315.00 Amortissements de subventions d'investissements	8'300	17'400
230.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	91'450	106'000
513.3312.00 Amortissements du collège des Perrerets	621'650	723'500
513.3312.20 Amortissements du collège de Mauverney	167'750	91'650
513.3312.30 Amortissements du collège Les Tuillières	670'250	638'900
513.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	28'750	41'650
513.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	41'900	-
526.3312.30 Amortissements du collège de Grand Champ	711'550	696'350
526.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	92'200	86'600
580.3312.00 Amortissements rénovation Orgue du Temple	20'600	20'600
580.3315.00 Amortissements de subventions d'investissements	16'700	25'900
	4'721'050	4'749'250
Amortissements de fonds affectés		
451.3312.00 Amortissements patrimoine adm. - Déchèterie	233'400	272'050
460.3311.00 Amortissements du patrimoine administratif	25'350	72'000
810.3329.00 Amortissements du service des eaux	200'650	243'800
822.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	117'950	136'400
823.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	117'150	25'300
	694'500	749'550
Total des amortissements	5'415'550	5'498'800

Les défalcatons sont incluses dans la section 33 du plan comptable par nature dans la rubrique « amortissements du patrimoine financier ». Elles sont estimées à CHF 474'000.- pour l'année 2024 (2023 : CHF 622'950.-) et sont en principe basées sur l'historique des trois dernières années et nos connaissances de l'état des créances. Les provisions au 31 décembre 2022 couvrent entre deux et cinq ans de défalcatons réelles, selon la nature des recettes.

5.5 Participations cantonales et intercommunales

La charge des péréquations pèse chaque année lourdement sur les finances communales. En 2024, les acomptes pour l'ensemble des péréquations, soit la péréquation directe, la participation à la cohésion sociale et la réforme policière, s'élèvent à CHF 18'306'850.- contre CHF 20'600'700.- au budget 2023, soit une diminution de 11.1%. Cela représente 25.6% du total des charges épurées contre 29.0% en 2023, malgré cette diminution, les charges péréquatives réduisent toujours fortement la marge de manœuvre budgétaire de la Municipalité.

Comme mentionné en préambule, la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), plus équitable et plus prévisible, a été acceptée par une large majorité des communes vaudoises. Ce nouveau système sera bénéfique à la Commune de Gland, offrant une économie possible de l'ordre d'un million de francs (l'équivalent de 1,5 à 2 points d'impôts). Toutefois, compte tenu du processus législatif et d'une possible votation populaire, l'entrée en vigueur de cette NPIV est dès lors prévue au 1^{er} janvier 2025 et ne pourra donc pas nous apporter une bouffée d'air frais avant 2025.

En 2024, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, la participation financière des communes à la cohésion sociale sera de CHF 790'754'700.- contre CHF 796'046'500.- en 2023, soit une baisse de 0.54% par rapport aux montants calculés pour les acomptes 2023.

Les montants à charge de la Ville de Gland se présentent comme suit :

	2024 Acomptes corrigés	2024 Acomptes selon SCL	2023 Acomptes corrigés	2022 Décompte
Participation à la cohésion sociale	11'618'050	11'554'167	12'947'900	10'883'016
Prélèvements conjoncturels	2'602'500	2'538'669	2'737'500	2'538'669
Ecrêtage	405'350	405'319	1'035'150	312'496
Répartition solde après prélèvements	8'610'200	8'610'178	9'175'250	8'031'851
Péréquation nette	4'626'950	4'626'905	5'590'050	4'438'968
Population	-8'878'050	-8'878'092	-8'341'150	-8'733'386
Solidarité	-	-	-	-
Dépenses thématiques	-	-	-	-
Alimentation	13'505'000	13'504'997	13'931'200	13'172'354
Réforme policière	2'061'850	2'061'802	2'062'750	2'035'606
Charges pour commune sans police	1'207'000	1'206'987	1'177'100	1'222'364
Répartition du solde	854'850	854'816	885'650	813'242
Total	18'306'850	18'242'874	20'600'700	17'357'590

Pour la Commune de Gland, les prélèvements conjoncturels, calculés par le Service des communes et du logement sur la base des recettes conjoncturelles 2022, s'élèvent à CHF 2'538'669.-, en augmentation de 0.5% par rapport à 2023. Néanmoins, les acomptes 2024 sont calculés sur la base de la moyenne des cinq dernières années des impôts conjoncturels corrigés des impôts exceptionnels sur les donations de 2020. Pour cette raison, les prélèvements conjoncturels ont été corrigés à la hausse et une demande de correction des acomptes à payer sera adressée au Canton dès le début 2024. Cette méthode a été appliquée de manière similaire lors de l'élaboration du budget dès 2019. Ainsi, les prélèvements conjoncturels corrigés diminueront de CHF -135'000.- par rapport au budget 2023.

Pour la cinquième fois consécutive, Gland contribuera à hauteur de CHF 405'350.- au titre de l'écrtage (2023 : CHF 1'035'150.-). Le solde réparti après prélèvements diminue, quant à lui, à CHF 8'610'178.-, soit -6.2% par rapport à 2023, sur la base d'un nombre de points écartés à charge de la Commune de CHF 12.50, multiplié par la valeur du point d'impôt de CHF 688'905.- (2023 : CHF 12.70 x CHF 722'642.-). Le nombre de points à répartir a diminué, alors que la valeur de notre point d'impôt a fortement augmenté. Il en résulte une diminution de la participation à la cohésion sociale à charge de Gland de -9.3% par rapport aux acomptes 2023 et une augmentation de 6.2% par rapport au décompte 2022.

Au niveau de la péréquation directe, l'alimentation du fonds de péréquation diminue pour l'année 2023 (-3.1%). En revanche, la rétrocession de la couche de la population augmente de CHF +536'900.-. La Commune n'a jamais bénéficié des rétrocessions relatives aux dépenses thématiques (routes, forêts, transports). Ainsi, la péréquation directe nette subit une baisse de 17.2% (CHF -963'145.-) par rapport aux acomptes 2023 (après avoir subi une hausse l'année précédente (CHF +1'096'600.-).

Le coût total de la réforme policière est quasiment identique aux acomptes 2023. Il est composé des charges pour commune sans police, facturé par l'Etat au coût réel aux communes délégatrices, mais plafonnées à deux points d'impôts. Les charges pour commune sans police augmentent de CHF 29'900.- par rapport à 2023. Le second élément de calcul est le manque de financement pour l'Etat, couvert par la péréquation en fonction des points d'impôt écartés. L'acompte est fixé à CHF 62.46 par habitant, sur la base de la population déterminée au

31 décembre 2022, soit 13'686 (2023 : CHF 66.56 x 13'306 habitants au 31 décembre 2021). La répartition du solde diminue ainsi de CHF 30'800.- par rapport à 2023.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'acomptes et que le décompte final 2023 sera comptabilisé en 2024, qui viendra augmenter ou réduire notre participation à la péréquation. Cependant, étant dans l'incertitude totale quant au solde final de la participation à la cohésion sociale, à la valeur du point d'impôt par habitant de notre commune mais aussi de ceux des autres communes, il est impossible d'en prédire l'impact pour l'instant. En outre, le décompte final de péréquation 2024 aura un impact sur les comptes annuels 2025 seulement.

Hors participation à la cohésion sociale et réforme policière, les remboursements et participations au Canton (groupe de comptes 351) sont supérieurs au budget 2023. En effet, l'augmentation des indemnités pour lignes de trafic régional (CHF +127'350) pèse sur cette section, tout comme l'augmentation de la participation communale à la FAJE (CHF +2'750.-).

Hors péréquation directe, les remboursements et participations à des communes et associations de communes (groupe de comptes 352) augmentent de CHF 92'250.- par rapport au budget 2023. Cette augmentation est principalement due au fait que la participation financière communale à l'APEC augmente de CHF +58'150.-, tout comme la participation à la région PCi (CHF +13'100.-) et au Conseil Régional (CHF +6'250.-). Les finances d'écolages (CHF +11'700.-) et les camps scolaires (CHF +24'050.-) participent également à cette augmentation. Néanmoins, elles sont compensées par la diminution de la participation de la Commune au financement de la formation d'élèves en classe d'accueil sur d'autres communes (CHF -50'500.-).

5.6 Aides et subventions

Les subventions pour « Efficacités énergétiques » et pour « Développement durable », qui représentent 30% des taxes y relatives, sont en diminution de CHF 66'600.- par rapport à 2023.

Les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) augmentent de CHF 596'800.- (14.81%) par rapport à 2023 et selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents et la Commune n'a pas d'impact sur ces montants.

La subvention au Centre de loisirs des jeunes augmente de CHF 34'750.-, celle relative à l'exploitation des Transports urbain de Gland (TUG) augmente de CHF 43'200.- par rapport au budget 2023. Les subventions annuelles pour la culture augmentent de CHF 10'000.-. En revanche, la participation à Noctambus n'est plus d'actualité car les Villes membres de Région de Nyon ont quitté l'association Noctambus pour le 31.12.2023 (CHF -12'600.- par rapport au budget 2023).

Les autres aides et subventions sont relativement stables d'une année à l'autre.

5.7 Attributions/prélèvements aux fonds

Les attributions aux fonds de réserve augmentent considérablement par rapport au budget 2023 (CHF +984'950.-). Les prélèvements des fonds de réserve, quant à eux, augmentent de CHF 66'200.-. Ces trois dernières années, il a été décidé, par la Municipalité, de faire un prélèvement au fonds de réserve « Œuvre culturelle ». De plus, depuis 2020 et comme relaté dans le rapport des comptes 2019, une attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes » est faite.

	2024	2023
./ . Prélèvement du fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	-20'000	-20'000
Attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	9'750	10'350
Attribution au fonds de réserve "Arborisation"	5'000	5'000
./ . Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"	-149'750	-11'950
Attribution / ./ . Prélèvement du fonds de réserve "Egouts"	793'700	-129'500
./ . Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-853'850	-795'950
Attribution au fonds de réserve "Eau"	414'400	183'400
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	246'400	193'100
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	77'950	170'400
	523'600	-395'150
Total des attributions aux fonds de réserve	1'547'200	562'250
Total des prélèvements des fonds de réserve	-1'023'600	-957'400
	523'600	-395'150

A noter qu'il ne s'agit là que de prévisions et que les attributions, respectivement les prélèvements réels, découleront des charges et des revenus affectés réellement survenus dans l'exercice 2024.

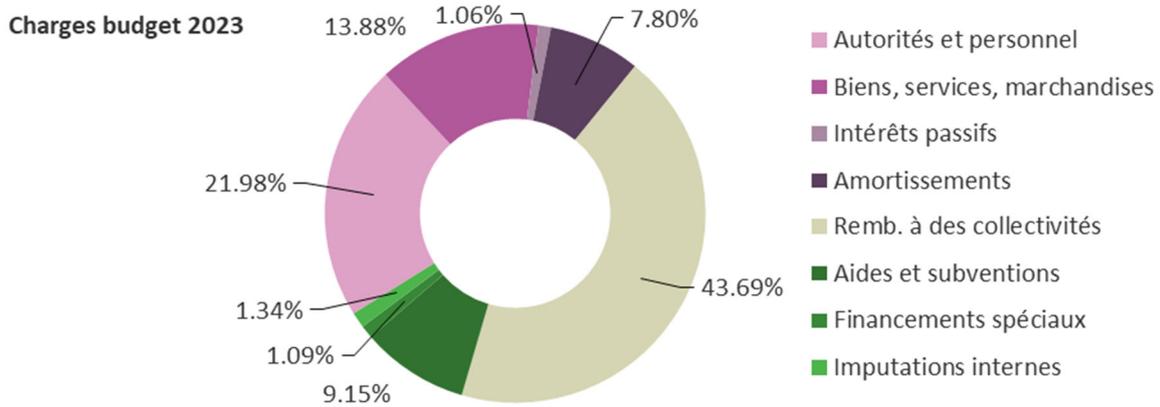
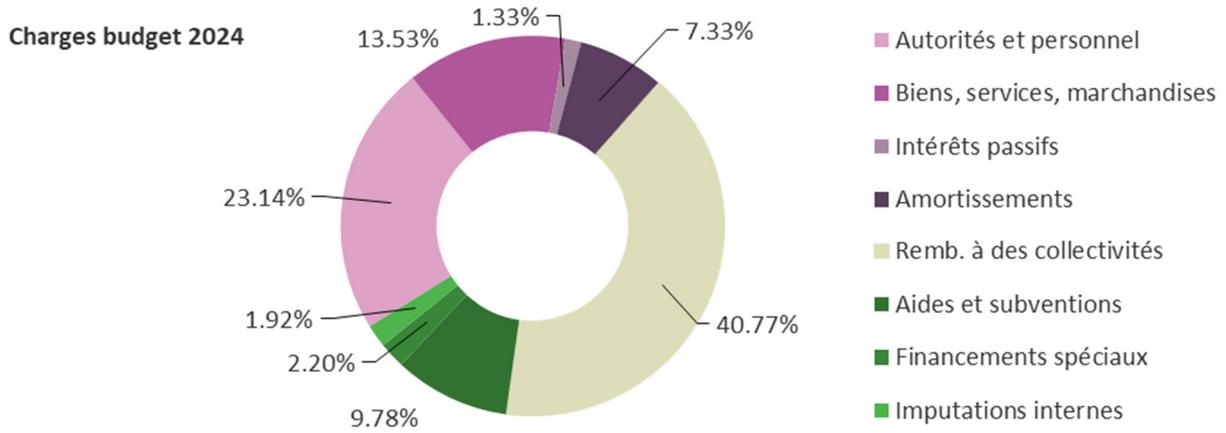
5.8 Imputations internes

Les imputations internes consistent principalement en imputations des charges financières et frais d'entretien des bâtiments au secteur scolaire. Pour le budget 2024, le montant est supérieur au budget 2023 (CHF +494'250.-, +32.1%). Ces imputations internes n'ont d'impact ni sur le résultat, ni sur la marge d'autofinancement.

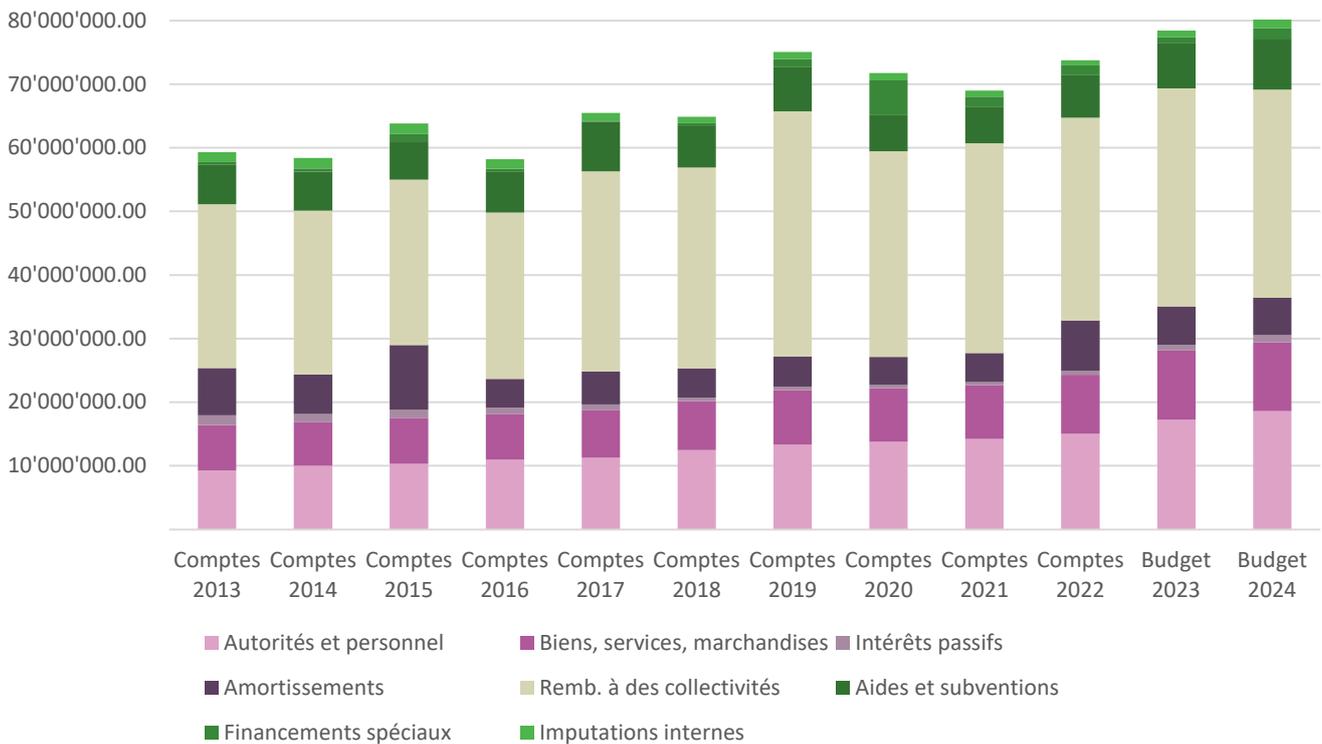
La méthodologie des imputations internes est similaire à l'exercice précédent, à l'exception des imputations des traitements et charges sociales du Bureau technique du SIE (secteur 400) ainsi que du Groupe Voirie (secteur 430) vers les secteurs Egouts, épuration (secteur 460) et Eaudici (secteur 815). En effet, jusqu'à présent les traitements et charges sociales d'une partie du Groupe voirie étaient directement comptabilisés dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460), alors qu'ils sont désormais comptabilisés via les imputations internes. Dans le cadre de la conversion du plan comptable en MCH2, une analyse du volume de travail nécessaire à l'entretien du réseau d'égouts, presté par le Groupe voirie et le Bureau technique, a été effectuée. Dès 2024, des imputations internes seront comptabilisées pour tenir compte de cette activité et non plus une comptabilisation directe des salaires dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460). Par ailleurs, afin de valoriser les heures du Bureau technique (secteur 400) passées pour les projets de l'entente intercommunale "Eaudici", des imputations internes pour les traitements et charges sociales ont été prévues dès 2024. Les partenaires de projet Arzier-Le Muids et Genolier sont facturées pour ces prestations de services.

	2024	2023
350.4902.00 Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires	-91'650	-74'350
513.3902.00 Imputations - Produits d'entretien écoles primaires	51'550	34'100
526.3902.00 Imputations - Produits d'entretien écoles secondaires	40'100	40'250
350.4902.10 Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	-440'350	-438'700
513.3902.10 Imputations - Entretien des bât. écoles primaires	236'200	238'050
526.3902.10 Imputations - Entretien des bât. écoles secondaires	204'150	200'650
220.4909.00 Imputations - Intérêts	-618'200	-500'050
151.3909.00 Imputations - Intérêts théâtre	12'300	8'700
352.3909.00 Imputations - Intérêts Immeuble s/Vignes	20'050	20'050
356.3909.00 Imputations - Intérêts Immeubles WWF	60'800	60'800
357.3909.00 Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.4	25'050	32'350
358.3909.00 Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.1	4'900	4'100
451.3909.00 Imputations - Intérêts Déchèterie	53'050	37'250
460.3909.00 Imputations - Intérêts égouts	30'700	13'200
513.3909.00 Imputations - Intérêts écoles primaires	330'400	260'850
526.3909.00 Imputations - Intérêts écoles secondaires	41'050	36'750
580.3909.00 Imputations internes - Intérêts Eglise	1'900	1'700
810.3909.00 Imputations - Intérêts eau	38'000	24'300
200.4901.00 Imputations - Gestion eau-égout	-23'200	-23'200
460.3901.00 Imputations - Gestion égouts	11'600	11'600
810.3901.00 Imputations - Gestion eau	11'600	11'600
430.4902.00 Imputations internes Littering (Développement Durable)	-11'000	-11'000
823.3902.00 Imputations - Développement durable	11'000	11'000
400.4901.10 Imputations internes - Traitements et charges sociales	-312'500	-
430.4901.10 Imputations internes - Traitements et charges sociales	-44'650	-
460.3901.10 Imputations internes - Traitements et charges sociales	302'150	-
815.3901.10 Imputations internes - Traitements et charges sociales	55'000	-
Montant total des imputations internes	1'541'550	1'047'300

6 Evolution des charges par nature



Evolution des charges par nature de 2013 à 2024



7 Revenus par nature

4	Revenus	78'182'100	74'686'050	3'496'050	4.68%
40	Impôts	50'529'250	48'360'950	2'168'300	4.48%
	Impôt revenu et fortune des personnes physiques	37'435'000	35'922'000	1'513'000	4.21%
	Impôt bénéfice et capital des personnes morales	6'751'000	5'880'000	871'000	14.81%
	Impôt foncier	3'320'000	3'125'000	195'000	6.24%
	Droits de mutations	1'763'000	1'838'000	-75'000	-4.08%
	Impôt sur les successions et les donations	621'000	967'000	-346'000	-35.78%
	Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	133'250	125'950	7'300	5.80%
	Impôts récupérés après défalcatons	506'000	503'000	3'000	0.60%
41	Patentes	17'750	5'800	11'950	206.03%
	Patentes	17'750	5'800	11'950	206.03%
42	Revenus du patrimoine	2'545'850	2'619'300	-73'450	-2.80%
	Revenus des capitaux du patrimoine financier	3'850	3'850	-	0.00%
	Revenus des immeubles du patrimoine financier	1'414'350	1'460'000	-45'650	-3.13%
	Revenus des prêts du patrimoine administratif	144'200	144'200	-	0.00%
	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	983'450	1'011'250	-27'800	-2.75%
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	10'818'050	10'045'550	772'500	7.69%
	Emoluments	521'200	493'500	27'700	5.61%
	Soins médicaux et dentaires	3'500	5'250	-1'750	-33.33%
	Ecolages	773'550	768'100	5'450	0.71%
	Taxes de raccordement et d'utilisation	7'013'050	6'180'800	832'250	13.47%
	Ventes et prestations de service	1'488'000	1'562'000	-74'000	-4.74%
	Remboursements de tiers	395'300	483'850	-88'550	-18.30%
	Amendes	180'000	180'000	-	0.00%
	Autres recettes	443'450	372'050	71'400	19.19%
44	Parts à des recettes cantonales	1'008'550	1'236'350	-227'800	-18.43%
	Parts à des recettes cantonales (gains immobiliers)	1'008'550	1'236'350	-227'800	-18.43%
45	Participations, remboursements à des collectivités	10'383'100	10'008'050	375'050	3.75%
	Canton	1'021'150	1'265'950	-244'800	-19.34%
	Communes et associations de communes	9'361'950	8'742'100	619'850	7.09%
46	Autres prestations de tiers	92'650	109'800	-17'150	-15.62%
	Participations et subventions de tiers	92'650	109'800	-17'150	-15.62%
48	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'245'350	1'252'950	-7'600	-0.61%
	Prélèvements fonds de réserve et de renouvellement	20'000	20'000	-	0.00%
	Prélèvements financements spéciaux	1'225'350	1'232'950	-7'600	-0.62%
49	Imputations internes	1'541'550	1'047'300	494'250	47.19%
	Imputations internes	1'541'550	1'047'300	494'250	47.19%

8 Commentaires sur les principaux postes de revenus

8.1 Impôts

8.1.1 Recettes régulières d'impôts

En ce qui concerne les recettes régulières d'impôts, nos prédictions sont basées sur la moyenne historique des cinq dernières années, corrigées des éléments non récurrents et des effets conjoncturels. Comme mentionné en préambule, le budget est marqué par l'expansion des recettes fiscales des personnes morales et des personnes physiques. Cette hypothèse est corroborée par l'arrivée de nouveaux habitants qui renforceront les recettes d'impôts sur le revenu et fortune des personnes physiques.

8.1.1.1 Valeur du point d'impôt communal

La valeur du point d'impôt communal représente le rendement d'un point d'impôt. Exprimé par habitant, cette mesure devient un élément comparable entre communes.

Les impôts réguliers déterminants pour le calcul de la valeur du point d'impôt communal sont, déduction faite des défalcatons, les impôts sur les personnes physiques et personnes morales, l'impôt à la source, l'impôt spécial des étrangers, les impôts complémentaires sur immeubles, les impôts fonciers, ainsi que les impôts récupérés après défalcation. Cette année, est également pris en compte dans le calcul, le montant en faveur de Gland résultant de la répartition des CHF 34'125'814.- de compensation de la Confédération pour la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) en 2023, soit CHF 574'250.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2024 et est considérée comme une recette d'impôts (compensation d'une perte fiscale) conformément aux communications du Canton et de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2024 est estimée à CHF 732'857.-, soit 4.5% d'augmentation par rapport au budget 2023 (CHF 701'176.-) et 6.4% par rapport aux comptes 2022 (CHF 688'757.-). Comme mentionné en préambule, cette augmentation de la valeur du point d'impôt est essentiellement due à l'expansion des recettes fiscales des personnes morales et à l'augmentation prévue de la population.

La valeur du point d'impôt par habitant, quant à elle, est ainsi estimée à CHF 52.35 pour 2024 (2023 : CHF 50.99). Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 47.91 par habitant selon acomptes de péréquation 2024 (base 2022) et était de CHF 48.47 par habitant en 2022.

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Impôts réguliers déterminants	44'704'250	42'771'750	42'014'183
Coefficient fiscal	61.0	61.0	61.0
Valeur du point d'impôt communal (VPIC)	732'857	701'176	688'757
Habitants	14'000	13'750	13'686
VPIC / habitant	52.35	50.99	50.33
Moyenne cantonale	47.91	47.93	46.17

8.1.1.2 Personnes physiques – revenus et fortune

En ce qui concerne l'évaluation des recettes fiscales 2024 des personnes physiques, les arrivées de citoyens ont été considérés, ainsi qu'un facteur de croissance des acomptes de l'ordre de -1.8% environ (2023 : -1.6%) net et d'une croissance des compléments des années antérieures de 2.8% (2023 : +11.8%). Pour arriver à ces montants de

croissance, la Municipalité mise sur une croissance de la population (et donc des contribuables) de 2.9% pour 2023 (+314 personnes). Cela devrait renforcer significativement et durablement les finances communales.

Au mois de septembre 2023, les recettes des personnes physiques sont inférieures de CHF 34'471.- au budget. C'est CHF 1'580'161.- de plus par rapport à la même période l'année précédente et représente tout de même 99.9% du budget 2023.

8.1.1.3 Impôt à la source

Le montant porté au budget est basé sur le montant prélevé en 2022 qui s'était élevé à environ CHF 1'100'000.-.

8.1.1.4 Impôt spécial étrangers

Le montant porté au budget tient compte de la baisse constatée ces dernières années ainsi que du changement de statut de certains contribuables étrangers devenus citoyens suisses. Les recettes fiscales provenant de ces personnes sont désormais comptabilisées dans les recettes d'impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Le montant budgété pour l'impôt spécial étranger est de CHF 705'000.- pour 2024.

8.1.1.5 Personnes morales - bénéfiques et capital

En vertu de la RIE III VD, le taux moyen d'imposition des personnes morales est passé de 20.55% en 2018 à 13.59% en 2019 à Gland, soit une baisse de taux effectif de 33.84% pour les entreprises.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) estime que l'économie suisse devrait connaître une croissance du PIB de 1.3% en 2023 et s'abaisser à 1.2% en 2024. Cette croissance est en-dessous de la moyenne sans pour autant que la Suisse entre en récession grave, sous l'hypothèse qu'il n'y aura pas de pénurie d'énergie pouvant entraîner des arrêts de production généralisés pour l'hiver à venir. Le chômage en Suisse devrait augmenter légèrement, aux alentours de 2.3% en 2024, contre 2.0% environ en 2023. Selon les prévisions, la situation économique nationale se péjore sans toutefois avoir des conséquences immédiates et importantes.

Au niveau de l'économie locale, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales se monte à CHF 4'993'801.- et l'impôt sur le capital à CHF 372'444.- au 31 septembre 2023. L'impôt sur le capital atteint que 100.66% (CHF +2'444.-) pour l'exercice 2023, la cible est très proche du budget en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice (CHF -71'199.- ; 98.6%) et la Municipalité table sur la pérennité de ces revenus. Les pertes de recettes fiscales engendrées par la RIE III VD ont été plus que compensés par les excellents résultats de certaines entreprises. Ces facteurs de croissance ont également été pris en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfiques des sociétés.

8.1.1.6 Impôts complémentaire s/immeubles

L'impôt complémentaire sur les immeubles (ICI) est perçu sur les immeubles des personnes morales qui ne servent pas au propre usage de l'activité de ladite personne morale. Lorsqu'une vente intervient, l'impôt complémentaire des 15 dernières années est remboursé dans les limites du droit de mutation payé dans le cadre de la vente. Cet impôt est donc censé garantir le droit de mutation et les 15 dernières années de cet impôt doivent être remboursées à la société si elle vend son immeuble et qu'un droit de mutation est payé par l'acquéreur.

L'ICI est donc une sorte de complément à l'impôt foncier sur les immeubles des personnes morales qui ne servent pas au propre usage de l'activité, car il est basé sur la valeur fiscale du bien immobilier. Cette recette d'impôt a donc un caractère pérenne. Cela dit, une certaine volatilité dans cet impôt complémentaire sur les immeubles est induite par les remboursements dans le délai de 15 ans. De plus, l'assiette fiscale peut varier si des biens immobiliers sont transférés d'une personne physique à une personne morale et inversement. Il est donc par nature moins stable que l'impôt foncier. En outre, le risque de remboursement s'éteint après quinze ans pour chaque période fiscale.

Le montant budgété est aligné sur la moyenne convertie des années 2018 à 2022 et est estimée à CHF 486'000.- pour 2024.

8.1.1.7 Impôt foncier

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années et de l'évolution du parc immobilier sis sur le territoire communal. L'impôt foncier est un agrégat relativement stable et récurrent par nature.

8.1.1.8 Autres sources de revenus d'impôts

Pour les autres sources de revenus d'impôts, telles que les impôts récupérés après défalcatons et les intérêts moratoires, l'impôt sur les chiens, ainsi que les autres postes de moindre importance, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années.

8.1.2 Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)

En ce qui concerne les impôts dits conjoncturels, qui ont par nature un caractère aléatoire et sont irréguliers, tels que les droits de mutation, gains immobiliers, successions et donations et l'impôt complémentaire sur immeubles, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années. La Municipalité estime que cette méthode est objective et au plus proche de la réalité, sans toutefois être imprudente. Il est important de relever que la moitié des impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutation et les successions / donations est restituée au Canton dans le cadre de notre contribution à la participation à la cohésion sociale.

8.1.2.1 Impôts travailleurs frontaliers

En vertu de l'Accord du 11 avril 1983 relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers, la République française rétrocède à l'Etat de Vaud un pourcentage des salaires, traitements et autres rémunérations similaires reçus par des travailleurs frontaliers imposés en France, lorsque certaines conditions sont remplies (retour au domicile principal quatre fois par semaine ; trajet aller-retour de moins de trois heures). La remise à l'employeur d'une attestation de résidence fiscale délivrée par la République française est également une condition. Si l'une des conditions n'est pas remplie, l'employeur vaudois a l'obligation de retenir l'impôt à la source.

Pour 2024, le budget a été revu légèrement à la hausse par rapport au budget 2023 afin d'être au plus près du montant encaissé en 2023 pour la masse salariale 2022 (CHF 3'037'805.-) dans le but de refléter la réalité. Ce montant augmente depuis l'année 2020, à la suite d'un changement de méthode de travail de la part du Canton qui a permis d'être au plus près de la réalité en captant un maximum d'entreprises employant des travailleurs frontaliers.

8.1.2.2 Part à l'impôt sur gains immobiliers

La Commune est largement tributaire de l'évolution du marché immobilier et une ou deux importantes opérations peuvent fortement modifier le résultat. L'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années.

8.1.2.3 Charges liées à la perception d'impôts

Enfin, les charges liées à la perception d'impôts se basent sur une moyenne historique. De manière similaire au budget 2023, les défalcatons ont été estimées sur la base de l'historique des cinq dernières années et de nos connaissances de l'état des créances. De plus, elles tiennent compte de la provision pour débiteurs douteux existante, jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2024. Elle culminait à CHF 1'801'302.- pour les créances fiscales au 31 décembre 2022, ce qui équivaut à quatre à cinq ans de défalcatons en moyenne.

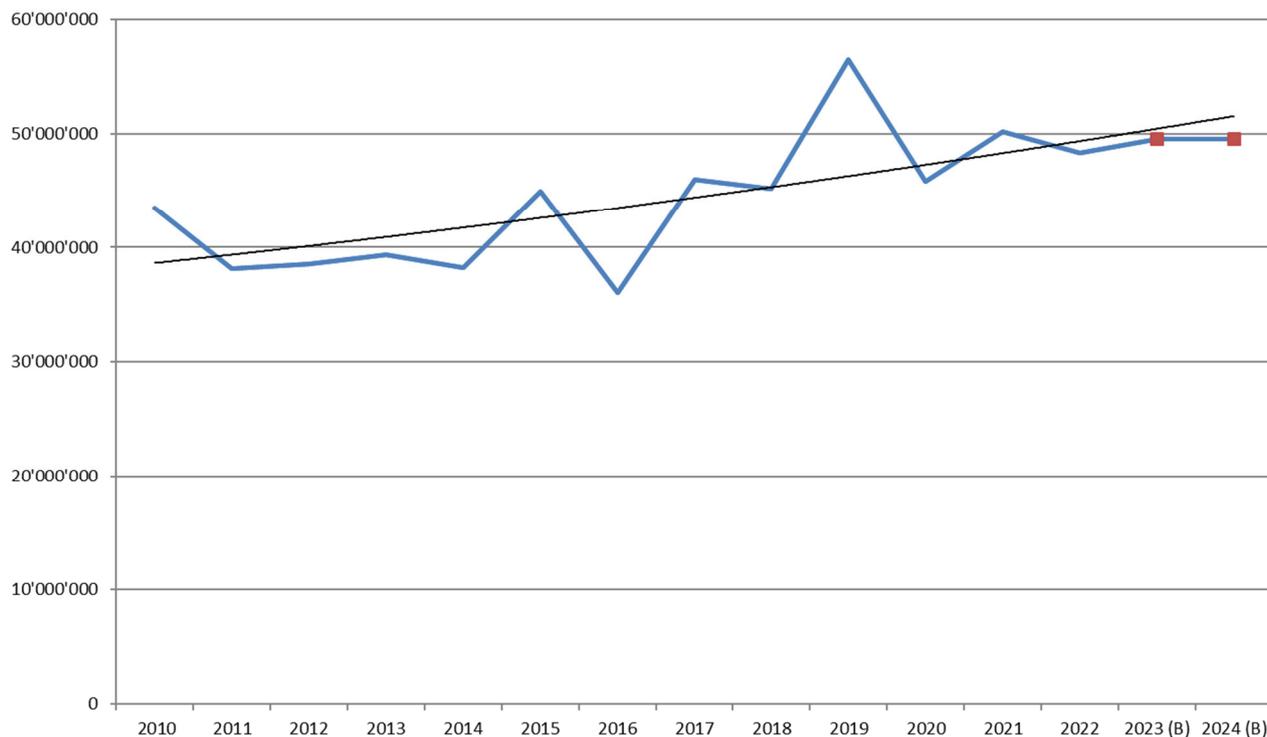
8.1.3 Evolution des revenus fiscaux

Le tableau de la page suivante compare les recettes fiscales budgétées pour l'année 2024 au budget 2023, aux comptes annuels 2022, ainsi qu'à la moyenne des années 2018 à 2022 convertie au taux d'imposition actuel de 61.0%.

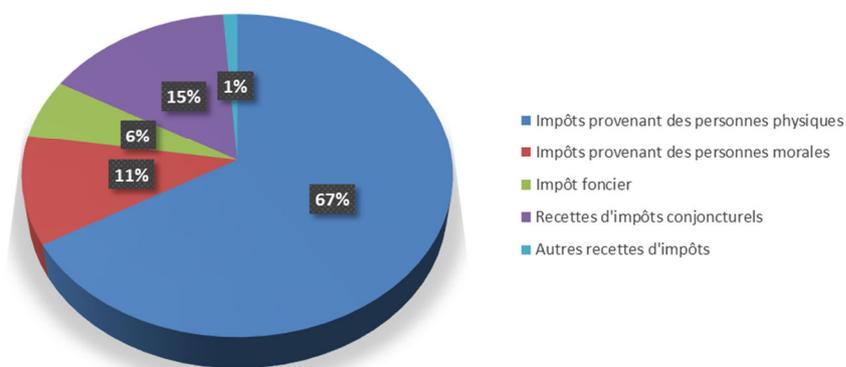
L'évolution des recettes d'impôts réalisées de 2010 à 2022 ainsi que les recettes budgétées pour les années 2023 et 2024 sont montrées sous forme graphique à la page suivante. Ce graphique montre que l'estimation des recettes fiscales pour l'année 2024 suit assez bien la tendance des 15 dernières années, puisque le pronostic très proche de la courbe de régression (méthode statistique d'estimation).

En outre, le graphique suivant rappelle l'importance relative de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour la Ville de Gland. Cette source de revenu représente environ 67% des recettes d'impôts, ce qui est une situation particulière par rapport à d'autres communes, qui ont plus de revenus fiscaux provenant des entreprises.

Evolution des recettes d'impôts de 2010 à 2022, budgets 2023 et 2024



Poids relatif des recettes d'impôts selon leur nature - Moyenne 2018 à 2022



Analyse des revenus fiscaux des années 2018 à 2024

Comptes	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Variation Budget 2024 vs Budget 2023	Variation Budget 2024 vs Budget 2023	Comptes 2022	Variation Budget 2024 vs Comptes 2022	Moyenne convertie Comptes 2018-2022	Variation Budget 2024 vs Moyenne 5 ans
Recettes régulières d'impôts									
210.4001.00	Impôts sur le revenu	26'735'000	26'120'000	615'000	2.4%	25'571'315	4.6%	25'163'786	6.2%
210.4002.00	Impôt sur la fortune	5'865'000	5'580'000	285'000	5.1%	5'288'066	10.9%	5'829'952	0.6%
210.4003.00	Impôt à la source	1'100'000	997'000	103'000	10.3%	1'106'072	-0.5%	989'611	11.2%
210.4004.00	Impôt sur la dépense (spécial étrangers)	705'000	825'000	-120'000	-14.5%	704'264	0.1%	758'828	-7.1%
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des sociétés	5'885'000	5'065'000	820'000	16.2%	5'191'647	13.4%	4'458'929	32.0%
210.4012.00	Impôt sur le capital des sociétés	380'000	370'000	10'000	2.7%	350'232	8.5%	417'505	-9.0%
210.4013.00	Impôt compl. Sur immeuble sociétés	486'000	445'000	41'000	9.2%	549'055	-11.5%	485'268	0.2%
210.4020.00	Impôt foncier	3'320'000	3'125'000	195'000	6.2%	3'092'516	7.4%	2'915'922	13.9%
210.4061.00	Impôt sur les chiens	80'000	75'000	5'000	6.7%	69'900	14.4%	67'580	18.4%
210.4090.00	Impôts récupérés après défalctions	121'000	133'000	-12'000	-9.0%	72'861	66.1%	121'822	-0.7%
210.4090.10	Intérêts moratoires	385'000	370'000	15'000	4.1%	312'833	23.1%	385'600	-0.2%
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA	574'250	720'500	-146'250	-20.3%	579'155	-0.8%	0	0.0%
		45'636'250	43'825'500	1'810'750	4.1%	42'887'917	6.4%	41'594'802	9.7%
Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)									
210.4040.00	Droits de mutations	1'763'000	1'838'000	-75'000	-4.1%	1'715'929	2.7%	1'763'270	0.0%
210.4050.00	Impôts sur les successions & donations	621'000	967'000	-346'000	-35.8%	884'375	-29.8%	621'681	-0.1%
210.4003.10	Impôt sur les frontaliers	3'030'000	2'400'000	630'000	26.3%	2'399'699	26.3%	2'105'577	43.9%
210.4411.00	Part à l'impôt sur gains immobiliers	1'003'000	1'230'000	-227'000	-18.5%	1'037'215	-3.3%	1'003'638	-0.1%
		6'417'000	6'435'000	-18'000	-0.3%	6'037'218	6.3%	5'494'167	16.8%
Recettes totales		52'053'250	50'260'500	1'792'750	3.6%	48'925'135	6.4%	47'088'969	10.5%
Charges liées à la perception d'impôts									
210.3187.00	Emoluments de perception	350'000	320'000	30'000	9.4%	370'875	-5.6%	349'928	0.0%
210.3290.00	Intérêts compensatoires	10'000	19'000	-9'000	-47.4%	2'792	258.2%	9'553	4.7%
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalctions)	467'000	608'750	-141'750	-23.3%	244'322	91.1%	466'240	0.2%
		827'000	947'750	-120'750	-12.7%	617'989	33.8%	832'345	-0.6%
Recettes nettes		51'226'250	49'312'750	1'913'500	3.9%	48'307'145	0.9%	46'256'625	10.7%

8.2 Revenus du patrimoine

Les revenus du patrimoine financier et administratif sont relativement stables d'une année à l'autre, à l'exception des revenus locatifs. En effet, les revenus estimés pour la location du bâtiment de l'Avenue du Mont-Blanc 27-29 sont en diminution, en 2024, et s'élèvent à CHF 264'600.- contre CHF 332'200.- en 2023. Il en va de même pour le loyer de la ressourcerie de la déchèterie (CHF -30'600.-). En revanche, les loyers, terrains et fermages sont en augmentation comparé au budget 2023 (CHF +18'850.-).

Les revenus liés aux autorisations de stationnement sont estimés à la hausse (CHF +27'350.-), contrairement aux revenus du plan de mobilité qui ont été revus à la baisse (CHF -25'000.-). Les montants budgétés se basent sur les résultats de l'année 2022.

8.3 Taxes, émoluments, produits des ventes

Comme mentionné en préambule, les recettes provenant des taxes de raccordement au réseau d'eau et d'égouts sont en forte hausse pour le budget 2024 (CHF 1'634'600.- contre CHF 662'000.-), notamment à cause de travaux extraordinaires qui vont débiter l'an prochain. Les montants perçus pour les permis de construire sont, par conséquent, également supérieurs au budget 2023 et s'élèvent à CHF +177'150.

Les taxes annuelles d'épuration et d'entretien du réseau d'égouts sont très proches des estimations faites en 2023 (CHF +850.-) selon les estimations et la taxe forfaitaire déchets devrait rapporter CHF 15'200.- de moins en fonction des habitants et entreprises inscrits à Gland à fin août 2023.

Les produits des taxes d'usage du sol, taxes sur l'éclairage public, taxes pour les énergies renouvelables et pour le développement durable sont, quant à eux, en diminution par rapport au budget 2023, selon les estimations qui ont été communiquées par la SEIC (CHF -79'300.-). Les taxes et redevances de la déchetterie atteignent CHF 122'000.-, soit CHF 20'000.- de moins qu'au budget 2023. Enfin, les prévisions pour la rétrocession de la taxe au sac ont également été revues à la baisse (CHF -25'000.-).

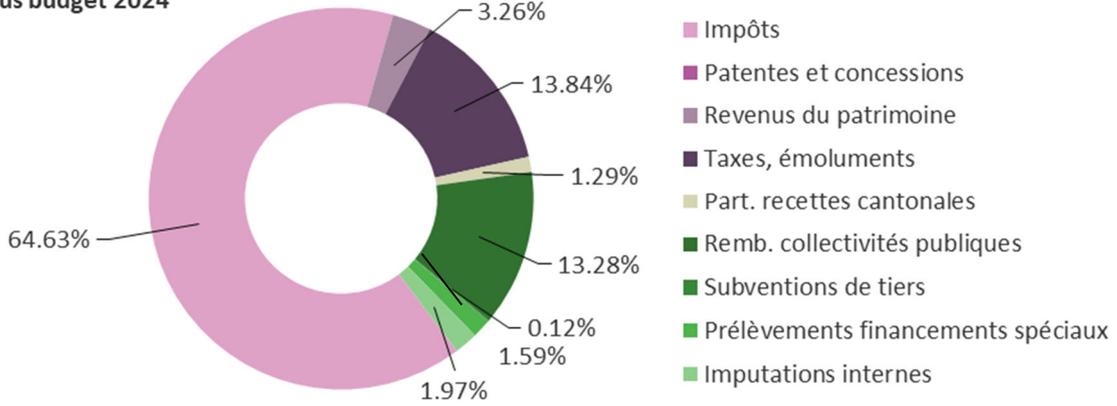
L'augmentation des ventes et prestations de service ainsi que des remboursements de tiers est principalement induite par l'augmentation de la rétrocession de l'Etat afférente à la péréquation indirecte (CHF +536'900.-) et l'augmentation de la participation des communes d'Arzier-Le Muids et Genolier à eaudici. De plus, l'estimation des recettes liées aux finances d'écolages a été augmentée de CHF 30'500.- sur la base des élèves d'autres communes enclavés à Gland à la rentrée 2023. En revanche, après avoir subi une nette augmentation en 2023, la compensation fédérale RFFA pour 2024 est en diminution de CHF 146'250.-. La participation du Canton pour les frais liés scolarisation des enfants requérants, est en diminution de CHF 77'000.-, et s'élève à CHF 55'700.- pour 2024. Enfin, la participation du Canton aux traitements des bibliothécaires diminue de CHF 21'950.-.

8.4 Autres prestations de tiers

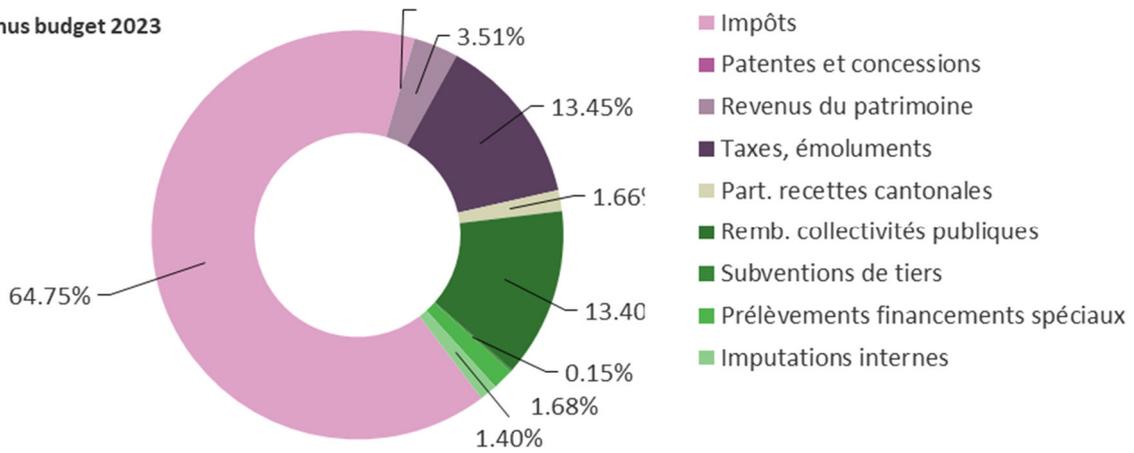
Les autres recettes comprennent essentiellement les émoluments de l'Office des poursuites refacturés, des recettes de publicité sur notre bus TUG et la participation de l'Unité territoriale pour l'entretien de l'éclairage public sur les ponts autoroutiers. Elles sont similaires à 2023.

9 Evolution des revenus par nature

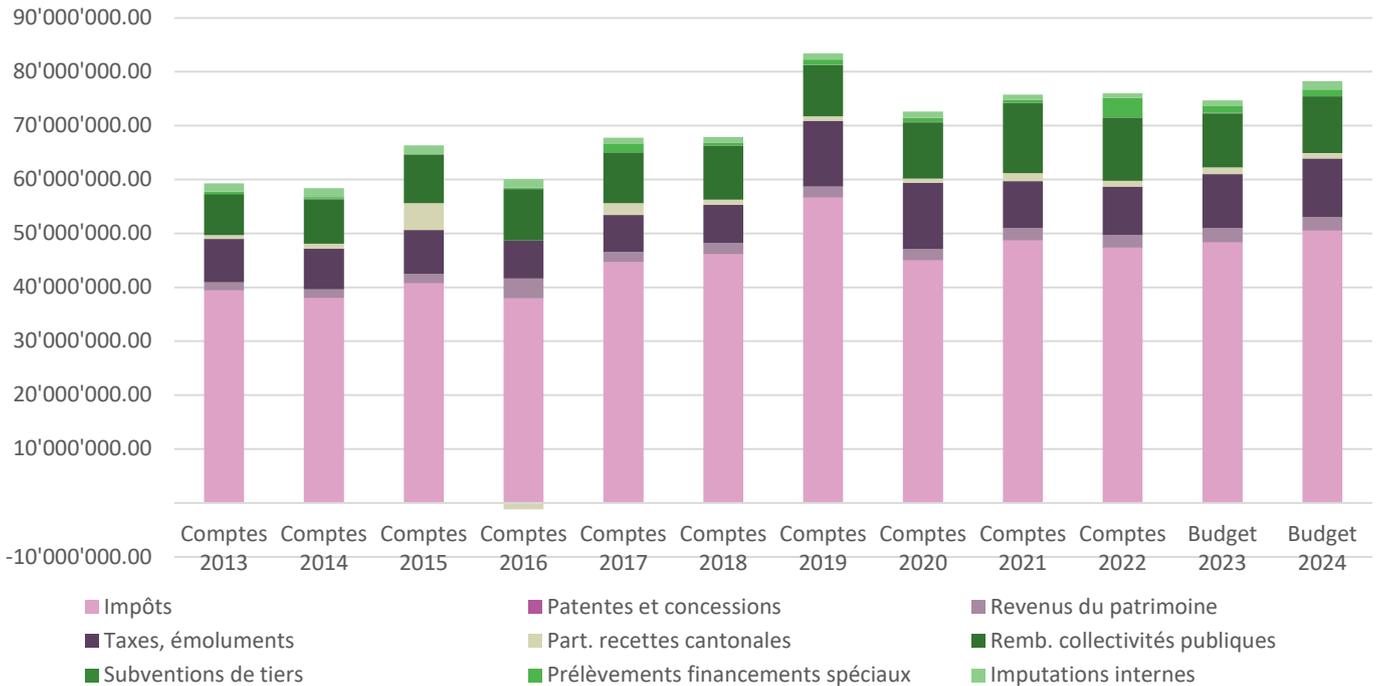
Revenus budget 2024



Revenus budget 2023



Evolution des revenus par nature de 2013 à 2024



10 Nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 »

Comme mentionné en préambule, en 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen.

Sur invitation de la Direction des finances communales, le Service des finances et de l'économie s'est porté volontaire pour rejoindre la trentaine de collectivités publiques dites « pilotes » qui vont tenir leurs comptes en MCH2 dès le 1^{er} janvier 2024. Les autres communes et associations de communes ont choisi leur année de passage, ce passage devant se faire au plus tard pour 2027.

Les principaux changements induits par MCH2 sont les suivants :

- Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation.
- Selon les principes régissant MCH2, la présentation des comptes doit offrir une vision de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances, du patrimoine et du résultat. Ceci va donc accroître la transparence des comptes communaux vis-à-vis de la population.
- La classification par nature devient plus précise avec 4 positions pour le bilan et le compte de résultats (actuel compte de fonctionnement).
- La classification fonctionnelle (actuelle classification administrative) gagne également en granularité avec 4 positions. De plus, elle s'applique aussi au compte des investissements.
- À côté de ces deux classifications harmonisées, chaque commune peut continuer à prévoir une classification ad hoc reprenant la structure spécifique de ses dicastères et de son administration. C'est le cas pour la Commune de Gland qui a opté pour une classification fonctionnelle à 5 positions.
- MCH2 prévoit un échelonnement du compte de résultat qui rend la situation financière des communes plus transparente : résultat d'exploitation, résultat financier, résultat opérationnel, résultat extraordinaire
- Le tableau des flux de trésorerie s'ajoute aux autres éléments du modèle comptable déjà existants, que sont le bilan, le compte de résultats et le compte des investissements. A noter que la Commune de Gland présente déjà un tableau des flux de trésorerie dans les comptes annuels depuis de nombreuses années.
- MCH2 introduit une table des amortissements fixant des durées d'amortissement obligatoires pour toutes les communes, cela par type d'immobilisation.
- Enfin, l'annexe devra présenter les principes et normes pour la présentation des comptes annuels, l'état du capital propre, le tableau des associations de communes, le tableau des titres et des participations, le tableau des prêts et des garanties, ainsi que le tableau des immobilisations.

A des fins de comparabilité, le budget de fonctionnement 2024 est soumis au Conseil communal selon le plan comptable vaudois (actuel) avec comme comparatifs le budget 2023 et les comptes 2022 présentés selon la même structure.

Le projet d'adoption de MCH2 se déroule en 3 étapes :

- En 2023 : Conversion des comptes du plan comptable vaudois (actuel) vers MCH2, y.c. les comptes de fonctionnement, les comptes d'investissement et les comptes du bilan.
- En 2024 : Tenue des comptes 2024 selon MCH2. D'un point de vue informatique, il y aura une bascule définitive des bases de données que lorsque les comptes 2023 seront entièrement bouclés. Cette tâche nécessite l'arrêt complet des systèmes pendant 2 jours consécutifs. Toutes les interfaces avec d'autres applications doivent être adaptées au nouveau plan comptable.
- En 2025 : Bouclage des comptes 2024 selon MCH2, y.c. élaboration de nouvelles annexes (notamment tableau de mouvements des fonds propres). Les comptes 2024 selon MCH2 auront comme comparatif le budget 2024 ainsi adopté par le Conseil communal.

La matrice de conversion du plan comptable vaudois (actuel) vers MCH2 a été élaborée en collaboration avec l'ensemble des services, offices et groupes de l'Administration. Les travaux de conversion se sont étalés sur 14 mois environ et ont nécessités collectivement près de 200 heures. Ce document de travail a également été revu par l'intégrateur informatique, les réviseurs et la Direction des finances communales de l'Etat de Vaud.

La Commission des finances a également eu l'opportunité d'appréhender la nouvelle structure des comptes lors des séances de septembre et octobre. Des thématiques particulières pourront être approfondies au cours du mois de novembre.

Des séances d'informations à destination des Conseillers et Conseillères communaux ont été dispensées par la Direction des finances communales de l'Etat de Vaud, dont une a eu lieu à Gland le mardi 7 février 2023.

Toutefois, en dépit de tous les contrôles effectués et des regards croisés des différentes parties prenantes, il n'est pas impossible que des modifications soient apportées ultérieurement au plan comptable grâce au retour d'expérience des responsables de lignes budgétaires, du Service des finances, de la Direction des finances communales de l'Etat de Vaud ou encore d'autres communes.

En outre, le nouveau plan comptable est, de manière générale, beaucoup plus détaillé. 240 nouveaux comptes ont ainsi été créés pour se conformer aux directives de la Direction des finances communales de l'Etat de Vaud. Il a parfois été difficile de faire des estimations pour des comptes scindés en plusieurs natures différentes. Dans cette optique, il est attendu des Conseillers et Conseillères communaux un peu de tolérance et de flexibilité lors des premières années d'utilisation de MCH2. Les estimations seront affinées à l'usage dans les années à venir. Pour rappel, le 1^{er} exercice entièrement sous MCH2 sera bouclé en 2025 et donc les informations complètes ne seront utilisables que pour l'établissement du budget 2026. Le budget 2025 ne pourra être élaboré qu'avec 6 mois de comptabilisation selon le plan comptable MCH2.

11 Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 52 relatif au projet de budget pour l'exercice 2024 ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- I. - que le projet de budget de l'exercice 2024 de la Ville de Gland selon le plan comptable vaudois (actuel) et selon le nouveau format MCH2, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 2'118'750.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'820'400.- est accepté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

C. Girod

P. Bovey

12 Annexes

- Budget 2024 – Récapitulation par fonction selon Plan comptable vaudois (actuel)
- Budget 2024 – Vue détaillée selon Plan comptable vaudois (actuel)
- Budget 2024 – Récapitulation par fonction selon MCH2
- Budget 2024 – Vue détaillée selon MCH2
- Renseignements complémentaires
- Liste des emprunts au 30 septembre 2023
- Plan des investissements

12.1 Récapitulation par fonction

- 38 -

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	11'661'950.00	992'450.00	11'008'650.00	1'047'200.00	9'769'824.08	863'165.52
2	FINANCES	18'721'450.00	62'788'650.00	19'111'650.00	60'431'750.00	17'548'869.55	59'057'675.87
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	3'847'900.00	2'364'850.00	3'820'800.00	2'351'550.00	6'175'583.64	4'725'415.29
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	10'068'800.00	6'069'000.00	8'821'350.00	5'113'150.00	7'525'673.32	4'332'612.38
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	7'452'650.00	576'500.00	7'348'300.00	642'100.00	6'292'771.53	586'912.90
6	POLICE	4'708'850.00	635'550.00	4'570'050.00	658'250.00	4'166'079.24	695'654.95
7	SECURITE SOCIALE	20'236'200.00	1'018'300.00	20'443'650.00	1'001'550.00	18'869'319.26	2'173'377.66
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'603'050.00	3'736'800.00	3'317'950.00	3'440'500.00	3'442'513.47	3'556'789.17
	RESULTAT		2'118'750.00		3'756'350.00	2'200'969.65	
	TOTAUX	80'300'850.00	80'300'850.00	78'442'400.00	78'442'400.00	75'991'603.74	75'991'603.74

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	11'661'950.00	992'450.00	11'008'650.00	1'047'200.00	9'769'824.08	863'165.52
10	AUTORITES	1'461'150.00	-	1'401'050.00	-	1'298'616.45	-
100	Conseil Communal	250'700.00	-	255'000.00	-	194'763.74	-
100.3001.00	Rétribution des autorités	36'000.00		36'000.00		32'085.00	
100.3003.00	Jetons de présence et commissions	78'000.00		88'550.00		65'098.25	
100.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'300.00		7'300.00		5'193.44	
100.3040.00	Cotisations caisse de pension	500.00		600.00		492.60	
100.3050.00	Assurances accidents & maladie	100.00		100.00		61.25	
100.3069.00	Remboursements de frais	7'500.00		7'500.00		3'126.75	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	15'000.00		12'000.00		25'687.50	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	30'000.00		33'000.00		10'456.90	
100.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	1'600.00		3'000.00		1'466.90	
100.3133.00	Produits de nettoyages, fournitures	500.00		500.00		-	
100.3163.00	Locations d'objets mobiliers	16'000.00		14'250.00		-	
100.3170.00	Réceptions, manifestations	5'000.00		-		-	
100.3182.00	Télécommunications	200.00		200.00		183.23	
100.3185.00	Honoraires communications	53'000.00		52'000.00		50'911.92	
101	Municipalité	857'650.00	-	799'550.00	-	836'333.41	-
101.3001.00	Traitements et vacances	613'000.00		588'000.00		630'768.40	
101.3030.00	Cotisations AVS - AI	57'600.00		55'250.00		54'534.06	
101.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		1'000.00		1'340.00	
101.3040.00	Cotisations caisse de pension	108'950.00		107'100.00		109'806.10	
101.3069.00	Remboursements de frais	32'200.00		32'200.00		31'160.97	
101.3091.00	Frais formation professionnelle	5'500.00		8'000.00		2'340.00	
101.3099.00	Charges diverses (cadeaux, repas)	39'200.00		8'000.00		6'383.88	
102	Conseil régional	352'800.00	-	346'500.00	-	267'519.30	-
102.3003.00	Indemnités Conseil intercommunal du Conseil régional	2'800.00		2'750.00		1'399.30	
102.3526.10	Conseil Régional - Participation	350'000.00		343'750.00		266'120.00	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	ADMINISTRATION	4'018'500.00	146'300.00	3'832'600.00	123'250.00	3'307'857.52	94'398.25
110	Secrétariat du Service de la population	843'850.00	125'800.00	809'600.00	123'250.00	652'977.49	56'272.17
110.3011.00	Traitements	556'900.00		526'800.00		450'037.45	
110.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	5'400.00		-		-	
110.3030.00	Cotisations AVS - AI	52'800.00		49'500.00		42'005.19	
110.3031.00	Allocations familiales communales	1'950.00		1'450.00		1'489.40	
110.3040.00	Cotisations caisse de pension	93'000.00		88'800.00		71'439.70	
110.3050.00	Assurances accidents & maladie	18'800.00		20'250.00		15'746.50	
110.3069.00	Remboursements de frais	2'000.00		2'800.00		1'976.40	
110.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	1'500.00		1'600.00		1'886.75	
110.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		1'000.00		1'215.30	
110.3170.00	Réceptions, manifestations	26'500.00		39'500.00		-	
110.3182.00	Télécommunications	1'000.00		1'200.00		934.29	
110.3183.00	Frais cartes crédit	2'100.00		2'800.00		1'755.36	
110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	13'600.00		16'000.00		19'528.00	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	56'300.00		54'900.00		42'813.15	
110.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		150.00	
110.3659.00	Dons et subventions casuels	11'000.00		3'000.00		2'000.00	
110.4272.00	Autorisations de stationner		70'000.00		42'650.00		-
110.4272.10	Plan de mobilité		55'000.00		80'000.00		54'776.32
110.4311.00	Emoluments actes de moeurs		400.00		200.00		290.00
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		400.00		400.00		1'205.85
111	Secrétariat municipal	3'078'800.00	20'500.00	2'926'700.00	-	2'564'059.86	38'126.08
111.3011.00	Traitements	1'832'000.00		1'643'300.00		1'425'710.77	
111.3011.30	Traitements apprentis	18'500.00		34'800.00		39'273.85	
111.3030.00	Cotisations AVS - AI	173'800.00		159'050.00		134'936.56	
111.3031.00	Allocations familiales communales	3'400.00		2'900.00		3'471.35	
111.3040.00	Cotisations caisse de pension	301'800.00		282'200.00		230'110.59	
111.3050.00	Assurances accidents & maladie	61'750.00		65'100.00		51'814.47	
111.3069.00	Remboursements de frais	6'500.00		7'600.00		7'176.59	
111.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	26'500.00		30'000.00		25'696.40	
111.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	15'200.00		15'000.00		10'323.80	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	4'000.00		3'900.00		73.05	
111.3116.00	Achats d'équipement PRU	-		36'000.00		936.70	
111.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	-		-		589.65	
111.3170.00	Réceptions, manifestations	130'000.00		178'250.00		154'782.76	
111.3181.00	Ports, affranchissements	67'500.00		58'000.00		68'858.30	
111.3182.00	Télécommunications	3'800.00		3'800.00		3'008.81	
111.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	45'000.00		40'000.00		42'613.30	
111.3185.20	Honoraires communications	183'500.00		129'500.00		92'304.96	
111.3185.30	Publication Gland Cité	-		39'000.00		58'938.75	
111.3185.50	Achats d'espaces et crédits sortir.lacote.ch	-		-		50'630.85	
111.3186.00	Assurances choses et RC	17'400.00		18'300.00		16'694.50	
111.3189.00	Projets de l'administration et Smart City	48'150.00		40'000.00		6'113.85	
111.3653.00	Contribution fonctionnement NRTV	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
111.4359.00	Ventes et prestations diverses		20'000.00		-		8'546.63
111.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		25'709.95
111.4361.20	Participation évènements		500.00		-		-
111.4362.00	Remboursements de frais		-		-		2'500.00
111.4362.10	La Côte - Rétrocession années précédentes		-		-		1'369.50
112	Archives	95'850.00	-	96'300.00	-	90'820.17	-
112.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'200.00		1'200.00		912.07	
112.3102.10	Reliure, restauration de documents	6'500.00		6'550.00		6'698.00	
112.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	400.00		500.00		-	
112.3189.00	Mandat externe	87'250.00		87'250.00		82'713.60	
112.3189.30	Elimination des archives	500.00		800.00		496.50	
13	PERSONNEL	343'850.00	-	371'300.00	-	226'244.81	-
130	Personnel	278'800.00	-	310'750.00	-	163'603.47	-
130.3012.00	Personnel intérimaire et missions ponctuelles	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
130.3030.00	Cotisations AVS - AI	100.00		100.00		93.35	
130.3050.00	Assurances accidents & maladie	50.00		50.00		44.18	
130.3091.00	Frais formation professionnelle	120'000.00		120'000.00		85'601.80	
130.3092.00	Frais de recherche de personnel	78'250.00		130'150.00		31'726.05	
130.3099.00	Charges diverses du personnel (cadeaux, repas)	64'400.00		36'000.00		36'426.24	
130.3189.00	Appui gestion du personnel	15'000.00		23'450.00		8'711.85	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
131	Mesures de sécurité et santé au travail (MSST)	65'050.00	-	60'550.00	-	62'641.34	-
131.3091.00	Formations MSST	9'850.00		9'000.00		13'359.60	
131.3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	18'350.00		19'150.00		20'996.10	
131.3132.00	Achats de fournitures pour soins et analyses	13'800.00		12'700.00		12'275.79	
131.3133.00	Achats produits et fourniture de nettoyage et de désinfection	-		500.00		3'479.00	
131.3156.00	Entretien d'équipements et de matériel spécialisé	16'250.00		17'200.00		10'629.50	
131.3182.00	Télécommunications	2'300.00		2'000.00		1'901.35	
131.3659.00	Dons et subventions casuels	4'500.00		-		-	
15	AFFAIRES CULTURELLES	2'816'700.00	614'550.00	2'583'250.00	604'000.00	2'432'665.50	460'941.70
150	Bibliothèques	801'450.00	225'750.00	770'850.00	247'700.00	690'834.56	211'572.85
150.3011.00	Traitements	529'100.00		504'150.00		457'704.65	
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	20'650.00		20'650.00		15'837.80	
150.3011.30	Traitements apprentis	14'250.00		14'200.00		10'192.65	
150.3030.00	Cotisations AVS - AI	53'000.00		50'650.00		44'688.44	
150.3031.00	Allocations familiales communales	500.00		750.00		700.00	
150.3040.00	Cotisations caisse de pension	86'250.00		84'800.00		72'563.70	
150.3050.00	Assurances accidents & maladie	18'850.00		20'750.00		16'469.50	
150.3069.00	Remboursements de frais	1'800.00		2'000.00		1'635.80	
150.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'300.00		5'300.00		5'553.39	
150.3102.00	Achats livres	52'000.00		50'000.00		48'232.58	
150.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	3'500.00		3'500.00		3'617.60	
150.3181.00	Ports, affranchissements	350.00		500.00		196.20	
150.3182.00	Télécommunications	1'900.00		1'600.00		1'500.70	
150.3653.00	Animations publiques	10'000.00		8'000.00		8'028.95	
150.3655.00	Subvention association pour prêts intersites	4'000.00		4'000.00		3'912.60	
150.4352.00	Rappels, livres abimés		1'500.00		1'500.00		1'837.10
150.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		307.90
150.4512.00	Part. du canton aux traitements des bibliothécaires		224'250.00		246'200.00		209'427.85
151	Théâtre	741'750.00	75'000.00	615'950.00	72'500.00	620'052.27	66'983.00
151.3011.00	Traitements	284'350.00		226'000.00		213'920.05	
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	30'000.00		36'100.00		37'473.65	
151.3011.30	Traitements apprentis	3'150.00		13'300.00		13'309.70	
151.3030.00	Cotisations AVS - AI	29'850.00		25'900.00		24'472.17	
151.3031.00	Allocations familiales communales	1'000.00		1'700.00		1'680.00	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3040.00	Cotisations caisse de pension	46'200.00		38'300.00		34'105.35	
151.3050.00	Assurances accidents & maladie	10'600.00		10'600.00		9'017.83	
151.3069.00	Remboursements de frais	1'800.00		1'800.00		2'162.70	
151.3113.00	Achats et locations d'équipements techniques	45'000.00		45'000.00		44'801.89	
151.3131.00	Fournitures buvette	20'000.00		15'000.00		23'482.69	
151.3151.00	Entretien équipement technique et consommables	30'000.00		30'000.00		49'792.58	
151.3182.00	Télécommunications	2'850.00		3'000.00		2'547.83	
151.3186.00	Assurances véhicules	150.00		150.00		-	
151.3312.00	Amortissements théâtre	184'500.00		120'400.00		120'371.00	
151.3653.10	Publicité - Promotions	40'000.00		40'000.00		37'014.83	
151.3909.00	Imputations intérêts emprunts	12'300.00		8'700.00		5'900.00	
151.4271.00	Locations du théâtre		20'000.00		20'000.00		15'720.00
151.4359.00	Recettes buvettes		35'000.00		32'500.00		32'439.50
151.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		173.50
151.4523.00	Régie théâtre / Participations de tiers		20'000.00		20'000.00		18'650.00
152	Activités culturelles	1'273'500.00	313'800.00	1'196'450.00	283'800.00	1'121'778.67	182'385.85
152.3003.00	Indemnités Commission culturelle et Comité cinéma	2'300.00		2'300.00		1'754.55	
152.3011.00	Traitements	298'700.00		285'050.00		284'790.90	
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	20'600.00		20'900.00		19'129.00	
152.3030.00	Cotisations AVS - AI	30'000.00		28'600.00		28'680.56	
152.3031.00	Allocations familiales communales	1'000.00		1'000.00		1'040.00	
152.3040.00	Cotisations caisse de pension	49'750.00		48'750.00		46'286.30	
152.3050.00	Assurances accidents & maladie	10'700.00		11'750.00		9'558.95	
152.3069.00	Remboursements de frais	200.00		200.00		-	
152.3102.00	Promotion événements culturels	62'000.00		62'000.00		38'678.91	
152.3102.10	Sentier historique - charges	10'000.00		10'000.00		-	
152.3119.00	Achats de sculptures et oeuvres d'arts	20'000.00		20'000.00		21'350.00	
152.3182.00	Télécommunications	750.00		700.00		727.59	
152.3183.00	Frais cartes crédit	4'500.00		4'500.00		4'414.71	
152.3189.00	Manifestations culturelles - Charges	80'000.00		90'000.00		70'402.77	
152.3189.10	Saison culturelle - Charges	350'000.00		300'000.00		295'268.08	
152.3652.00	Subvention LEM	133'000.00		140'700.00		136'360.90	
152.3653.00	Subventions annuelles	120'000.00		110'000.00		108'000.00	
152.3653.10	Subventions ponctuelles	40'000.00		40'000.00		38'750.00	
152.3653.30	Affichage culturel public (SGA)	20'000.00		20'000.00		16'585.45	
152.3663.00	Aides individuelles à la formation artistique	20'000.00		-		-	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
152.4356.00	Sentier historique - Refacturation Prangins		3'300.00		3'300.00		-
152.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		14'874.50
152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes		35'000.00		35'000.00		6'915.90
152.4392.10	Saison culturelle - Recettes		220'000.00		200'000.00		118'035.45
152.4392.20	Saison culturelle - Subvention Canton de Vaud		20'000.00		10'000.00		10'000.00
152.4392.30	Saison culturelle - Subvention Région de Nyon		15'000.00		15'000.00		11'600.00
152.4653.00	Affichage culturel public (externe)		500.00		500.00		960.00
152.4802.00	Prélèvement du fonds de réserve "Oeuvres culturelles"		20'000.00		20'000.00		20'000.00
16	TOURISME	72'750.00	62'250.00	78'350.00	58'100.00	75'689.17	66'920.77
160	Tourisme	51'250.00	51'250.00	48'950.00	48'950.00	55'190.95	55'190.95
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'850.00		3'650.00		4'139.32	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	43'550.00		41'650.00		46'912.31	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'850.00		3'650.00		4'139.32	
160.4066.00	Taxes de séjour, résidences secondaires		51'250.00		48'950.00		55'190.95
161	Marché hebdomadaire	21'500.00	11'000.00	29'400.00	9'150.00	20'498.22	11'729.82
161.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire	-		6'250.00		427.70	
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		450.00		40.12	
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		200.00		14.98	
161.3069.00	Remboursements de frais	-		1'000.00		-	
161.3170.00	Réceptions, manifestations	9'500.00		9'500.00		7'960.02	
161.3185.00	Honoraires organisation	12'000.00		12'000.00		11'515.40	
161.3301.00	Créances et débiteurs (défalcati	-		-		540.00	
161.4359.00	Locations emplacements		7'150.00		5'500.00		7'590.50
161.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'850.00		3'650.00		4'139.32
17	SPORTS	633'350.00	152'450.00	639'050.00	153'050.00	498'401.74	141'991.41
170	Sports	633'350.00	152'450.00	639'050.00	153'050.00	498'401.74	141'991.41
170.3123.00	Achats d'électricité	14'350.00		-		-	
170.3145.00	Entretien des places de sports	160'000.00		187'400.00		101'767.42	
170.3145.10	Patinoire mobile - charges	376'300.00		382'150.00		345'746.37	
170.3653.00	Manifestations sportives	42'900.00		42'900.00		32'888.23	
170.3653.10	Acteurs sportifs externes	21'800.00		14'600.00		9'617.92	
170.3663.00	Mérites sportifs	18'000.00		12'000.00		8'381.80	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
170.4359.00	Recettes Tir de l'amitié		1'000.00		1'000.00		1'125.50
170.4392.00	Patinoire mobile - recettes		139'450.00		112'050.00		132'008.81
170.4653.00	Contributions financières et évènements sportifs		12'000.00		40'000.00		8'857.10
18	TRANSPORTS PUBLICS	1'422'650.00	16'900.00	1'273'700.00	108'800.00	1'259'636.59	98'913.39
180	Transports publics	1'422'650.00	16'900.00	1'273'700.00	108'800.00	1'259'636.59	98'913.39
180.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	9'000.00		9'000.00		750.00	
180.3188.00	CFF - Achat cartes journalières	-		-		132'383.67	
180.3517.00	Indemnités pour lignes de trafic régional	903'050.00		775'700.00		680'890.05	
180.3527.00	Participation études et projets Région de Nyon	4'600.00		8'000.00		7'000.00	
180.3656.00	Semaine de la mobilité	6'500.00		6'500.00		-	
180.3657.00	TUG - Exploitation	448'250.00		405'050.00		374'393.15	
180.3657.10	NOCTAMBUS - Participation	-		12'600.00		12'439.00	
180.3657.20	Vélos en libre service	26'100.00		28'600.00		28'571.42	
180.3657.30	Courses expérimentales	25'150.00		28'250.00		23'209.30	
180.4359.10	CFF - Ventes cartes journalières		6'900.00		98'800.00		88'913.39
180.4657.00	TUG - Publicité		10'000.00		10'000.00		10'000.00
19	INFORMATIQUE	893'000.00	-	829'350.00	-	670'712.30	-
190	Informatique	893'000.00	-	829'350.00	-	670'712.30	-
190.3101.20	Imprimés et fournitures de bureau	20'350.00		20'250.00		19'150.35	
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	41'300.00		44'600.00		29'591.17	
190.3111.10	Leasings photocopieurs & imprimantes	126'000.00		113'000.00		111'956.50	
190.3116.00	Achats d'équipement PRU	-		34'000.00		-	
190.3151.00	Contrats maintenance	543'200.00		469'600.00		400'628.79	
190.3182.00	Télécommunications - Abt Internet	21'400.00		22'050.00		11'747.14	
190.3182.10	Télécommunications - Centrale téléphonique	10'300.00		10'600.00		10'527.65	
190.3189.00	Honoraires, frais assistance	130'450.00		115'250.00		87'110.70	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	18'721'450.00	62'788'650.00	19'111'650.00	60'431'750.00	17'548'869.55	59'057'675.87
20	COMPTABILITE	1'055'250.00	56'150.00	994'950.00	54'550.00	870'063.30	66'886.16
200	Comptabilité générale	1'055'250.00	56'150.00	994'950.00	54'550.00	870'063.30	66'886.16
200.3011.00	Traitements	778'500.00		695'600.00		635'589.55	
200.3030.00	Cotisations AVS - AI	73'100.00		65'350.00		58'707.95	
200.3031.00	Allocations familiales communales	2'400.00		2'250.00		2'340.00	
200.3040.00	Cotisations caisse de pension	129'050.00		121'000.00		102'276.25	
200.3050.00	Assurances accidents & maladie	26'000.00		26'750.00		21'926.70	
200.3069.00	Remboursements de frais	1'600.00		2'300.00		1'558.85	
200.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'550.00		5'100.00		5'061.05	
200.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	100.00		100.00		-	
200.3182.00	Télécommunications	950.00		900.00		851.11	
200.3184.00	Contentieux, frais de poursuites	16'000.00		17'900.00		21'751.84	
200.3185.00	Honoraires de la fiduciaire	22'000.00		20'000.00		20'000.00	
200.3185.10	Honoraires et frais d expertises	-		37'700.00		-	
200.4319.00	Frais de rappel		5'600.00		4'900.00		7'080.00
200.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		7'284.35
200.4362.00	Remboursements de frais de poursuite		7'750.00		6'850.00		9'721.81
200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		19'600.00
200.4901.00	Imputations internes - Gestion eau-égout		23'200.00		23'200.00		23'200.00
21	IMPOTS	827'000.00	52'053'250.00	947'750.00	50'260'500.00	617'989.41	48'925'134.90
210	Impôts	827'000.00	52'053'250.00	947'750.00	50'260'500.00	617'989.41	48'925'134.90
210.3187.00	Emoluments de perception	350'000.00		320'000.00		370'875.15	
210.3290.00	Intérêts compensatoires	10'000.00		19'000.00		2'791.94	
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	467'000.00		608'750.00		244'322.32	
210.4001.00	PP - Revenus et bénéfices en capital		26'735'000.00		26'120'000.00		25'571'314.77
210.4002.00	PP - Fortune		5'865'000.00		5'580'000.00		5'288'065.77
210.4003.00	Impôts à la source		1'100'000.00		997'000.00		1'106'072.03
210.4003.10	Impôts travailleurs frontaliers		3'030'000.00		2'400'000.00		2'399'698.60
210.4004.00	Impôt spécial des étrangers		705'000.00		825'000.00		704'264.29
210.4011.00	PM - Bénéfice		5'885'000.00		5'065'000.00		5'191'647.15
210.4012.00	PM - Capital		380'000.00		370'000.00		350'231.65
210.4013.00	PM - Impôts complémentaires s/immeubles		486'000.00		445'000.00		549'055.40

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4020.00	Impôts fonciers		3'320'000.00		3'125'000.00		3'092'516.35
210.4040.00	Droits de mutation		1'763'000.00		1'838'000.00		1'715'929.45
210.4050.00	Successions et donations		621'000.00		967'000.00		884'374.80
210.4061.00	Chiens		80'000.00		75'000.00		69'900.00
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		121'000.00		133'000.00		72'861.02
210.4090.10	Intérêts moratoires		385'000.00		370'000.00		312'833.38
210.4411.00	Gains immobiliers		1'003'000.00		1'230'000.00		1'037'215.45
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA		574'250.00		720'500.00		579'154.79
22	SERVICE FINANCIER	14'579'000.00	10'676'250.00	14'772'250.00	10'113'700.00	13'830'542.24	10'048'002.46
220	Service financier	14'579'000.00	10'676'250.00	14'772'250.00	10'113'700.00	13'830'542.24	10'048'002.46
220.3183.00	Frais bancaires	7'800.00		8'250.00		6'680.71	
220.3183.10	Frais et commissions emprunts	9'850.00		15'600.00		9'443.27	
220.3191.00	Redevance radio-télévision	1'500.00		1'300.00		1'270.00	
220.3223.00	Intérêts des emprunts	1'054'850.00		815'550.00		575'278.13	
220.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		350.00		-	
220.3301.10	Charges extraordinaires	-		-		4'417.67	
220.3522.00	Péréquation - Participation - Acomptes	13'505'000.00		13'931'200.00		12'446'892.00	
220.3522.65	Péréquation - Participation - Solde année en cours	-		-		786'560.46	
220.4221.00	Intérêts des comptes bancaires et emprunts à court terme		-		-		29'677.16
220.4221.10	Escomptes créanciers		3'850.00		3'850.00		4.98
220.4241.00	Gains comptables sur les papiers-valeurs du patr. financier		-		-		5'000.00
220.4249.00	Gains comptables		-		-		984.34
220.4250.00	Intérêts, dividendes (SRE-SEIC, etc)		144'200.00		144'200.00		144'212.50
220.4319.00	Commission de perception impôt source		1'250.00		950.00		922.84
220.4342.00	Taxe usage du sol		753'350.00		777'500.00		642'541.26
220.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		270'000.00		337'500.00		18'884.00
220.4363.00	Récupérations actes de défauts de biens		1'800.00		2'150.00		1'596.54
220.4411.10	Redistribution taxe CO2		5'550.00		6'350.00		8'725.60
220.4522.00	Péréquation - Rétrocession Etat - Acomptes		8'878'050.00		8'341'150.00		7'953'468.00
220.4522.20	Péréquation - Participation - Solde année précédente		-		-		114'380.60
220.4522.65	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année en cours		-		-		792'304.64
220.4909.00	Imputations internes - Intérêts		618'200.00		500'050.00		335'300.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
23	AMORTISSEMENTS & RESERVES	2'165'200.00	-	2'303'700.00	-	2'170'648.75	-
230	Amortissements et réserves non-ventilées	2'165'200.00	-	2'303'700.00	-	2'170'648.75	-
230.3303.00	Amortissements du patrimoine financier	-		-		344.65	
230.3311.00	Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	823'800.00		872'200.00		856'308.57	
230.3312.00	Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'029'950.00		1'029'100.00		1'029'106.01	
230.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	65'300.00		91'900.00		52'722.86	
230.3314.00	Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	146'400.00		187'100.00		145'739.51	
230.3315.00	Amortissements de subventions d'investissements	8'300.00		17'400.00		8'299.40	
230.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	91'450.00		106'000.00		78'127.75	
25	ECONOMIE	95'000.00	3'000.00	93'000.00	3'000.00	59'625.85	17'652.35
250	Economie	95'000.00	3'000.00	93'000.00	3'000.00	59'625.85	17'652.35
250.3185.00	Promotion économique	55'000.00		53'000.00		59'625.85	
250.3665.00	Aide financière protections menstruelles	40'000.00		40'000.00		-	
250.4359.00	Ventes et prestations diverses		3'000.00		3'000.00		17'652.35

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	3'847'900.00	2'364'850.00	3'820'800.00	2'351'550.00	6'175'583.64	4'725'415.29
30	Administration	1'345'000.00	4'950.00	1'291'550.00	3'250.00	1'123'366.34	6'713.05
300	Administration	1'345'000.00	4'950.00	1'291'550.00	3'250.00	1'123'366.34	6'713.05
300.3011.00	Traitements	1'005'350.00		957'150.00		844'879.25	
300.3011.30	Traitements apprentis	15'350.00		12'350.00		8'873.15	
300.3030.00	Cotisations AVS - AI	95'850.00		91'050.00		78'832.64	
300.3031.00	Allocations familiales communales	1'450.00		2'200.00		2'160.00	
300.3040.00	Cotisations caisse de pension	170'000.00		165'200.00		137'984.85	
300.3050.00	Assurances accidents & maladie	40'900.00		47'850.00		39'465.05	
300.3069.00	Remboursements de frais	8'500.00		8'500.00		6'372.80	
300.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'100.00		2'100.00		718.87	
300.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	200.00		200.00		195.00	
300.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	200.00		200.00		72.60	
300.3182.00	Télécommunications	3'200.00		3'500.00		3'361.20	
300.3186.00	Assurances véhicules	900.00		1'000.00		450.93	
300.3189.00	Frais divers - Tirages	1'000.00		250.00		-	
300.4356.00	Services à des tiers		4'950.00		3'250.00		6'500.00
300.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		213.05
35	BATIMENTS	2'351'100.00	2'182'750.00	2'337'750.00	2'235'850.00	4'937'134.75	4'649'960.49
350	Bâtiments patrimoine administratif	2'037'450.00	1'090'850.00	2'075'450.00	1'079'450.00	2'400'331.08	1'491'538.23
350.3011.00	Traitements des concierges	204'350.00		175'600.00		166'069.98	
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	123'550.00		132'550.00		106'325.91	
350.3030.00	Cotisations AVS - AI	30'800.00		28'300.00		25'195.27	
350.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		750.00		620.00	
350.3040.00	Cotisations caisse de pension	39'850.00		34'400.00		31'279.49	
350.3050.00	Assurances accidents & maladie	10'950.00		11'600.00		9'483.57	
350.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	3'800.00		3'800.00		3'557.78	
350.3114.00	Achats de machines d'entretien	8'000.00		20'000.00		-	
350.3122.00	Achats de gaz	28'000.00		26'000.00		19'060.05	
350.3123.00	Achats d'électricité	150'650.00		177'600.00		156'049.30	
350.3124.00	Achats de mazout	103'700.00		91'200.00		81'103.95	
350.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures	131'000.00		126'500.00		119'317.72	
350.3141.00	Entretien des bâtiments	786'000.00		815'000.00		765'948.94	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3154.00	Entretien des machines d'exploitation	18'000.00		15'000.00		14'348.14	
350.3156.00	Entretien d'équipements et de matériel spécialisé	290'000.00		286'700.00		270'140.33	
350.3161.00	Loyer locaux - Borgeaud 12	52'850.00		52'850.00		52'299.00	
350.3161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)	-		-		7'269.75	
350.3161.20	Loyer locaux - Gare de Gland	-		13'850.00		-	
350.3182.00	Télécommunications - Concierges	4'300.00		4'600.00		4'171.58	
350.3182.10	Télécommunications - Cabines	650.00		650.00		606.00	
350.3186.00	Assurances immeubles	50'250.00		53'150.00		42'999.32	
350.3189.10	Frais de surveillance Av. Mont-Blanc 27-29 - patr. admin.	-		4'500.00		-	
350.3191.00	Rétro. état VD Taxe pour équipement communautaire	-		-		26'224.25	
350.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		850.00		-	
350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	-		-		498'260.75	
350.4271.00	Location des salles communales et du refuge		60'000.00		60'000.00		41'306.00
350.4271.10	Location Montoly - AVASAD		113'750.00		113'750.00		113'707.40
350.4271.15	Location Montoly - AAS		38'300.00		38'300.00		38'297.40
350.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges - divers)		19'200.00		19'200.00		19'200.00
350.4271.30	Location UAPE Mauverney		140'150.00		140'150.00		122'443.75
350.4271.45	Location UAPE - Perrerefs		134'500.00		134'500.00		134'484.00
350.4271.80	Stand, tirs militaires		750.00		750.00		750.00
350.4271.85	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)		-		-		15'885.75
350.4273.00	Location d'objets mobiliers		-		-		500.00
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		-		-		524'485.00
350.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		52'200.00		59'750.00		42'916.15
350.4902.00	Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires		91'650.00		74'350.00		68'321.70
350.4902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires		440'350.00		438'700.00		369'241.08
352	Immeuble s/Vignes	83'350.00	159'900.00	82'400.00	156'750.00	82'189.67	158'239.90
352.3141.00	Charges et entretien Immeuble s/Vignes	41'100.00		40'000.00		39'418.70	
352.3186.00	Assurances immeubles Immeuble s/Vignes	2'700.00		2'550.00		2'146.97	
352.3189.00	Frais de gérance Immeuble s/Vignes	9'750.00		9'450.00		10'156.00	
352.3803.00	Attribution au fonds de réserve Immeuble s/Vignes	9'750.00		10'350.00		9'718.00	
352.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble s/Vignes	20'050.00		20'050.00		20'750.00	
352.4231.00	Revenus immobiliers Immeuble s/Vignes		159'900.00		156'750.00		158'239.90

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	Hôtel de la Plage	54'800.00	180'000.00	48'550.00	180'000.00	64'427.84	183'069.45
353.3141.00	Charges et entretien Hôtel de la Plage	51'000.00		45'000.00		61'247.55	
353.3186.00	Assurances immeubles Hôtel de la Plage	3'800.00		3'550.00		3'180.29	
353.4231.00	Revenus immobiliers Hôtel de la Plage		180'000.00		180'000.00		180'000.00
353.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		-		-		3'069.45
354	Locaux SDIS	2'300.00	107'900.00	2'150.00	107'900.00	1'847.11	107'940.00
354.3186.00	Assurances immeubles Locaux SDIS	2'300.00		2'150.00		1'847.11	
354.4231.00	Revenus immobiliers Locaux SDIS		107'900.00		107'900.00		107'940.00
355	Copropriété du Bochet 2-Mauverney 19 à 25	-	180'000.00	-	180'000.00	-	157'955.51
355.4231.00	Quote-part résultat immobilier Bochet 2-Mauverney 19 à 25		180'000.00		180'000.00		157'955.51
356	356 Bâtiments Av. Mont-Blanc 27-29 - Part patrimoine financier	82'150.00	264'600.00	64'950.00	332'200.00	87'423.05	257'751.40
356.3141.00	Charges et entretien Av. Mont-Blanc 27-29	10'000.00		2'000.00		19'988.70	
356.3186.00	Assurances immeubles Av. Mont-Blanc 27-29	6'850.00		2'150.00		4'484.35	
356.3189.10	Frais de surveillance Av. Mont-Blanc 27-29 - part. fin	4'500.00		-		-	
356.3909.00	Imputations - Intérêts Immeubles Av. Mont-Blanc 27-29	60'800.00		60'800.00		62'950.00	
356.4231.00	Revenus immobiliers Av. Mont-Blanc 27-29		264'600.00		332'200.00		257'751.40
357	Bâtiment la Combaz A5.4	80'550.00	178'000.00	54'600.00	181'100.00	2'300'916.00	2'293'466.00
357.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	4'000.00		-		-	
357.3030.00	Cotisations AVS - AI	400.00		-		-	
357.3040.00	Cotisations caisse de pension	650.00		-		-	
357.3050.00	Assurances accidents & maladie	100.00		-		-	
357.3124.10	Chauffage à distance La Combaz A5.4	16'000.00		-		-	
357.3141.00	Charges et entretien La Combaz A5.4	31'100.00		18'200.00		-	
357.3186.00	Assurances immeubles La Combaz A5.4	3'250.00		4'050.00		-	
357.3303.00	Amortissements du patrimoine financier	-		-		2'282'466.00	
357.3909.00	Imputations - Intérêts La Combaz A5.4	25'050.00		32'350.00		18'450.00	
357.4231.00	Revenus immobiliers La Combaz A5.4		178'000.00		181'100.00		11'000.00
357.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve "Equipement Communautaire"		-		-		2'282'466.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
358	Bâtiment la Combaz A5.1 - part patrimoine financier	10'500.00	21'500.00	9'650.00	18'450.00	-	-
358.3141.00	Charges et entretien La Combaz A5.1	5'200.00		5'200.00		-	
358.3186.00	Assurances immeubles La Combaz A5.1	400.00		350.00		-	
358.3909.00	Imputations - Intérêts La Combaz A5.1	4'900.00		4'100.00		-	
358.4231.00	Revenus immobiliers La Combaz A5.1		21'500.00		18'450.00		-
36	URBANISME	151'800.00	177'150.00	191'500.00	112'450.00	115'082.55	68'741.75
360	Urbanisme	151'800.00	177'150.00	191'500.00	112'450.00	115'082.55	68'741.75
360.3003.00	Indemnités commission d'urbanisme	7'000.00		7'000.00		2'048.85	
360.3102.00	Avis d'enquêtes	11'500.00		11'500.00		10'355.80	
360.3185.00	Honoraires ingénieurs et architectes	33'000.00		59'000.00		46'625.02	
360.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	20'000.00		20'000.00		22'248.60	
360.3185.20	Honoraires urbaniste	80'300.00		94'000.00		33'804.28	
360.4249.00	Gains comptables		-		-		530.00
360.4313.00	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser		177'150.00		112'450.00		66'711.75
360.4516.10	Participation du canton		-		-		1'500.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	10'068'800.00	6'069'000.00	8'821'350.00	5'113'150.00	7'525'673.32	4'332'612.38
40	ADMINISTRATION	1'359'850.00	312'500.00	1'204'450.00	-	1'010'591.30	3'389.35
400	Administration	1'359'850.00	312'500.00	1'204'450.00	-	1'010'591.30	3'389.35
400.3011.00	Traitements	1'035'650.00		899'250.00		764'957.45	
400.3030.00	Cotisations AVS - AI	95'200.00		84'450.00		71'280.94	
400.3031.00	Allocations familiales communales	1'450.00		2'200.00		2'060.00	
400.3040.00	Cotisations caisse de pension	170'850.00		155'700.00		122'940.50	
400.3050.00	Assurances accidents & maladie	41'500.00		44'350.00		34'230.10	
400.3069.00	Remboursements de frais	2'500.00		3'000.00		1'752.70	
400.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00		1'110.73	
400.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'000.00		1'000.00		2'268.45	
400.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'500.00		5'000.00		1'848.15	
400.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	-		-		4'776.95	
400.3182.00	Télécommunications	3'300.00		3'500.00		2'914.40	
400.3186.00	Assurances véhicules	900.00		1'000.00		450.93	
400.3189.00	Frais divers - Tirages	1'000.00		2'000.00		-	
400.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		3'389.35
400.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		312'500.00		-		-
41	TERRAINS	175'800.00	322'450.00	174'800.00	303'600.00	104'701.80	271'217.60
410	Terrains	129'800.00	322'450.00	129'800.00	303'600.00	62'617.35	264'557.60
410.3162.00	Redevance, soulte	129'800.00		129'800.00		62'617.35	
410.4232.00	Loyers, terrains et fermages		322'450.00		303'600.00		264'557.60
415	Forêts	46'000.00	-	45'000.00	-	42'084.45	6'660.00
415.3146.00	Entretien des forêts	46'000.00		45'000.00		42'084.45	
415.4355.00	Vente de bois		-		-		5'100.00
415.4526.00	Dividende AGFORS		-		-		1'560.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
42	INFRASTRUCTURES	215'000.00	-	180'000.00	-	176'831.70	-
425	Infrastructures	215'000.00	-	180'000.00	-	176'831.70	-
425.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	195'000.00		155'000.00		162'111.75	
425.3185.10	Honoraires juridiques, avocat	20'000.00		25'000.00		14'719.95	
43	ROUTES	1'710'050.00	68'750.00	1'356'000.00	31'600.00	1'234'596.67	40'175.80
430	Service des routes	1'710'050.00	68'750.00	1'356'000.00	31'600.00	1'234'596.67	40'175.80
430.3011.00	Traitements	932'650.00		618'850.00		567'084.15	
430.3030.00	Cotisations AVS - AI	87'600.00		58'150.00		53'503.85	
430.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		750.00		480.00	
430.3040.00	Cotisations caisse de pension	148'200.00		99'150.00		86'885.40	
430.3050.00	Assurances accidents & maladie	37'350.00		30'550.00		26'153.30	
430.3065.00	Frais d'habillement	20'000.00		20'000.00		19'056.51	
430.3069.00	Remboursements de frais	1'550.00		950.00		618.50	
430.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	16'000.00		19'500.00		12'497.85	
430.3133.00	Produits et fournitures divers	60'000.00		50'000.00		59'485.70	
430.3135.00	Achats de sel, chlorure	10'000.00		12'000.00		6'328.31	
430.3142.00	Entretien du réseau routier	280'000.00		330'000.00		315'778.45	
430.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	78'000.00		75'000.00		63'223.97	
430.3182.00	Télécommunications	3'500.00		1'200.00		835.95	
430.3186.00	Assurances véhicules	11'850.00		17'300.00		12'021.63	
430.3188.00	Déneigement	6'000.00		6'000.00		2'770.30	
430.3192.00	Taxes véhicules	5'600.00		5'600.00		2'076.55	
430.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00		11'000.00		5'796.25	
430.4359.00	Prestations diverses		5'000.00		5'000.00		5'676.75
430.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		2'697.90
430.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		8'100.00		15'600.00		2'832.90
430.4511.00	Part. et remboursements du canton et de la confédération		-		-		23'172.00
430.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		44'650.00		-		-
430.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		11'000.00		11'000.00		5'796.25

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PARCS, PROMENADES, CIMETIERE	1'190'100.00	37'800.00	1'086'050.00	40'400.00	955'977.02	38'747.05
440	Parcs, Promenades, Cimetière	1'190'100.00	37'800.00	1'086'050.00	40'400.00	955'977.02	38'747.05
440.3011.00	Traitements	655'850.00		592'100.00		557'968.85	
440.3011.30	Traitements apprentis	17'700.00		19'350.00		13'753.35	
440.3030.00	Cotisations AVS - AI	63'250.00		57'450.00		50'731.12	
440.3031.00	Allocations familiales communales	500.00		250.00		380.00	
440.3040.00	Cotisations caisse de pension	104'850.00		96'800.00		78'431.95	
440.3050.00	Assurances accidents & maladie	27'000.00		30'200.00		25'470.60	
440.3065.00	Frais d'habillement	6'500.00		6'500.00		4'921.38	
440.3069.00	Remboursements de frais	2'700.00		2'200.00		2'708.65	
440.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	15'000.00		15'000.00		14'881.95	
440.3121.00	SANE - Achats d'eau	5'500.00		5'000.00		5'354.55	
440.3133.00	Produits et fournitures divers	25'000.00		25'000.00		16'889.75	
440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	80'000.00		85'000.00		67'301.73	
440.3145.10	Entretien des parcs, jardins et plantations	80'000.00		70'000.00		67'192.68	
440.3145.25	Entretien des places de jeux communales	35'000.00		20'000.00		19'897.15	
440.3145.30	Entretien des ronds-points	35'000.00		30'000.00		20'366.05	
440.3145.40	Entretien du cimetière	22'000.00		20'000.00		2'416.60	
440.3182.00	Télécommunications	3'000.00		500.00		433.15	
440.3186.00	Assurances véhicules	4'950.00		4'400.00		4'373.41	
440.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		1'361.75	
440.3526.00	SANE - Participation	1'300.00		1'300.00		1'142.35	
440.3804.00	Attribution au fonds de réserve "Arborisation"	5'000.00		5'000.00		-	
440.4272.00	Redevances, concessions cimetière		3'300.00		3'300.00		6'095.10
440.4356.00	Replantation d'arbres sur le territoire communal		5'000.00		5'000.00		-
440.4359.00	Prestations diverses		14'000.00		14'000.00		-
440.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		5'600.00		22'706.95
440.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		3'000.00		-		5'945.00
440.4516.00	Subside du canton		12'500.00		12'500.00		-
440.4656.00	Subvention Unisanté Parc Dôle		-		-		4'000.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES ET DECHETS	2'257'400.00	2'180'900.00	2'285'800.00	2'213'300.00	2'085'529.13	2'030'882.48
450	Ordures ménagères	1'004'000.00	1'004'000.00	965'000.00	965'000.00	874'134.86	874'134.86
450.3115.00	Containers, bennes à déchets	40'000.00		50'000.00		45'191.75	
450.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	25'000.00		-		-	
450.3188.00	Frais transports & collectes	369'000.00		360'000.00		347'500.99	
450.3526.00	Taxes élimination ordures	510'000.00		495'000.00		425'070.12	
450.3526.10	SADEC - Participation	60'000.00		60'000.00		56'372.00	
450.4342.20	Rétrocession taxe au sac		615'000.00		640'000.00		564'857.60
450.4342.30	Rétrocession SADEC bonus route-rail		17'000.00		17'000.00		16'912.00
450.4342.40	Rétrocession SADEC diagnostic biodéchets		-		-		6'720.00
450.4359.00	Prestations diverses		500.00		500.00		320.00
450.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"		371'500.00		307'500.00		285'325.26
451	Déchèterie	1'176'400.00	1'176'400.00	1'247'800.00	1'247'800.00	1'155'098.82	1'155'098.82
451.3011.00	Traitements	185'200.00		177'950.00		163'554.30	
451.3011.10	Traitements des auxiliaires	10'350.00		-		-	
451.3030.00	Cotisations AVS - AI	18'400.00		16'750.00		14'439.54	
451.3040.00	Cotisations caisse de pension	30'400.00		29'050.00		25'150.35	
451.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'850.00		8'800.00		7'552.55	
451.3080.00	Personnel intérimaire	20'000.00		10'000.00		10'946.18	
451.3102.00	Communication déchets	15'000.00		10'600.00		5'715.51	
451.3123.00	Achats d'électricité	8'000.00		15'000.00		3'788.72	
451.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures	2'500.00		2'500.00		-	
451.3141.00	Entretien de la déchèterie	12'000.00		15'000.00		4'696.74	
451.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	8'000.00		8'000.00		6'317.70	
451.3156.00	Entretien d'équipements et de matériel spécialisé	10'000.00		1'800.00		-	
451.3182.00	Télécommunications	400.00		400.00		394.35	
451.3186.00	Assurances véhicules	850.00		850.00		563.55	
451.3186.10	Assurances immeubles	5'700.00		3'950.00		-	
451.3188.00	Frais de transports et location bennes	215'000.00		220'000.00		189'408.53	
451.3188.10	Broyage et tamisage	-		-		35'143.70	
451.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	3'000.00		3'000.00		-	
451.3192.00	Taxes véhicules	150.00		150.00		108.00	
451.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	5'400.00		9'150.00		-	
451.3312.00	Amortissements patrimoine adm. - Déchèterie	233'400.00		272'050.00		-	
451.3526.00	Taxes éliminations	110'000.00		110'000.00		69'433.25	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
451.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Déchets"	221'750.00		295'550.00		610'285.85	
451.3909.00	Imputations - Intérêts Déchèterie	53'050.00		37'250.00		7'600.00	
451.4249.00	Gains comptables		-		-		4'563.89
451.4271.00	Loyer ressourcerie		30'400.00		61'000.00		33'491.70
451.4342.00	Taxes et redevances déchèterie		122'000.00		142'000.00		150'405.88
451.4342.10	Taxe forfaitaire habitants		784'000.00		809'200.00		729'960.00
451.4342.20	Taxe forfaitaire entreprises		240'000.00		230'000.00		231'600.00
451.4359.00	Prestations diverses		-		5'600.00		4'464.50
451.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		612.85
452	Déchets particuliers	77'000.00	500.00	73'000.00	500.00	56'295.45	1'648.80
452.3188.00	Frais de transports et location bennes	19'000.00		19'000.00		8'176.55	
452.3524.00	Déchets carnés	5'000.00		5'000.00		3'858.75	
452.3526.00	Taxes éliminations	53'000.00		49'000.00		44'260.15	
452.4654.00	Déchets carnés - Remboursement		500.00		500.00		1'648.80
46	RESEAU D'EGOUTS - EPURATION	3'146'600.00	3'146'600.00	2'524'250.00	2'524'250.00	1'948'200.10	1'948'200.10
460	Réseau d'égouts - épuration	3'146'600.00	3'146'600.00	2'524'250.00	2'524'250.00	1'948'200.10	1'948'200.10
460.3011.00	Traitements	-		326'350.00		352'906.95	
460.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		30'650.00		28'077.79	
460.3031.00	Allocations familiales communales	-		-		100.00	
460.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		53'600.00		45'387.70	
460.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		16'100.00		13'837.00	
460.3069.00	Remboursements de frais	-		600.00		415.40	
460.3123.00	Achats d'électricité	3'000.00		3'200.00		1'709.47	
460.3144.00	Entretien du réseau d'égouts	190'000.00		265'000.00		211'929.92	
460.3311.00	Amortissements du patrimoine administratif	25'350.00		72'000.00		17'194.57	
460.3526.00	APEC - Participation	1'790'100.00		1'731'950.00		1'258'791.30	
460.3811.10	Attribution au fonds de réserve "Egouts"	793'700.00		-		-	
460.3901.00	Imputations internes - Gestion	11'600.00		11'600.00		11'600.00	
460.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	302'150.00		-		-	
460.3909.00	Imputations internes - Intérêts	30'700.00		13'200.00		6'250.00	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'égouts		1'167'600.00		472'800.00		133'495.35
460.4342.00	Taxes annuelles d'entretien du réseau d'égouts		188'900.00		190'000.00		191'033.10
460.4342.10	Taxes annuelles d'épuration		936'250.00		936'000.00		946'588.95
460.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		51'864.28
460.4811.00	Prélèvement au fonds de réserve égouts		-		129'500.00		313'016.07
460.4811.10	Prélèvement au fonds de réserve épuration		853'850.00		795'950.00		312'202.35
47	COURS D'EAU	14'000.00	-	10'000.00	-	9'245.60	-
470	Cours d'eau, rives	14'000.00	-	10'000.00	-	9'245.60	-
470.3147.00	Entretien des cours d'eau et des rives du lac	14'000.00		10'000.00		9'245.60	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	7'452'650.00	576'500.00	7'348'300.00	642'100.00	6'292'771.53	586'912.90
50	ADMINISTRATION	103'900.00	-	141'750.00	-	62'344.90	-
500	Conseil d'établissement	3'800.00	-	3'000.00	-	3'687.50	-
500.3003.10	Indemnités conseil d'établissement	3'800.00		3'000.00		3'687.50	
501	Transports	100'100.00	-	138'750.00	-	58'657.40	-
501.3188.00	CarPostal - transports scolaires	55'800.00		93'750.00		17'852.40	
501.3662.00	Subventions transports scolaires	44'300.00		45'000.00		40'805.00	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	4'199'750.00	352'450.00	4'108'650.00	378'700.00	3'436'921.22	334'600.00
511	Administration	20'800.00	-	40'400.00	-	11'740.28	-
511.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	-		2'700.00		-	
511.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	10'000.00		25'000.00		1'030.30	
511.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		3'000.00		969.55	
511.3182.00	Télécommunications - Internet	500.00		500.00		483.00	
511.3186.00	Assurances accidents élèves	9'300.00		9'200.00		9'257.43	
512	Administration	-	-	-	-	5'989.85	-
512.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	-		-		5'989.85	
513	Bâtiments scolaires	3'864'000.00	249'100.00	3'765'600.00	268'600.00	3'163'454.85	256'677.10
513.3011.00	Traitements des concierges	361'200.00		358'950.00		351'988.45	
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	447'050.00		409'850.00		400'237.41	
513.3011.30	Traitements apprentis	3'850.00		-		11'804.60	
513.3030.00	Cotisations AVS - AI	76'250.00		72'200.00		69'659.43	
513.3031.00	Allocations familiales communales	650.00		150.00		240.00	
513.3040.00	Cotisations caisse de pension	81'750.00		83'600.00		77'517.56	
513.3050.00	Assurances accidents & maladie	27'100.00		29'550.00		26'060.03	
513.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	2'200.00		2'200.00		1'932.95	
513.3122.00	Achats de gaz	90'000.00		74'000.00		59'683.00	
513.3123.00	Achats d'électricité	145'000.00		179'000.00		77'919.30	
513.3124.10	Chauffage à distance "Les Tuillières"	50'000.00		56'200.00		37'087.95	
513.3124.20	Chauffage à distance "Les Perrerefs"	270'000.00		315'000.00		176'291.30	
513.3163.00	Location Portakabins Mauverney	48'000.00		48'000.00		47'818.80	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513.3186.00	Assurances immeubles	69'500.00		65'200.00		64'502.92	
513.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	28'000.00		28'000.00		12'189.25	
513.3189.10	Frais de surveillance	15'000.00		15'000.00		2'500.93	
513.3312.00	Amortissements du collège des Perrerets	621'650.00		723'500.00		565'492.50	
513.3312.20	Amortissements du collège de Mauverney	167'750.00		91'650.00		135'271.10	
513.3312.30	Amortissements du collège Les Tuillières	670'250.00		638'900.00		635'381.55	
513.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	28'750.00		41'650.00		7'141.95	
513.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	41'900.00		-		-	
513.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	51'550.00		34'100.00		42'469.83	
513.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	236'200.00		238'050.00		191'964.04	
513.3909.00	Imputations - Intérêts des emprunts	330'400.00		260'850.00		168'300.00	
513.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges)		54'600.00		54'600.00		54'600.00
513.4271.35	Perrerets - Bâtiment B - 1er étage		105'000.00		105'000.00		105'000.00
513.4271.55	Location Les Tuillières - PPLS		84'000.00		84'000.00		84'000.00
513.4351.00	Ventes d'énergie		5'500.00		25'000.00		-
513.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		13'077.10
515	Ecolages	5'200.00	54'200.00	2'600.00	51'800.00	9'383.35	7'150.10
515.3522.00	Finances d'écolages	5'200.00		2'600.00		9'383.35	
515.4512.00	Part. canton frais liés scolarisation des enfants requérants		46'400.00		49'200.00		-
515.4522.00	Finances d'écolages		7'800.00		2'600.00		7'150.10
516	Préventions	13'000.00	-	10'950.00	-	6'212.20	-
516.3185.00	Programmes de préventions	13'000.00		10'950.00		6'212.20	
517	Activités diverses	81'600.00	14'050.00	81'900.00	19'500.00	59'944.69	19'226.40
517.3011.10	Traitements devoirs parrainés	-		-		2'610.00	
517.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	14'000.00		13'000.00		14'805.80	
517.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'250.00		1'250.00		1'334.21	
517.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		500.00		6.61	
517.3103.00	Activités culturelles et chorale	18'850.00		24'750.00		11'477.30	
517.3103.10	Subsides pédagogiques	14'700.00		14'600.00		5'631.29	
517.3116.00	Education physique	1'250.00		1'250.00		1'185.00	
517.3170.00	Réceptions, manifestations	8'000.00		8'000.00		6'216.25	
517.3170.10	Fête du Chêne	23'550.00		18'550.00		13'150.23	
517.3522.00	Devoirs parrainés	-		-		3'528.00	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
517.4332.00	Devoirs parrainés - Participation des parents		-		-		2'017.70
517.4359.00	Recettes Fête du Chêne		6'000.00		5'300.00		1'714.30
517.4512.00	Subsides du SEPS/J+S		8'050.00		14'200.00		15'494.40
518	Médical	13'500.00	-	13'850.00	-	7'290.95	-
518.3011.00	Traitements médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		6'648.50	
518.3030.00	Cotisations AVS - AI	950.00		950.00		-	
518.3050.00	Assurances accidents & maladie	50.00		400.00		13.55	
518.3132.00	Pharmacie - Education santé	2'500.00		2'500.00		628.90	
519	Camps scolaires	201'650.00	35'100.00	193'350.00	38'800.00	172'905.05	51'546.40
519.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		132.00	
519.3522.00	Camps scolaires	140'600.00		132'650.00		131'498.40	
519.3522.10	Courses d'école, sorties culturelles et/ou sportives	61'050.00		60'700.00		41'274.65	
519.4331.00	Participation des parents		18'200.00		20'500.00		18'517.00
519.4512.00	Subsides camps scolaires		16'900.00		18'300.00		33'029.40
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	2'755'500.00	194'050.00	2'665'200.00	185'500.00	2'428'802.38	227'476.25
520	Enseignement secondaire	17'200.00	-	22'150.00	-	15'015.67	-
520.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	10'000.00		15'000.00		6'198.65	
520.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'000.00		2'000.00		-	
520.3182.00	Télécommunications - TIFA	650.00		650.00		606.00	
520.3186.00	Assurances accidents élèves	4'050.00		4'000.00		4'141.37	
520.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	-		-		3'485.75	
520.3512.10	Conseil des Délégués Secondaire	500.00		500.00		583.90	
521	Activités diverses	40'600.00	-	46'600.00	-	34'106.50	-
521.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	1'000.00		1'000.00		684.00	
521.3030.00	Cotisations AVS - AI	100.00		100.00		63.82	
521.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		50.00		-	
521.3103.00	Activités culturelles	22'700.00		29'750.00		16'810.28	
521.3103.10	Subsides pédagogiques	1'600.00		1'600.00		1'600.00	
521.3116.00	Education physique	1'100.00		1'050.00		1'260.75	
521.3116.10	Sport facultatif	1'100.00		1'050.00		-	
521.3170.00	Réceptions, manifestations	13'000.00		12'000.00		13'687.65	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522	Restauration	78'900.00	-	32'800.00	-	73'400.20	-
522.3131.00	Eldora - déficit d'exploitation	78'900.00		32'800.00		73'400.20	
523	Médical	20'900.00	-	19'550.00	-	9'744.35	4'500.00
523.3011.00	Traitements médecin scolaire	11'000.00		11'000.00		6'011.00	
523.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'050.00		1'050.00		-	
523.3050.00	Assurances accidents & maladie	50.00		450.00		12.25	
523.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'500.00		1'800.00		1'371.50	
523.3185.10	Préventions diverses - ETS secondaire	7'300.00		5'250.00		2'349.60	
523.4512.00	Participation du canton - préventions diverses		-		-		4'500.00
524	Camps scolaires	242'200.00	58'150.00	225'200.00	50'900.00	220'128.10	90'541.60
524.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		64.00	
524.3522.10	Camps scolaires	216'050.00		199'950.00		198'526.15	
524.3522.20	Courses d'école et activités sportives	26'150.00		25'250.00		21'537.95	
524.4331.00	Participation des parents		27'950.00		27'400.00		23'485.60
524.4512.00	Participation du canton		30'200.00		23'500.00		67'056.00
525	Ecolages	14'400.00	135'900.00	5'300.00	134'600.00	19'241.72	95'841.45
525.3522.00	Finances d'écolages	14'400.00		5'300.00		19'241.72	
525.4512.00	Part. canton frais liés scolarisation des enfants requérants		-		24'000.00		-
525.4522.00	Finances d'écolages		135'900.00		110'600.00		95'841.45
526	Bâtiments scolaires	2'341'300.00	-	2'313'600.00	-	2'057'165.84	36'593.20
526.3011.00	Traitements des concierges	285'750.00		282'600.00		271'863.40	
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	200'150.00		191'750.00		189'622.19	
526.3011.30	Traitements apprentis	15'350.00		14'300.00		10'456.55	
526.3030.00	Cotisations AVS - AI	47'100.00		45'900.00		40'485.94	
526.3031.00	Allocations familiales communales	250.00		250.00		240.00	
526.3040.00	Cotisations caisse de pension	49'600.00		49'900.00		45'271.27	
526.3050.00	Assurances accidents & maladie	16'750.00		18'800.00		15'165.58	
526.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	1'000.00		1'000.00		1'382.00	
526.3122.00	Achats de gaz	300.00		300.00		113.75	
526.3123.00	Achats d'électricité	245'000.00		218'000.00		182'887.40	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
526.3124.20	Chauffage à distance "Grand-Champ"	310'000.00		354'000.00		229'735.10	
526.3186.00	Assurances immeubles	73'000.00		68'200.00		61'463.65	
526.3189.10	Frais de surveillance	8'000.00		8'000.00		4'606.42	
526.3312.30	Amortissements du collège de Grand Champ	711'550.00		696'350.00		696'348.00	
526.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	92'200.00		86'600.00		77'395.68	
526.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	40'100.00		40'250.00		25'851.87	
526.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	204'150.00		200'650.00		177'277.04	
526.3909.00	Imputations - Intérêts emprunts	41'050.00		36'750.00		27'000.00	
526.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		36'593.20
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	124'850.00	9'300.00	175'500.00	59'500.00	140'250.83	9'375.00
530	Enseignement spécialisé	124'850.00	9'300.00	175'500.00	59'500.00	140'250.83	9'375.00
530.3512.30	MATAS - participation frais de fonctionnement	-		300.00		-	
530.3522.10	Service psychopédagogique - Participation	83'850.00		83'750.00		82'243.70	
530.3522.20	PPLS La Dôle - Participation	7'300.00		7'250.00		6'718.50	
530.3522.30	Classes accueil - Participation	29'000.00		72'500.00		44'466.63	
530.3522.40	Classes accueil - Transports	4'700.00		11'700.00		6'822.00	
530.4512.00	Part. canton frais liés scolarisation des enfants requérants		9'300.00		59'500.00		-
530.4522.00	Classes accueil - Transports - Part. communes		-		-		9'375.00
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	20'900.00	-	19'600.00	-	19'804.45	-
540	Orientation professionnelle	20'900.00	-	19'600.00	-	19'804.45	-
540.3522.10	Office d'Orientation Scolaire et Professionnelle	20'900.00		19'600.00		19'804.45	
56	MEDICAL ET DENTAIRE	59'500.00	3'500.00	61'750.00	5'250.00	59'008.80	3'123.60
560	Service médical et dentaire	59'500.00	3'500.00	61'750.00	5'250.00	59'008.80	3'123.60
560.3524.00	Clinique dentaire - Participation	56'000.00		56'500.00		55'885.20	
560.3524.10	Soins dentaires	3'500.00		5'250.00		3'123.60	
560.4320.00	Facturation de soins dentaires		3'500.00		5'250.00		3'123.60

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	188'250.00	17'200.00	175'850.00	13'150.00	145'638.95	12'338.05
580	Temples et cultes	188'250.00	17'200.00	175'850.00	13'150.00	145'638.95	12'338.05
580.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	29'400.00		18'250.00		17'764.68	
580.3012.00	Traitements des organistes - Église Évangélique Réformée	29'200.00		25'550.00		24'735.60	
580.3013.00	Traitements des organistes - Communauté catholique	7'000.00		6'500.00		6'437.95	
580.3013.20	Traitements divers	3'600.00		3'600.00		720.00	
580.3030.00	Cotisations AVS - AI	5'700.00		4'450.00		3'811.44	
580.3040.00	Cotisations caisse de pension	2'800.00		1'500.00		2'177.96	
580.3050.00	Assurances accidents & maladie	2'050.00		1'850.00		685.85	
580.3123.00	Achats d'électricité	14'500.00		12'000.00		10'754.15	
580.3124.00	Achats de mazout Temple	24'000.00		24'700.00		17'288.35	
580.3131.00	Fournitures culte et messe	5'900.00		5'700.00		4'052.45	
580.3141.00	Entretien des bâtiments	14'800.00		14'000.00		9'950.15	
580.3186.00	Assurances immeubles	9'000.00		8'450.00		8'057.16	
580.3312.00	Amortissements rénovation Orgue du Temple	20'600.00		20'600.00		20'588.96	
580.3315.00	Amortissements de subventions d'investissements	16'700.00		25'900.00		16'667.00	
580.3522.00	Paroisse langue allemande	1'100.00		1'100.00		997.25	
580.3909.00	Imputations - Intérêts Eglise	1'900.00		1'700.00		950.00	
580.4522.00	Part. de Vich et Coinsins à la Chapelle catholique		7'350.00		5'200.00		5'108.05
580.4522.10	Part. de Vich et Coinsins au traitement des organistes		9'850.00		7'950.00		7'230.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	4'708'850.00	635'550.00	4'570'050.00	658'250.00	4'166'079.24	695'654.95
60	ADMINISTRATION	2'061'850.00	-	2'062'750.00	-	2'064'585.01	28'202.64
600	Administration	2'061'850.00	-	2'062'750.00	-	2'064'585.01	28'202.64
600.3511.10	Péréquation - réforme policière - répartition du solde	854'850.00		885'650.00		840'367.00	
600.3511.20	Péréquation - charges pour commune sans police	1'207'000.00		1'177'100.00		1'125'795.00	
600.3511.35	Péréquation - réforme policière - Solde année précédente	-		-		1'491.05	
600.3511.40	Péréquation - charges pour commune sans police - Solde année	-		-		96'931.96	
600.4521.65	Péréquation - réforme policière - Solde année en cours		-		-		27'249.80
600.4521.70	Péréquation - charges commune sans police - Rétro année préc		-		-		952.84
61	SERVICE DE LA POPULATION	1'152'600.00	375'550.00	1'025'100.00	376'250.00	782'492.52	476'844.15
611	Sécurité routière	55'000.00	1'200.00	40'000.00	1'800.00	33'405.60	-
611.3143.00	Signalisations, marquages, panneaux affichage	55'000.00		40'000.00		33'405.60	
611.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		1'200.00		1'800.00		-
612	Patrouilleuses scolaires	122'700.00	-	115'650.00	-	89'018.95	1'382.80
612.3012.00	Traitements	107'600.00		101'000.00		81'249.23	
612.3030.00	Cotisations AVS - AI	10'150.00		9'500.00		5'100.53	
612.3040.00	Cotisations caisse de pension	350.00		250.00		207.61	
612.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'600.00		3'900.00		662.63	
612.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	1'000.00		1'000.00		1'798.95	
612.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		1'382.80
613	Prévention et surveillance	76'000.00	1'400.00	71'700.00	1'400.00	77'675.30	1'819.80
613.3189.00	Prestations mandataires externes	74'000.00		69'700.00		76'843.75	
613.3651.00	Projets divers	2'000.00		2'000.00		831.55	
613.4359.00	Ventes et prestations diverses		1'400.00		1'400.00		1'819.80
614	Société de Sauvetage de Nyon	5'350.00	-	7'000.00	-	6'780.80	-
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	5'350.00		7'000.00		6'780.80	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
615	Sécurité publique	893'550.00	372'950.00	790'750.00	373'050.00	575'611.87	473'641.55
615.3011.00	Traitements	609'650.00		526'700.00		352'280.70	
615.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		-		53'630.55	
615.3030.00	Cotisations AVS - AI	57'250.00		49'500.00		37'886.05	
615.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		1'450.00		1'480.00	
615.3040.00	Cotisations caisse de pension	97'750.00		86'750.00		62'528.50	
615.3050.00	Assurances accidents & maladie	20'350.00		20'250.00		14'218.75	
615.3069.00	Remboursements de frais	4'000.00		4'000.00		2'099.25	
615.3069.10	Remboursements de frais - nettoyages vêtements	3'000.00		2'950.00		2'034.50	
615.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4'000.00		6'000.00		1'250.85	
615.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis officiels	1'000.00		1'000.00		1'326.90	
615.3115.00	Achats de véhicules - Leasing	-		-		4'383.25	
615.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	19'500.00		26'500.00		15'565.95	
615.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	-		5'000.00		2'166.04	
615.3182.00	Télécommunications	3'350.00		3'000.00		3'457.56	
615.3183.00	Frais cartes crédit	1'000.00		1'000.00		1'058.03	
615.3185.10	Honoraires, conseils et études	60'000.00		44'000.00		-	
615.3186.00	Assurances véhicules	1'400.00		1'800.00		1'681.79	
615.3188.00	Frais de transport et garde-meuble	4'000.00		4'000.00		1'292.40	
615.3189.00	Emoluments divers	4'500.00		3'000.00		8'344.96	
615.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	1'600.00		3'850.00		8'925.84	
615.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00		2'000.00		300.00
615.4101.00	Patentes boissons		15'000.00		5'600.00		14'800.00
615.4101.10	Patentes tabacs		2'750.00		200.00		2'875.00
615.4272.00	Autorisations de stationner		-		-		72'381.50
615.4312.00	Permissions établissements publics, procédés de réclame		25'000.00		38'000.00		20'439.00
615.4312.10	Emoluments sur auberges et débits de boissons		65'800.00		55'000.00		68'146.05
615.4359.00	Ventes & Prestations diverses		3'500.00		7'250.00		7'308.00
615.4362.00	Remboursement frais amendes, sommations		29'500.00		35'000.00		25'295.00
615.4370.00	Amendes		180'000.00		180'000.00		226'502.00
615.4659.00	Emoluments OP		49'400.00		50'000.00		35'595.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	711'550.00	260'000.00	718'650.00	282'000.00	644'836.32	190'608.16
620	Contrôle des habitants	711'550.00	260'000.00	718'650.00	282'000.00	644'836.32	190'608.16
620.3003.00	Indemnités Commission de naturalisation		12'150.00		13'550.00		9'644.83
620.3011.00	Traitements	441'550.00		447'000.00		411'142.20	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.3030.00	Cotisations AVS - AI	41'600.00		42'250.00		38'561.92	
620.3031.00	Allocations familiales communales	-		200.00		240.00	
620.3040.00	Cotisations caisse de pension	71'050.00		72'300.00		64'114.20	
620.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'800.00		17'300.00		14'407.39	
620.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		1'200.00		128.70	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00		200.00	
620.3183.00	Frais cartes crédit	3'900.00		4'350.00		1'654.03	
620.3191.00	Etat, assignations permis étrangers - CI	125'000.00		120'000.00		104'743.05	
620.4312.00	Emoluments - Permis étrangers - CI		176'000.00		166'000.00		161'108.16
620.4312.10	Emoluments Contrôle des habitants		70'000.00		116'000.00		-
620.4391.00	Emoluments Naturalisations		14'000.00		-		29'500.00
63	POLICE SANITAIRE	5'700.00	-	6'500.00	-	3'967.00	-
630	Police sanitaire	5'700.00	-	6'500.00	-	3'967.00	-
630.3003.00	Indemnités commission de salubrité	3'200.00		4'000.00		1'467.00	
630.3011.10	Indemnités contrôleur des champignons	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
64	INHUMATIONS	39'850.00	-	33'600.00	-	34'289.05	-
640	Service des inhumations	39'850.00	-	33'600.00	-	34'289.05	-
640.3188.00	Pompes funèbres	11'000.00		7'500.00		10'828.20	
640.3524.00	Centre funéraire régional	28'850.00		26'100.00		23'460.85	
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	431'000.00	-	430'400.00	-	364'474.55	-
650	Défense contre l'incendie	431'000.00	-	430'400.00	-	364'474.55	-
650.3521.10	Participation au SDIS	431'000.00		430'400.00		364'474.55	
66	PROTECTION CIVILE	306'300.00	-	293'050.00	-	271'434.79	-
660	Protection civile	306'300.00	-	293'050.00	-	271'434.79	-
660.3186.00	Assurances immeubles	2'250.00		2'100.00		1'782.39	
660.3521.10	Participation à la région PCi	304'050.00		290'950.00		269'652.40	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	20'236'200.00	1'018'300.00	20'443'650.00	1'001'550.00	18'869'319.26	2'173'377.66
70	SERVICE ADMINISTRATIF	-	-	-	-	-	29'796.75
705	Agence d'assurances sociales	-	-	-	-	-	29'796.75
705.4525.00	AAS - Excédent exercice précédent		-		-		29'796.75
71	ACCUEIL DE L'ENFANCE	8'235'950.00	949'950.00	7'148'850.00	934'200.00	6'447'354.59	787'500.45
710	Accueil de l'enfance	468'800.00	8'250.00	394'200.00	10'700.00	322'091.69	11'410.40
710.3011.00	Traitements	330'550.00		276'000.00		229'020.05	
710.3011.20	Traitements du personnel auxiliaire	13'450.00		5'450.00		526.87	
710.3030.00	Cotisations AVS - AI	32'300.00		26'450.00		21'293.13	
710.3031.00	Allocations familiales communales	1'700.00		1'200.00		1'420.00	
710.3040.00	Cotisations caisse de pension	55'100.00		46'850.00		37'530.61	
710.3050.00	Assurances accidents & maladie	11'500.00		10'850.00		7'991.08	
710.3069.00	Remboursements de frais	100.00		100.00		218.80	
710.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé (AFJ)	9'150.00		6'000.00		6'006.60	
710.3182.00	Télécommunications	1'000.00		950.00		619.55	
710.3185.00	Honoraires et frais d'expertise-conseil Primokiz	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
710.3655.00	Subvention Jardins Educatif	3'100.00		3'100.00		3'100.00	
710.3655.10	Subside communal Projet "Aikicom"	4'850.00		11'250.00		10'485.00	
710.3655.20	Subside communal APE	1'200.00		1'200.00		1'200.00	
710.3655.80	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots piccolos)	3'800.00		3'800.00		1'680.00	
710.4332.30	Participation des parents projet Aikicom		4'450.00		6'350.00		4'652.40
710.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		3'800.00		3'800.00		3'258.00
710.4653.00	Subvention aux frais d'honoraires Primokiz		-		550.00		3'500.00
711	Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)	4'697'750.00	-	4'098'200.00	-	4'095'458.85	982.00
711.3515.00	FAJE - Participation communale	70'000.00		67'250.00		66'530.00	
711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	171'250.00		174'200.00		166'325.00	
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	1'389'850.00		1'068'350.00		1'175'713.75	
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	2'081'100.00		1'850'150.00		1'480'404.85	
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	927'050.00		908'250.00		1'153'630.80	
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	58'500.00		30'000.00		52'854.45	
711.4525.10	Excédent recette exercice précédent - Frais hors réseau		-		-		982.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712	Pause dej'	421'850.00	310'050.00	410'050.00	297'150.00	348'600.92	269'769.00
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	213'550.00		209'250.00		187'781.55	
712.3030.00	Cotisations AVS - AI	20'050.00		19'650.00		16'710.69	
712.3040.00	Cotisations caisse de pension	5'500.00		4'450.00		4'049.07	
712.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'150.00		8'050.00		6'231.91	
712.3069.00	Remboursements de frais	550.00		550.00		480.00	
712.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		500.00		-	
712.3116.10	Renouvellement vaisselle	1'300.00		1'300.00		84.40	
712.3182.00	Télécommunications	900.00		900.00		901.05	
712.3665.10	Achats repas Pause Déj'	171'850.00		165'400.00		132'362.25	
712.4332.00	Participation des parents Pause Déj		310'050.00		297'150.00		264'241.60
712.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		660.65
712.4512.00	Part. du canton aux traitements Pause Déj.		-		-		4'866.75
713	Devoirs accompagnés	89'100.00	18'250.00	72'050.00	18'250.00	43'787.53	11'946.80
713.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	78'150.00		63'200.00		39'328.93	
713.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'350.00		5'950.00		2'927.88	
713.3040.00	Cotisations caisse de pension	750.00		250.00		304.02	
713.3050.00	Assurances accidents & maladie	2'650.00		2'450.00		976.65	
713.3182.00	Télécommunications	200.00		200.00		136.05	
713.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		114.00	
713.4249.00	Gains comptables		-		-		189.00
713.4332.00	Participation des parents Devoirs accompagnés		18'250.00		18'250.00		11'729.00
713.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		28.80
714	Centre aéré	80'950.00	52'050.00	78'450.00	55'850.00	63'768.22	45'995.00
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	54'550.00		51'700.00		42'727.50	
714.3030.00	Cotisations AVS - AI	5'150.00		4'900.00		4'021.95	
714.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'850.00		2'000.00		945.02	
714.3182.00	Télécommunications	400.00		400.00		320.30	
714.3663.00	Activités, loisirs, transports, matériel divers, bricolage	13'800.00		14'700.00		12'741.10	
714.3665.10	Achats repas Centre aéré	5'200.00		4'750.00		3'012.35	
714.4332.00	Participation des parents Centre aéré		52'050.00		55'850.00		45'995.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715	Jeunesse	1'722'050.00	218'750.00	1'463'500.00	209'650.00	1'450'330.97	445'397.25
715.3011.00	Traitements	903'100.00		800'100.00		658'031.25	
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	82'700.00		16'600.00		83'912.36	
715.3030.00	Cotisations AVS - AI	92'600.00		76'700.00		67'717.40	
715.3031.00	Allocations familiales communales	2'650.00		2'650.00		2'280.00	
715.3040.00	Cotisations caisse de pension	150'350.00		137'500.00		105'696.80	
715.3050.00	Assurances accidents & maladie	32'900.00		31'400.00		23'218.77	
715.3069.00	Remboursements de frais	7'500.00		6'750.00		4'287.65	
715.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'250.00		2'250.00		677.45	
715.3182.00	Télécommunications	7'650.00		5'200.00		5'638.15	
715.3189.00	Projets prévention Office Jeunesse	25'500.00		11'000.00		2'822.80	
715.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00		7'500.00		5'000.00	
715.3653.10	Subventions au Centre de loisirs des jeunes	322'450.00		287'700.00		225'600.00	
715.3653.20	Passeports vacances	11'900.00		11'900.00		10'057.85	
715.3654.10	Espace Prévention La Côte - Travailleur social	14'000.00		13'750.00		13'306.00	
715.3662.00	Aides individuelles aux familles	3'000.00		2'000.00		310.00	
715.3664.10	Réseau Jeunesse	1'500.00		1'500.00		352.85	
715.3664.20	Skatepark en fête	5'000.00		5'000.00		3'564.10	
715.3664.30	Parlement des Jeunes (Bourse aux projets)	9'500.00		5'500.00		3'109.90	
715.3664.40	Easy Vote	8'000.00		7'500.00		7'946.05	
715.3664.50	Relax Corner - Partenariat Ludothèque Nyon	13'000.00		13'000.00		2'380.00	
715.3664.70	Dîner Quizz Citoyen (Repas Jeunes 18 ans)	6'000.00		5'000.00		3'990.77	
715.3664.75	Pépinière	5'000.00		5'000.00		1'867.90	
715.3664.80	Gland ça Marche	8'000.00		8'000.00		4'140.22	
715.3665.00	Achats repas Relax' Resto	-		-		214'422.70	
715.4332.00	Participation des parents Relax' Resto		-		-		231'463.00
715.4359.00	Recettes Gland ça marche		1'100.00		1'100.00		625.00
715.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		14'226.65
715.4512.10	Subventions Activ'Action versées par DGEJ		30'500.00		29'250.00		28'845.00
715.4522.00	Participation financière Conseillères écoles-familles AISE		84'150.00		87'750.00		83'206.30
715.4522.10	Participation financière Conseillères écoles-familles AISGE		99'200.00		87'750.00		83'206.30
715.4522.20	Participation financière stage HETS		3'800.00		3'800.00		3'825.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716	Aide sociale communale	210'950.00	-	178'000.00	-	123'316.41	2'000.00
716.3011.00	Traitements	104'550.00		74'150.00		35'311.85	
716.3030.00	Cotisations AVS - AI	9'850.00		7'000.00		3'312.90	
716.3031.00	Allocations familiales communales	200.00		-		-	
716.3040.00	Cotisations caisse de pension	17'350.00		12'250.00		5'819.42	
716.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'500.00		2'850.00		1'243.54	
716.3069.00	Remboursements de frais	-		-		18.06	
716.3182.00	Télécommunications	500.00		750.00		446.40	
716.3183.00	Frais bancaires	-		-		18.95	
716.3659.00	Dons et subventions casuels	32'000.00		40'000.00		37'070.00	
716.3665.00	Aide sociale communale	12'000.00		12'000.00		3'101.54	
716.3665.10	Distribution sacs taxés naissances	17'000.00		15'000.00		21'685.20	
716.3665.20	Participation achats repas à domicile	14'000.00		14'000.00		13'307.50	
716.3809.00	Attribution au fonds de réserve "Fonds Cartier"	-		-		1'981.05	
716.4690.00	Dons et legs		-		-		2'000.00
717	Relax'Resto	544'500.00	342'600.00	454'400.00	342'600.00	-	-
717.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	197'150.00		145'800.00		-	
717.3030.00	Cotisations AVS - AI	18'550.00		13'700.00		-	
717.3040.00	Cotisations caisse de pension	2'400.00		1'650.00		-	
717.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'600.00		5'650.00		-	
717.3069.00	Remboursements de frais	500.00		400.00		-	
717.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	5'000.00		2'000.00		-	
717.3665.10	Achats repas Relax'Resto	314'300.00		285'200.00		-	
717.4332.00	Participation des parents Relax'Resto		342'600.00		342'600.00		-
72	PREVOYANCE SOCIALE	11'666'600.00	-	12'988'500.00	-	12'205'687.11	1'290'860.46
720	Prévoyance sociale	11'666'600.00	-	12'988'500.00	-	12'205'687.11	1'290'860.46
720.3515.05	Participation à la cohésion sociale - acomptes	11'618'000.00		12'947'900.00		12'159'687.00	
720.3515.70	Participation à la cohésion sociale - Solde année précédente	-		-		8'344.12	
720.3525.00	CSR - Participation	48'600.00		40'600.00		37'655.99	
720.4515.65	Participation à la cohésion sociale - Solde année en cours		-		-		1'284'768.67
720.4525.00	CSR - Excédent exercice précédent		-		-		6'091.79

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
73	SANTE PUBLIQUE	74'550.00	-	50'250.00	-	42'678.70	-
730	Santé publique	74'550.00	-	50'250.00	-	42'678.70	-
730.3011.00	Traitements	28'350.00		15'050.00		15'133.60	
730.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	6'000.00		-		-	
730.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'250.00		1'450.00		1'419.77	
730.3031.00	Allocations familiales communales	100.00		-		-	
730.3040.00	Cotisations caisse de pension	4'700.00		2'500.00		2'494.13	
730.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'150.00		600.00		532.81	
730.3069.00	Remboursements de frais	-		-		7.74	
730.3109.00	Programme communal de santé	10'000.00		10'000.00		3'131.65	
730.3654.10	Espace Prévention La Côte	21'000.00		20'650.00		19'959.00	
74	INTEGRATION DES ETRANGERS	38'100.00	3'350.00	35'050.00	2'350.00	20'320.86	-
740	Commission d'intégration	23'100.00	3'350.00	20'050.00	2'350.00	5'320.86	-
740.3003.00	Indemnités commission d'intégration	4'200.00		5'200.00		3'668.35	
740.3189.00	Activités diverses	6'500.00		6'500.00		1'652.51	
740.3655.20	Charges fête multiculturelle	12'400.00		8'350.00		-	
740.4359.00	Recettes fête multiculturelle		3'350.00		2'350.00		-
741	Cours de français	15'000.00	-	15'000.00	-	15'000.00	-
741.3655.00	Caritas - Subvention	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
76	OFFICE DU LOGEMENT	130'000.00	65'000.00	130'000.00	65'000.00	131'778.00	65'220.00
760	Logement	130'000.00	65'000.00	130'000.00	65'000.00	131'778.00	65'220.00
760.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		1'338.00	
760.3665.00	Aide individuelle au logement	130'000.00		130'000.00		130'440.00	
760.4515.00	Aide individuelle au logement - part. canton		65'000.00		65'000.00		65'220.00
77	SENIORS	91'000.00	-	91'000.00	-	21'500.00	-
770	Séniors	91'000.00	-	91'000.00	-	21'500.00	-
770.3653.00	VIVAG	31'000.00		31'000.00		16'500.00	
770.3655.00	Projet "Vieillir chez soi"	50'000.00		50'000.00		5'000.00	
770.3655.10	Projet "Forum des aînés"	10'000.00		10'000.00		-	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'603'050.00	3'736'800.00	3'317'950.00	3'440'500.00	3'442'513.47	3'556'789.17
81	EAUX	1'994'600.00	1'994'600.00	1'655'150.00	1'655'150.00	1'576'207.95	1'576'207.95
810	Service des eaux	1'573'450.00	1'877'100.00	1'369'250.00	1'579'850.00	1'250'083.73	1'492'039.51
810.3011.00	Traitements	276'450.00		295'900.00		202'190.75	
810.3030.00	Cotisations AVS - AI	26'000.00		27'800.00		18'788.40	
810.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		750.00		840.00	
810.3040.00	Cotisations caisse de pension	43'650.00		48'950.00		30'600.65	
810.3050.00	Assurances accidents & maladie	11'100.00		14'600.00		9'327.80	
810.3065.00	Frais d'habillement	2'500.00		1'500.00		1'068.87	
810.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		500.00		100.00	
810.3114.00	Achats et entretien compteurs	14'000.00		15'700.00		13'798.50	
810.3115.00	Achats de véhicules, engins et accessoires	6'000.00		10'000.00		5'917.92	
810.3121.00	Achats d'eau	80'000.00		80'000.00		62'534.21	
810.3133.10	Réservoirs - Frais exploitation	15'000.00		15'000.00		19'544.99	
810.3144.00	Entretien du réseau d'eau	155'000.00		140'000.00		126'287.26	
810.3147.00	Entretien des fontaines	10'000.00		5'000.00		1'295.50	
810.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	5'000.00		5'000.00		2'924.50	
810.3156.00	Contrats d'entretien	3'300.00		3'300.00		2'534.00	
810.3162.00	Redevance, soulte	900.00		900.00		220.00	
810.3182.00	Télécommunications	6'500.00		4'800.00		4'770.43	
810.3185.00	Honoraires analyses d'eau	15'000.00		15'000.00		11'690.00	
810.3185.20	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	60'000.00		55'000.00		54'448.30	
810.3186.00	Assurances immeubles	3'050.00		2'850.00		2'444.26	
810.3186.10	Assurances véhicules	2'000.00		2'000.00		2'583.66	
810.3189.00	Frais divers - Tirages	10'000.00		-		-	
810.3192.00	Taxes véhicules	1'600.00		1'600.00		1'562.10	
810.3301.00	Créances et débiteurs (défalctions)	-		-		692.58	
810.3329.00	Amortissements du service des eaux	200'650.00		243'800.00		207'262.29	

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.3526.00	SAPAN - Participation	160'000.00		160'000.00		115'124.00	
810.3811.00	Attribution au fonds de réserve "Eau"	414'400.00		183'400.00		322'782.76	
810.3901.00	Imputations internes - Gestion	11'600.00		11'600.00		11'600.00	
810.3909.00	Imputations internes - Intérêts	38'000.00		24'300.00		17'150.00	
810.4273.00	Taxes annuelles d'abonnement		54'500.00		54'050.00		54'516.65
810.4273.10	Ventes sous-compteurs		-		-		500.00
810.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau		467'000.00		189'200.00		53'398.15
810.4351.00	Ventes d'eau		1'355'600.00		1'336'600.00		1'383'398.21
810.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		-		-		226.50
815	Eaudici	421'150.00	117'500.00	285'900.00	75'300.00	326'124.22	84'168.44
815.3121.00	Achats d'eau	30'000.00		30'000.00		23'237.11	
815.3123.00	Achats d'électricité	75'000.00		65'000.00		50'015.29	
815.3133.00	Produits de traitements	25'000.00		25'000.00		21'238.55	
815.3141.00	Entretien des bâtiments	40'000.00		15'000.00		34'707.03	
815.3156.00	Contrats d'entretien	33'000.00		28'600.00		27'475.56	
815.3156.10	Entretien du matériel exploitation	25'000.00		29'500.00		28'426.80	
815.3182.00	Télécommunications	3'000.00		3'000.00		2'773.04	
815.3185.00	Honoraires analyses d'eau	15'000.00		15'000.00		12'654.40	
815.3185.10	Honoraires juridiques, avocat	10'000.00		10'000.00		-	
815.3185.20	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	95'000.00		50'000.00		58'310.40	
815.3186.00	Assurances immeubles	5'150.00		4'800.00		4'282.13	
815.3189.00	Frais divers	10'000.00		10'000.00		63'003.91	
815.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	55'000.00		-		-	
815.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		1'650.00		-		5'035.89
815.4526.00	Participation Arzier-le-Muids & Genolier		115'850.00		75'300.00		79'132.55

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
82	ELECTRICITE	1'608'450.00	1'742'200.00	1'662'800.00	1'785'350.00	1'866'305.52	1'980'581.22
821	Eclairage public	305'000.00	438'750.00	330'000.00	452'550.00	261'155.10	375'430.80
821.3123.00	Achats d'électricité	180'000.00		180'000.00		113'267.90	
821.3143.00	Entretien de l'éclairage public	100'000.00		125'000.00		109'467.25	
821.3143.20	Eclairage de Noël	25'000.00		25'000.00		38'419.95	
821.4342.00	Taxe sur l'éclairage public		430'500.00		444'300.00		367'180.80
821.4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		8'250.00		8'250.00		8'250.00
822	Efficacités énergétiques & Energies renouvelables	765'350.00	765'350.00	777'500.00	777'500.00	1'104'397.60	1'104'397.60
822.3003.00	Indemnités Commission du développement durable	2'500.00		2'500.00		1'400.00	
822.3185.00	Honoraires - Cité de l'Energie	6'000.00		6'000.00		15'249.50	
822.3193.00	Cotisations "Cité de l'énergie"	4'500.00		4'500.00		2'600.00	
822.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	117'950.00		136'400.00		728'975.85	
822.3656.00	Subventions pour "Efficacités énergétiques"	350'000.00		400'000.00		333'318.80	
822.3656.10	Subvent. Efficacités énergétiques - propre usage	38'000.00		35'000.00		22'853.45	
822.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	246'400.00		193'100.00		-	
822.4342.00	Taxes pour les énergies renouvelables		753'350.00		777'500.00		642'541.26
822.4516.00	Participation du canton		-		-		4'000.00
822.4656.00	Participations et subventions de tiers		-		-		17'440.00
822.4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		12'000.00				
822.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve "Efficacités énergétiques"		-		-		440'416.34
823	Développement durable	538'100.00	538'100.00	555'300.00	555'300.00	500'752.82	500'752.82
823.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	117'150.00		25'300.00		16'881.95	
823.3656.00	Subventions pour Développement durable	250'000.00		266'600.00		242'410.05	
823.3656.10	Subvent. Développement durable - propre usage	82'000.00		82'000.00		110'093.85	
823.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	77'950.00		170'400.00		125'570.72	
823.3902.00	Imputations interne - Littering (Développement Durable)	11'000.00		11'000.00		5'796.25	
823.4342.00	Taxes pour le développement durable		538'100.00		555'300.00		459'020.04
823.4516.00	Participation du canton		-		-		41'580.80
823.4656.00	Participations et subventions de tiers		-		-		151.98

12.3 Budget 2024 - Récapitulation par fonction selon MCH2

- 76 -

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	10'825'900.00	1'709'100.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	3'708'700.00	195'100.00
2	FORMATION	11'033'300.00	1'444'950.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	5'310'400.00	880'100.00
4	SANTE	146'750.00	3'500.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	5'708'100.00	298'000.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	4'214'800.00	852'750.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12'271'450.00	9'137'450.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	313'050.00	190'450.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	18'114'600.00	54'816'900.00
	RESULTAT		2'118'750.00
	TOTAUX	71'647'050.00	71'647'050.00

ADMINISTRATION GENERALE

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	10'825'900.00	1'709'100.00
01	Législatif et exécutif	1'108'350.00	-
011	Législatif		
0110	Législatif	250'700.00	-
01100	Législatif	250'700.00	-
01100.3000.00	Salaires des autorités et commissions	129'000.00	
01100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5'150.00	
01100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	500.00	
01100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	50.00	
01100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'100.00	
01100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	50.00	
01100.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	
01100.3100.00	Matériel de bureau	20'000.00	
01100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	
01100.3102.00	Imprimés, publications	1'600.00	
01100.3105.00	Denrées alimentaires	12'500.00	
01100.3130.00	Prestations de services de tiers - Captations vidéo des séances	53'000.00	
01100.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	200.00	
01100.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	16'000.00	
01100.3611.00	Parts aux cantons et concordats	10'000.00	
012	Exécutif	857'650.00	-
0120	Exécutif	857'650.00	-
01200	Exécutif	857'650.00	-
01200.3000.00	Salaires des autorités et commissions	613'000.00	
01200.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'200.00	
01200.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	30'200.00	
01200.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	40'500.00	
01200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	108'950.00	
01200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	16'750.00	
01200.3059.00	Autres cotisations patronales	350.00	
01200.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'500.00	
01200.3105.00	Denrées alimentaires	39'200.00	
01200.3170.00	Remboursements de frais effectifs	2'000.00	
02	Services généraux	9'717'550.00	1'709'100.00
021	Administration des finances et des contributions	1'405'250.00	57'400.00
0210	Administration des finances et des contributions	1'405'250.00	57'400.00
02100	Administration des finances et des contributions	1'405'250.00	57'400.00
02100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	778'500.00	
02100.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	2'400.00	
02100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	51'400.00	
02100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	129'050.00	
02100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'050.00	
02100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	21'250.00	
02100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	12'950.00	
02100.3059.00	Autres cotisations patronales	450.00	
02100.3100.00	Matériel de bureau	5'550.00	
02100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	100.00	
02100.3130.00	Prestations de services de tiers - Honoraires de la fiduciaire	22'000.00	
02100.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	950.00	
02100.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc. - Contentieux, frais de poursuites	16'000.00	
02100.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	350'000.00	
02100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'600.00	
02100.4210.00	Émoluments pour actes administratifs - Frais de rappel		5'600.00

ADMINISTRATION GENERALE

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
02100.4260.01	Remboursements de tiers et prestations de services - Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00
02100.4260.02	Remboursements de tiers et prestations de services - Commission de perception impôt source		1'250.00
02100.4260.03	Remboursements de tiers et prestations de services - Frais de poursuite		7'750.00
02100.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		23'200.00
022	Service administratif	5'772'600.00	561'600.00
0220	Administration générale	3'271'500.00	1'300.00
02201	Secrétariat municipal	2'467'950.00	500.00
02201.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'832'000.00	
02201.3010.03	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Apprentis	18'500.00	
02201.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	3'400.00	
02201.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	3'300.00	
02201.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	122'150.00	
02201.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	301'800.00	
02201.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	31'050.00	
02201.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	50'500.00	
02201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	30'700.00	
02201.3059.00	Autres cotisations patronales	1'150.00	
02201.3110.00	Meubles et appareils de bureau	4'000.00	
02201.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'800.00	
02201.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	45'000.00	
02201.3134.01	Primes d'assurances choses - RC	17'400.00	
02201.3170.00	Remboursements de frais effectifs	3'200.00	
02201.4260.01	Remboursements de tiers et prestations de services		500.00
02202	Secrétariat du Service de la population	803'550.00	800.00
02202.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	556'900.00	
02202.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	5'400.00	
02202.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'950.00	
02202.3049.10	Autres indemnités forfaitaires - Plan de mobilité du personnel	7'000.00	
02202.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	37'100.00	
02202.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	93'000.00	
02202.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9'450.00	
02202.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	15'350.00	
02202.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	9'350.00	
02202.3059.00	Autres cotisations patronales	350.00	
02202.3100.00	Matériel de bureau	1'000.00	
02202.3102.00	Imprimés, publications - Plan de mobilité	3'000.00	
02202.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1'500.00	
02202.3130.00	Prestations de services de tiers	2'600.00	
02202.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	1'000.00	
02202.3130.02	Prestations de services de tiers - Frais cartes de crédit	2'100.00	
02202.3130.08	Prestations de services de tiers	53'500.00	
02202.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	1'000.00	
02202.3170.00	Remboursements de frais effectifs	2'000.00	
02202.4210.02	Emoluments pour actes administratifs - Actes de mœurs		400.00
02202.4250.00	Ventes		400.00

ADMINISTRATION GENERALE

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
0221	Contrôle des habitants	711'550.00	260'000.00
02210	Contrôle des habitants	711'550.00	260'000.00
02210.3000.00	Salaires des autorités et commissions - Commission de naturalisation	12'150.00	
02210.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	441'550.00	
02210.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	29'200.00	
02210.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	71'050.00	
02210.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7'450.00	
02210.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	12'100.00	
02210.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	7'350.00	
02210.3059.00	Autres cotisations patronales	300.00	
02210.3100.00	Matériel de bureau	500.00	
02210.3130.02	Prestations de services de tiers - Frais cartes de crédit	3'900.00	
02210.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'000.00	
02210.3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats - Permis étrangers & CI	125'000.00	
02210.4210.01	Emoluments pour actes administratifs - Emoluments Cartes d'identité		22'450.00
02210.4210.02	Emoluments pour actes administratifs - Emoluments Permis étrangers		153'550.00
02210.4210.03	Emoluments pour actes administratifs - Emoluments Contrôle des habitants		70'000.00
02210.4210.04	Emoluments pour actes administratifs - Emoluments Naturalisations		14'000.00
0222	Ressources humaines	343'850.00	-
02221	Ressources humaines	288'700.00	-
02221.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	1'000.00	
02221.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	100.00	
02221.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	50.00	
02221.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	129'850.00	
02221.3091.00	Recrutement du personnel	77'650.00	
02221.3099.00	Autres charges de personnel	8'600.00	
02221.3105.00	Denrées alimentaires	41'900.00	
02221.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	600.00	
02221.3130.00	Prestations de services de tiers	9'850.00	
02221.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	15'000.00	
02221.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	3'900.00	
02221.3170.00	Remboursements de frais effectifs	200.00	
02222	Mesures de santé et de sécurité au travail (MSST)	55'150.00	-
02222.3099.00	Autres charges de personnel	6'300.00	
02222.3105.00	Denrées alimentaires	500.00	
02222.3106.00	Matériel médical et de laboratoire	5'000.00	
02222.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	11'450.00	
02222.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	7'650.00	
02222.3116.00	Appareils médicaux et de laboratoire	4'500.00	
02222.3130.00	Prestations de services de tiers	4'200.00	
02222.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	2'300.00	
02222.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	6'500.00	
02222.3156.00	Entretien des appareils médicaux et de laboratoire	1'500.00	
02222.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	750.00	
02222.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	4'500.00	
0223	Informatique et télécommunication	976'100.00	-
02230	Informatique et télécommunication	976'100.00	-
02230.3100.00	Matériel de bureau	19'850.00	
02230.3113.00	Matériel informatique	14'060.00	
02230.3118.00	Immobilisations incorporelles	27'240.00	
02230.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	35'170.00	
02230.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	130'450.00	
02230.3133.00	Charges d'utilisation informatiques	139'150.00	

ADMINISTRATION GENERALE

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
02230.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	1'500.00	
02230.3153.00	Entretien informatique, matériel	7'680.00	
02230.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	393'400.00	
02230.3162.00	Primes de leasing opérationnel	126'000.00	
02230.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	18'950.00	
02230.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA	62'650.00	
0224	Terrains, gérances et bâtiments	-	300'300.00
02240	Terrains, gérances et bâtiments	-	300'300.00
02240.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		280'550.00
02240.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		11'150.00
02240.4479.00	Autres revenus, biens-fonds PA		8'600.00
0225	Achats et économat	132'200.00	-
02250	Achats et économat	132'200.00	-
02250.3100.00	Matériel de bureau	26'500.00	
02250.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	15'200.00	
02250.3105.00	Denrées alimentaires	23'000.00	
02250.3130.03	Prestations de services de tiers - Ports, affranchissements	67'500.00	
0229	Services généraux, autres	337'400.00	-
02291	Office de la communication	183'500.00	-
02291.3102.00	Imprimés, publications	139'500.00	
02291.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	9'000.00	
02291.3130.00	Prestations de services de tiers	20'000.00	
02291.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	15'000.00	
02292	Archives	95'850.00	-
02292.3100.00	Matériel de bureau	1'200.00	
02292.3102.00	Imprimés, publications	6'500.00	
02292.3110.00	Meubles et appareils de bureau	400.00	
02292.3130.00	Prestations de services de tiers	87'750.00	
02293	Projets de l'Administration et Smart City	58'050.00	-
02293.3102.00	Imprimés, publications	7'000.00	
02293.3105.00	Denrées alimentaires	4'000.00	
02293.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	37'150.00	
02293.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	9'900.00	

ADMINISTRATION GENERALE

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	2'539'700.00	1'090'100.00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	2'539'700.00	1'090'100.00
02900	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	2'539'700.00	1'090'100.00
02900.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	204'350.00	
02900.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	123'550.00	
02900.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	750.00	
02900.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	21'650.00	
02900.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	39'850.00	
02900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'500.00	
02900.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	8'950.00	
02900.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	5'450.00	
02900.3059.00	Autres cotisations patronales	200.00	
02900.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	131'000.00	
02900.3101.02	Matériel d'exploitation, fournitures - Consommables	39'000.00	
02900.3110.00	Meubles et appareils de bureau	84'000.00	
02900.3111.00	Machines, appareils et véhicules	8'000.00	
02900.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	150'650.00	
02900.3120.04	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat de mazout	103'700.00	
02900.3120.05	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat de gaz	28'000.00	
02900.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	4'950.00	
02900.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	50'250.00	
02900.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	663'000.00	
02900.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	110'000.00	
02900.3160.00	Loyers et baux à ferme des biens-fonds - PA	129'500.00	
02900.3160.01	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	52'850.00	
02900.3170.00	Remboursements de frais effectifs	3'800.00	
02900.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	570'450.00	
02900.3656.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratifs	300.00	
02900.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		52'200.00
02900.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		505'900.00
02900.4900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises		532'000.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	3'708'700.00	195'100.00
11	Sécurité publique	2'971'400.00	176'600.00
111	Police et sécurité publique	2'971'400.00	176'600.00
1110	Police et sécurité publique	2'971'400.00	176'600.00
11100	Police et sécurité publique	2'971'400.00	176'600.00
11100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	609'650.00	
11100.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'200.00	
11100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	3'000.00	
11100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	40'250.00	
11100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	97'750.00	
11100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10'250.00	
11100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	16'650.00	
11100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	10'100.00	
11100.3059.00	Autres cotisations patronales	350.00	
11100.3100.00	Matériel de bureau	4'000.00	
11100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'000.00	
11100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1'000.00	
11100.3105.00	Denrées alimentaires	2'000.00	
11100.3111.00	Machines, appareils et véhicules	10'000.00	
11100.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	7'500.00	
11100.3130.00	Prestations de services de tiers	74'000.00	
11100.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'350.00	
11100.3130.02	Prestations de services de tiers - Frais cartes de crédit	1'000.00	
11100.3130.10	Prestations de services de tiers - Frais de transport et garde-meubles	4'000.00	
11100.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	1'400.00	
11100.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	4'500.00	
11100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	4'000.00	
11100.3181.00	Pertes sur créances effectives	1'600.00	
11100.3611.00	Parts aux cantons et concordats - Facture policière	2'061'850.00	
11100.4039.00	Autres impôts sur la propriété et les charges		2'000.00
11100.4120.01	Patentes et concessions - Permissions établissements publics, procédés de réclame		25'000.00
11100.4120.02	Patentes et concessions - Emoluments sur auberges et débits de boissons		65'800.00
11100.4210.00	Patentes et concessions		49'400.00
11100.4250.00	Ventes		4'900.00
11100.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		29'500.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
14	Questions juridiques	-	17'750.00
140	Questions juridiques	-	17'750.00
1400	Questions juridiques	-	17'750.00
14000	Questions juridiques - Police du commerce	-	17'750.00
14000.4120.00	Patentes et concessions		17'750.00
15	Service du feu	431'000.00	-
150	Service du feu	431'000.00	-
1500	Service du feu	431'000.00	-
15000	Service du feu	431'000.00	-
15000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Participation au SDIS	431'000.00	
16	Défense	306'300.00	750.00
161	Défense militaire	-	750.00
1610	Stands de tir	-	750.00
16100	Stands de tir	-	750.00
16100.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA - Stand de tirs		750.00
162	Défense civile	306'300.00	-
1620	Défense civile	306'300.00	-
16200	Défense civile	306'300.00	-
16200.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	2'250.00	
16200.3611.00	Parts aux cantons et concordats - Participation à la région Pci	304'050.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
2	FORMATION	11'033'350.00	1'444'950.00
21	Scolarité obligatoire	11'012'450.00	1'444'950.00
212	Degré primaire	44'750.00	-
2120	Degré primaire	44'750.00	-
21200	Degré primaire	44'750.00	-
21200.3102.00	Imprimés, publications	200.00	
21200.3104.00	Matériel didactique	15'950.00	
21200.3105.00	Denrées alimentaires	7'300.00	
21200.3110.00	Meubles et appareils de bureau	10'000.00	
21200.3130.00	Prestations de services de tiers	500.00	
21200.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	500.00	
21200.3134.04	Primes d'assurances choses - Accident élèves	9'300.00	
21200.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'000.00	
213	Degré secondaire I	34'000.00	-
2130	Degré secondaire I	34'000.00	-
21300	Degré secondaire I	34'000.00	-
21300.3102.00	Imprimés, publications	200.00	
21300.3104.00	Matériel didactique	3'800.00	
21300.3105.00	Denrées alimentaires	12'300.00	
21300.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises - Conseil des Délégués du Secondaire	500.00	
21300.3110.00	Meubles et appareils de bureau	10'000.00	
21300.3130.00	Prestations de services de tiers	500.00	
21300.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	650.00	
21300.3134.04	Primes d'assurances choses - Accident élèves	4'050.00	
21300.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000.00	
214	Écoles de musique	143'000.00	-
2140	Écoles de musique	143'000.00	-
21400	Écoles de musique	143'000.00	-
21400.3611.00	Parts aux cantons et concordats - Contribution annuelle FEM	10'000.00	
21400.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Subventions études musicales (LEM)	133'000.00	
217	Bâtiments scolaires	6'828'550.00	249'100.00
2170	Bâtiments scolaires	6'828'550.00	249'100.00
21700	Bâtiments scolaires	6'828'550.00	249'100.00
21700.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	646'950.00	
21700.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	647'200.00	
21700.3010.03	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Apprentis	19'200.00	
21700.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	900.00	
21700.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'000.00	
21700.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	86'700.00	
21700.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	131'350.00	
21700.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	22'050.00	
21700.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	35'850.00	
21700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	21'800.00	
21700.3059.00	Autres cotisations patronales	800.00	
21700.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	390'000.00	
21700.3120.03	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Chauffage à distance	630'000.00	
21700.3120.05	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat de gaz	90'300.00	
21700.3130.00	Prestations de services de tiers	51'000.00	
21700.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	142'500.00	
21700.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	189'500.00	
21700.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations - Portakabins Mauverney	48'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
21700.3170.00	Remboursements de frais effectifs	2'200.00	
21700.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	2'767'800.00	
21700.3900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises	532'000.00	
21700.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	371'450.00	
21700.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - Ventes d'énergie, taxes forfaitaires et effectives		5'500.00
21700.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		243'600.00
218	Accueil de jour	2'852'100.00	670'900.00
2180	Accueil de jour	2'852'100.00	670'900.00
21801	Réseau d'accueil des Toblerones - Accueil parascolaire	1'717'750.00	-
21801.3611.00	Parts aux cantons et concordats - FAJE	29'950.00	
21801.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Participation structure administrative	62'600.00	
21801.3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	1'389'850.00	
21801.3612.03	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Frais de pension accueil familial de jour	213'950.00	
21801.3612.04	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Frais de pension enfants hors réseau	21'400.00	
21802	Devoirs accompagnés	89'100.00	18'250.00
21802.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	78'150.00	
21802.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5'150.00	
21802.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	750.00	
21802.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'350.00	
21802.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'150.00	
21802.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	1'300.00	
21802.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	
21802.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	200.00	
21802.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		18'250.00
21803	Pause Déj'	421'850.00	310'050.00
21803.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	213'550.00	
21803.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	550.00	
21803.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	14'050.00	
21803.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	5'500.00	
21803.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'600.00	
21803.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	5'850.00	
21803.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	3'550.00	
21803.3059.00	Autres cotisations patronales	150.00	
21803.3100.00	Matériel de bureau	1'000.00	
21803.3105.00	Denrées alimentaires	171'850.00	
21803.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle - Achats vaisselle	1'300.00	
21803.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	900.00	
21803.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		310'050.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
21804	Relax Restau	544'500.00	342'600.00
21804.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	197'150.00	
21804.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	500.00	
21804.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	13'000.00	
21804.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	2'400.00	
21804.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'300.00	
21804.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	5'400.00	
21804.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	3'300.00	
21804.3059.00	Autres cotisations patronales	150.00	
21804.3104.00	Matériel didactique	4'500.00	
21804.3105.00	Denrées alimentaires	314'300.00	
21804.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle - Achats vaisselle	500.00	
21804.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		342'600.00
21805	Restaurant scolaire de Grand Champ	78'900.00	-
21805.3130.00	Prestations de services de tiers - Eldora - déficit d'exploitation	78'900.00	
219	École obligatoire, non mentionné ailleurs	1'110'050.00	524'950.00
2190	Bibliothèques scolaires	224'250.00	224'250.00
21900	Bibliothèques scolaires	224'250.00	224'250.00
21900.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	224'250.00	
21900.4611.00	Dédommagements des cantons et concordats		224'250.00
2191	Transports d'élèves	104'800.00	9'300.00
21910	Transports d'élèves	104'800.00	9'300.00
21910.3130.00	Prestations de services de tiers	55'800.00	
21910.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	4'700.00	
21910.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Subventions transports scolaires	44'300.00	
21910.4631.00	Subventions des cantons et concordats		9'300.00
2193	Camps scolaires	443'850.00	93'250.00
21930	Camps scolaires	443'850.00	93'250.00
21930.3171.00	Excursions, voyages scolaires et camps	443'850.00	
21930.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		46'150.00
21930.4611.00	Dédommagements des cantons et concordats		47'100.00
2199	École obligatoire, non mentionné ailleurs	337'150.00	198'150.00
21991	Patrouilles scolaires	122'700.00	-
21991.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	107'600.00	
21991.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	7'100.00	
21991.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	350.00	
21991.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'800.00	
21991.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'950.00	
21991.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	1'800.00	
21991.3059.00	Autres cotisations patronales	100.00	
21991.3111.00	Machines, appareils et véhicules	200.00	
21991.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	800.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
21992	Courses d'école, sorties culturelles et sportives	41'550.00	-
21992.3130.00	Prestations de services de tiers	41'550.00	
21993	Sports scolaires facultatifs	16'350.00	8'050.00
21993.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	15'000.00	
21993.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	950.00	
21993.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	350.00	
21993.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	
21993.4611.00	Dédommagements des cantons et concordats - Subsidés SEPS + JS		8'050.00
21994	Écolages	19'600.00	190'100.00
21994.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Frais d'écolage	19'600.00	
21994.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales - Finances d'écolage		143'700.00
21994.4631.00	Subventions des cantons et concordats		46'400.00
21995	École obligatoire, non mentionné ailleurs	136'950.00	-
21995.3000.00	Salaires des autorités et commissions - Conseil d'établissement	3'800.00	
21995.3130.00	Prestations de services de tiers - Programme de prévention	13'000.00	
21995.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	120'150.00	
29	Autres systèmes éducatifs	20'900.00	
299	Formation, non mentionné ailleurs	20'900.00	
2990	Formation, non mentionné ailleurs	20'900.00	
29900	Formation, non mentionné ailleurs	20'900.00	
29900.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	20'900.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	5'310'400.00	880'100.00
31	Héritage culturel	64'800.00	23'300.00
311	Musées et arts plastiques	48'050.00	20'000.00
3110	Musées et arts plastiques	48'050.00	20'000.00
31100	Musées et arts plastiques	48'050.00	20'000.00
31100.3000.00	Salaires des autorités et commissions - Commission culturelle	2'300.00	
31100.3119.00	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif - Achats de sculptures et oeuvres d'arts	20'000.00	
31100.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	750.00	
31100.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	15'000.00	
31100.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Aides individuelles à la formation artistique	10'000.00	
31100.4511.00	Prélèvements sur les fonds - Oeuvres culturelles		20'000.00
312	Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine	16'750.00	3'300.00
3120	Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine	16'750.00	3'300.00
31200	Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine	16'750.00	3'300.00
31200.3102.00	Imprimés, publications - Sentier historique	5'000.00	
31200.3130.00	Prestations de services de tiers	5'000.00	
31200.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	6'750.00	
31200.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		3'300.00
32	Culture, autres	2'656'550.00	579'600.00
321	Bibliothèques et littérature	826'450.00	225'750.00
3210	Bibliothèques et littérature	826'450.00	225'750.00
32100	Bibliothèques et littérature	826'450.00	225'750.00
32100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	529'100.00	
32100.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	20'650.00	
32100.3010.03	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Apprentis	14'250.00	
32100.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	500.00	
32100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'000.00	
32100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	37'250.00	
32100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	86'250.00	
32100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9'450.00	
32100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	15'400.00	
32100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	9'400.00	
32100.3059.00	Autres cotisations patronales	350.00	
32100.3100.00	Matériel de bureau	5'300.00	
32100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	52'000.00	
32100.3105.00	Denrées alimentaires	1'000.00	
32100.3110.00	Meubles et appareils de bureau	3'500.00	
32100.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	1'900.00	
32100.3130.03	Prestations de services de tiers - Ports, affranchissements	350.00	
32100.3130.11	Prestations de services de tiers - Animations publiques	9'000.00	
32100.3130.12	Prestations de services de tiers - Transports de livres	4'000.00	
32100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	800.00	
32100.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	25'000.00	
32100.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'500.00
32100.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		224'250.00
322	Musique et théâtre	1'597'200.00	330'000.00
3220	Musique et théâtre	1'597'200.00	330'000.00
32201	Musique et théâtre	1'597'200.00	330'000.00
32201.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	583'050.00	
32201.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	50'600.00	
32201.3010.03	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Apprentis	3'150.00	
32201.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	2'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
32201.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'000.00	
32201.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	42'050.00	
32201.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	95'950.00	
32201.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10'700.00	
32201.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	17'400.00	
32201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	10'600.00	
32201.3059.00	Autres cotisations patronales	400.00	
32201.3101.11	Matériel d'exploitation, fournitures	22'000.00	
32201.3102.11	Imprimés, publications	40'000.00	
32201.3105.11	Denrées alimentaires	28'000.00	
32201.3111.00	Machines, appareils et véhicules	40'000.00	
32201.3130.00	Prestations de services de tiers	310'000.00	
32201.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	2'850.00	
32201.3130.02	Prestations de services de tiers - Frais cartes de crédit	4'500.00	
32201.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	150.00	
32201.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	10'000.00	
32201.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	5'000.00	
32201.3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	35'000.00	
32201.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'000.00	
32201.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	184'500.00	
32201.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	85'000.00	
32201.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	12'300.00	
32201.4250.01	Ventes - Recettes buvettes		35'000.00
32201.4250.02	Ventes - Saison culturelle - Recettes		220'000.00
32201.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services - Prestations techniques		20'000.00
32201.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA - Location du théâtre		20'000.00
32201.4631.00	Subventions des cantons et concordats - Saison culturelle		20'000.00
32201.4632.00	Subventions des communes et associations intercommunales - Saison culturelle		15'000.00
329	Culture, non mentionné ailleurs	232'900.00	23'850.00
3290	Culture, non mentionné ailleurs	232'900.00	23'850.00
32901	Promotion événements culturels	62'000.00	-
32901.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5'000.00	
32901.3102.00	Imprimés, publications	10'000.00	
32901.3105.00	Denrées alimentaires	2'000.00	
32901.3130.00	Prestations de services de tiers	40'000.00	
32901.3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	5'000.00	
32902	Affichage culturel public	20'000.00	500.00
32902.3130.00	Prestations de services de tiers	20'000.00	
32902.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		500.00
32903	Eclairage de Noël	25'000.00	-
32903.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10'000.00	
32903.3130.00	Prestations de services de tiers	15'000.00	
32904	Fête nationale	80'000.00	20'000.00
32904.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4'000.00	
32904.3102.00	Imprimés, publications	1'500.00	
32904.3105.00	Denrées alimentaires	3'000.00	
32904.3130.00	Prestations de services de tiers	55'500.00	
32904.3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	16'000.00	
32904.4250.00	Ventes (emplacements stands, sponsors manifestation, etc)		20'000.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
32905	Fête multiculturelle	12'400.00	3'350.00
32905.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'000.00	
32905.3102.00	Imprimés, publications	1'800.00	
32905.3105.00	Denrées alimentaires	1'500.00	
32905.3130.00	Prestations de services de tiers	6'100.00	
32905.4250.00	Ventes		3'350.00
32906	La nuit est belle	3'000.00	-
32906.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	
32906.3105.00	Denrées alimentaires	1'000.00	
32906.3130.00	Prestations de services de tiers	1'500.00	
32907	Fête des voisins	6'500.00	-
32907.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'500.00	
32907.3130.00	Prestations de services de tiers	3'000.00	
32908	Réception nouveaux habitants	7'000.00	-
32908.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	
32908.3105.00	Denrées alimentaires	5'000.00	
32908.3130.00	Prestations de services de tiers	1'500.00	
32909	Anniversaires	17'000.00	-
32909.3102.00	Imprimés, publications	6'800.00	
32909.3105.00	Denrées alimentaires	6'800.00	
32909.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	3'400.00	
33	Médias	240'000.00	35'000.00
331	Film et cinéma	100'000.00	35'000.00
3310	Film et cinéma	100'000.00	35'000.00
33101	Saison culturelle	30'000.00	-
33101.3130.11	Prestations de services de tiers - Programmation Cinéma	5'000.00	
33101.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	25'000.00	
33102	Open Air	70'000.00	35'000.00
33102.3101.12	Matériel d'exploitation, fournitures	7'000.00	
33102.3102.00	Imprimés, publications	5'000.00	
33102.3105.00	Denrées alimentaires	8'000.00	
33102.3130.00	Prestations de services de tiers	30'000.00	
33102.3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	20'000.00	
33102.4250.00	Ventes - Cinéma Open Air		35'000.00
332	Mass média	140'000.00	-
3320	Mass média	140'000.00	-
33200	Mass média	140'000.00	-
33200.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - NRTV	140'000.00	
34	Sports et loisirs	2'158'800.00	225'000.00
341	Sports	785'950.00	152'450.00
3410	Sports	785'950.00	152'450.00
34101	Sports	409'650.00	13'000.00
34101.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'100.00	
34101.3102.00	Imprimés, publications	750.00	
34101.3105.00	Denrées alimentaires	2'300.00	
34101.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	800.00	
34101.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	12'000.00	
34101.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	14'350.00	
34101.3130.00	Prestations de services de tiers	38'550.00	
34101.3140.00	Entretien des terrains	160'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
34101.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	8'200.00	
34101.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	152'600.00	
34101.3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales - Mérites sportifs	18'000.00	
34101.4250.00	Ventes		1'000.00
34101.4635.00	Subventions des entreprises privées		12'000.00
34102	Patinoire mobile	376'300.00	139'450.00
34102.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'800.00	
34102.3102.00	Imprimés, publications	1'000.00	
34102.3105.00	Denrées alimentaires	35'000.00	
34102.3111.00	Machines, appareils et véhicules	1'500.00	
34102.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	13'600.00	
34102.3130.00	Prestations de services de tiers	124'000.00	
34102.3130.02	Prestations de services de tiers - Frais cartes de crédit	1'000.00	
34102.3161.01	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations - Patinoire mobile - charges infrastructure	196'400.00	
34102.4250.00	Ventes		139'450.00
342	Loisirs	1'372'850.00	72'550.00
3420	Parcs et promenades	1'257'000.00	20'500.00
34200	Parcs et promenades	1'257'000.00	20'500.00
34200.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	655'850.00	
34200.3010.03	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Apprentis	17'700.00	
34200.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	500.00	
34200.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'000.00	
34200.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	44'450.00	
34200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	104'850.00	
34200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	15'800.00	
34200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	18'400.00	
34200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	11'200.00	
34200.3059.00	Autres cotisations patronales	400.00	
34200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	25'000.00	
34200.3111.00	Machines, appareils et véhicules	15'000.00	
34200.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	6'500.00	
34200.3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'eau	6'800.00	
34200.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'000.00	
34200.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	4'950.00	
34200.3140.00	Entretien des terrains	230'000.00	
34200.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'700.00	
34200.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	88'900.00	
34200.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	5'000.00	
34200.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		8'000.00
34200.4631.00	Subventions des cantons et concordats		12'500.00
3421	Ludothèques	23'000.00	-
34210	Ludothèques	23'000.00	-
34210.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Ludothèque Nyon	23'000.00	
3429	Loisirs, non mentionné ailleurs	92'850.00	52'050.00
34290	Loisirs, non mentionné ailleurs	92'850.00	52'050.00
34290.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	54'550.00	
34290.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	3'600.00	
34290.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	950.00	
34290.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'500.00	
34290.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	900.00	
34290.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
34290.3105.00	Denrées alimentaires - Centre aéré	5'200.00	
34290.3130.00	Prestations de services de tiers - Transports des élèves	13'800.00	
34290.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	400.00	
34290.3636.02	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Passeport-vacances	11'900.00	
34290.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services - Centre aéré		52'050.00
35	Églises et affaires religieuses	190'250.00	17'200.00
350	Églises et affaires religieuses	190'250.00	17'200.00
3500	Églises et affaires religieuses	190'250.00	17'200.00
35000	Églises et affaires religieuses	190'250.00	17'200.00
35000.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	29'400.00	
35000.3010.04	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Organistes - Église Évangélique Réformée	29'200.00	
35000.3010.05	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Organistes - Communauté catholique	7'000.00	
35000.3010.06	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	3'600.00	
35000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4'000.00	
35000.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	2'800.00	
35000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'050.00	
35000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'650.00	
35000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	1'000.00	
35000.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	
35000.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	5'900.00	
35000.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	14'500.00	
35000.3120.04	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat de mazout	24'000.00	
35000.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	9'000.00	
35000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	14'800.00	
35000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	2'000.00	
35000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	37'300.00	
35000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Paroisse langue allemande	1'100.00	
35000.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	1'900.00	
35000.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		17'200.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
4	SANTÉ	146'750.00	3'500.00
42	Soins ambulatoires et sauvetage	19'350.00	-
421	Soins ambulatoires	14'000.00	-
4210	Soins ambulatoires	14'000.00	-
42100	Soins ambulatoires	14'000.00	-
42100.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Participation achats repas à domicile	14'000.00	
422	Services de sauvetage	5'350.00	-
4220	Services de sauvetage	5'350.00	-
42200	Services de sauvetage	5'350.00	-
42200.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	5'350.00	
43	Prévention	96'400.00	3'500.00
433	Service médical des écoles	93'900.00	3'500.00
4330	Service médical des écoles	93'900.00	3'500.00
43300	Service médical des écoles	93'900.00	3'500.00
43300.3010.04	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Médecin scolaire	21'000.00	
43300.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'400.00	
43300.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00	
43300.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	550.00	
43300.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	
43300.3106.00	Matériel matériel et de laboratoire	4'000.00	
43300.3130.00	Prestations de services de tiers - Programme de prévention	7'300.00	
43300.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc. - Soins Clinique dentaire	3'500.00	
43300.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Clinique dentaire	56'000.00	
43300.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services - Soins Clinique dentaire		3'500.00
434	Contrôle des denrées alimentaires	2'500.00	-
4340	Contrôle des denrées alimentaires	2'500.00	-
43400	Contrôle des denrées alimentaires	2'500.00	-
43400.3010.04	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Contrôleur des champignons	2'500.00	
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	31'000.00	-
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	31'000.00	-
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	31'000.00	-
49000	Programme communal de santé	31'000.00	-
49000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'500.00	
49000.3102.00	Imprimés, publications	2'500.00	
49000.3105.00	Denrées alimentaires	2'500.00	
49000.3130.00	Prestations de services de tiers	2'500.00	
49000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Espace Prévention La Côte	21'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE	5'708'100.00	298'000.00
53	Vieillesse et survivants	81'000.00	-
535	Prestations et contributions seniors	81'000.00	-
5350	Prestations et contributions seniors	81'000.00	-
53500	Prestations et contributions seniors	81'000.00	-
53500.3130.00	Prestations de services de tiers - Pro Senectute mandat projet "Vieillir chez soi"	50'000.00	
53500.3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - VIVAG	31'000.00	
54	Famille et jeunesse	5'212'200.00	233'000.00
544	Mesure pour la jeunesse	1'689'150.00	30'500.00
5440	Mesure pour la jeunesse	1'689'150.00	30'500.00
54401	Mesure pour la jeunesse	1'678'150.00	30'500.00
54401.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	903'100.00	
54401.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	82'700.00	
54401.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	2'650.00	
54401.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	65'100.00	
54401.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	150'350.00	
54401.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	16'550.00	
54401.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	26'900.00	
54401.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	16'350.00	
54401.3059.00	Autres cotisations patronales	600.00	
54401.3100.00	Matériel de bureau	2'250.00	
54401.3130.00	Prestations de services de tiers	41'500.00	
54401.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	7'650.00	
54401.3170.00	Remboursements de frais effectifs	7'500.00	
54401.3611.01	Parts aux cantons et - Appuis scolaires CVAJ	7'500.00	
54401.3611.02	Parts aux cantons et concordats - Easy Vote	8'000.00	
54401.3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Centre de loisirs des jeunes	322'450.00	
54401.3636.02	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Espace Prévention La Côte	14'000.00	
54401.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Aide individuelles aux familles	3'000.00	
54401.4631.02	Subventions des cantons et concordats - Activ'Action		30'500.00
54402	Dîner Quizz Citoyen	6'000.00	-
54402.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	200.00	
54402.3102.00	Imprimés, publications	50.00	
54402.3105.00	Denrées alimentaires	2'450.00	
54402.3130.00	Prestations de services de tiers	2'000.00	
54402.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	1'300.00	
54403	Fête du Skatepark	5'000.00	-
54403.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	100.00	
54403.3105.00	Denrées alimentaires	50.00	
54403.3130.00	Prestations de services de tiers	4'650.00	
54403.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	200.00	
545	Prestations aux familles	3'523'050.00	202'500.00
5450	Prestations aux familles	3'523'050.00	202'500.00
54501	Réseau d'accueil des Toblerones - Accueil préscolaire	2'980'000.00	-
54501.3611.00	Parts aux cantons et concordats - FAJE	40'050.00	
54501.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Participation structure administrative	108'650.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
54501.3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	2'081'100.00	
54501.3612.03	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Frais de pension accueil familial de jour	713'100.00	
54501.3612.04	Parts aux communes et associations intercommunales - RAT - Frais de pension enfants hors réseau	37'100.00	
54502	Prestations aux familles	485'800.00	195'400.00
54502.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	330'550.00	
54502.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	17'250.00	
54502.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'700.00	
54502.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
54502.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	22'700.00	
54502.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	55'100.00	
54502.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'800.00	
54502.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	9'400.00	
54502.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	5'700.00	
54502.3059.00	Autres cotisations patronales	200.00	
54502.3104.01	Matériel didactique	9'150.00	
54502.3130.00	Prestations de services de tiers - Primokiz	1'000.00	
54502.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	1'000.00	
54502.3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Jardins éducatifs	3'100.00	
54502.3636.02	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Projet "Aikicom"	4'850.00	
54502.3636.03	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - APE	1'200.00	
54502.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Distribution sacs taxés naissances	17'000.00	
54502.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		4'450.00
54502.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales - Conseillères écoles-familles		183'350.00
54502.4631.01	Subventions des cantons et concordats - Mots piccolos		3'800.00
54502.4634.00	Subventions des entreprises publiques - Stage HETS		3'800.00
54503	Intégration	25'700.00	-
54503.3000.00	Salaires des autorités et commissions - Commission d'intégration	4'200.00	
54503.3130.00	Prestations de services de tiers	6'500.00	
54503.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Caritas	15'000.00	
54504	Fête du Chêne	23'550.00	6'000.00
54504.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'400.00	
54504.3102.00	Imprimés, publications	850.00	
54504.3105.00	Denrées alimentaires	6'900.00	
54504.3130.00	Prestations de services de tiers	5'300.00	
54504.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	4'100.00	
54504.4250.00	Ventes		6'000.00
54505	Gland ça marche	8'000.00	1'100.00
54505.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	
54505.3102.00	Imprimés, publications	500.00	
54505.3105.00	Denrées alimentaires	1'300.00	
54505.3130.00	Prestations de services de tiers	2'500.00	
54505.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	3'200.00	
54505.4250.00	Ventes		1'100.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
56	Logements sociaux	130'000.00	65'000.00
560	Logements sociaux	130'000.00	65'000.00
5600	Logements sociaux	130'000.00	65'000.00
56000	Logements sociaux	130'000.00	65'000.00
56000.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - AIL	130'000.00	
56000.4631.00	Subventions des cantons et concordats - AIL		65'000.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile	252'900.00	-
571	Aide sociale et domaine de l'asile	12'000.00	-
5710	Aides, non mentionné ailleurs	12'000.00	-
57100	Aides, non mentionné ailleurs	12'000.00	-
57100.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Aide sociale communale	12'000.00	
572	Aide économique	48'600.00	-
5720	Aide économique	48'600.00	-
57200	Aide économique	48'600.00	-
57200.3611.01	Parts aux cantons et concordats - CSR - Participation	48'600.00	
579	Assistance, non mentionné ailleurs	192'300.00	-
5790	Administration des services sociaux	192'300.00	-
57900	Administration des services sociaux	192'300.00	-
57900.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	132'900.00	
57900.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	6'000.00	
57900.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	300.00	
57900.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	9'200.00	
57900.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	22'050.00	
57900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'350.00	
57900.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	3'800.00	
57900.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	2'300.00	
57900.3059.00	Autres cotisations patronales	100.00	
57900.3101.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Projets cohésion sociale	2'500.00	
57900.3102.00	Imprimés, publications	2'500.00	
57900.3105.00	Denrées alimentaires	2'500.00	
57900.3130.00	Prestations de services de tiers	2'500.00	
57900.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	500.00	
57900.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - Fondation vaudoise de probation	2'800.00	
59	Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	32'000.00	-
592	Actions d'entraide dans le pays	22'000.00	-
5920	Actions d'entraide dans le pays	22'000.00	-
59200	Actions d'entraide dans le pays	22'000.00	-
59200.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	22'000.00	
593	Actions d'entraide à l'étranger	10'000.00	-
5930	Actions d'entraide à l'étranger	10'000.00	-
59300	Actions d'entraide à l'étranger	10'000.00	-
59300.3638.00	Subventions accordées à l'étranger	10'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	4'214'800.00	852'750.00
61	Circulation routière	2'674'050.00	813'700.00
615	Routes communales	2'674'050.00	813'700.00
6150	Routes communales	2'674'050.00	508'700.00
61501	Routes communales - Voirie	2'132'800.00	68'750.00
61501.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	932'650.00	
61501.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	750.00	
61501.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	61'550.00	
61501.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	148'200.00	
61501.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	21'850.00	
61501.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	25'500.00	
61501.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	15'500.00	
61501.3059.00	Autres cotisations patronales	550.00	
61501.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	70'000.00	
61501.3101.02	Matériel d'exploitation, fournitures - Carburants	42'500.00	
61501.3101.03	Matériel d'exploitation, fournitures - Littering	8'000.00	
61501.3102.00	Imprimés, publications - Littering	2'000.00	
61501.3111.00	Machines, appareils et véhicules	16'000.00	
61501.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	20'000.00	
61501.3130.00	Prestations de services de tiers	1'000.00	
61501.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'500.00	
61501.3130.15	Prestations de services de tiers - Littering	4'800.00	
61501.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	11'850.00	
61501.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	5'600.00	
61501.3141.00	Entretien des routes	280'000.00	
61501.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	30'700.00	
61501.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'550.00	
61501.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	422'750.00	
61501.3611.00	Parts aux cantons et concordats - Déneigement RC31	6'000.00	
61501.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		8'100.00
61501.4309.00	Autres revenus d'exploitation		5'000.00
61501.4910.01	Imputations internes pour prestations de service		44'650.00
61501.4910.02	Imputations internes pour prestations de service - Littering (Développement Durable)		11'000.00
61502	Routes communales - Signalisation-Marquage	55'000.00	1'200.00
61502.3141.00	Entretien des routes	55'000.00	
61502.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'200.00
61503	Routes communales - Eclairage public	486'250.00	438'750.00
61503.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	180'000.00	
61503.3141.02	Entretien des routes - Eclairage public	100'000.00	
61503.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	206'250.00	
61503.4290.00	Autres taxes - Taxe pour l'éclairage public		430'500.00
61503.4611.00	Dédommagements des cantons et concordats		8'250.00
6151	Places de stationnement	-	305'000.00
61510	Places de stationnement	-	305'000.00
61510.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - Autorisations de stationner		70'000.00
61510.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - Plan de mobilité		55'000.00
61510.4270.00	Amendes		180'000.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
62	Transports publics	1'540'750.00	16'900.00
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	1'540'750.00	16'900.00
6290	Transports publics régionaux	1'077'000.00	-
62900	Transports publics régionaux	1'077'000.00	-
62900.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	118'100.00	
62900.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Participation études et projets Région de Nyon	4'600.00	
62900.3614.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats - Indemnités pour lignes de trafic régional	903'050.00	
62900.3614.02	Parts aux entreprises publiques - Vélos en libre service	26'100.00	
62900.3614.03	Parts aux entreprises publiques - Courses expérimentales	25'150.00	
6291	Transports publics urbains	448'250.00	10'000.00
62910	Transports publics urbains	448'250.00	10'000.00
62910.3614.00	Parts aux entreprises publiques - TUG - Exploitation	448'250.00	
62910.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - Publicité TUG		10'000.00
6299	Transports publics, non mentionné ailleurs	15'500.00	6'900.00
62991	Transports publics, non mentionné ailleurs	9'000.00	6'900.00
62991.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	9'000.00	
62991.4250.00	Commissions sur ventes de cartes CFF		6'900.00
62992	Semaine de la mobilité	6'500.00	
62992.3102.00	Imprimés, publications	5'500.00	
62992.3130.00	Prestations de services de tiers	1'000.00	
64	Télécommunications	-	22'150.00
640	Télécommunications	-	22'150.00
6400	Télécommunications	-	22'150.00
64000	Télécommunications	-	22'150.00
64000.4120.00	Patentes et concessions pour antennes PA		22'150.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12'271'400.00	9'137'450.00
71	Approvisionnement en eau	1'994'600.00	1'994'600.00
710	Approvisionnement en eau	1'994'600.00	1'994'600.00
7100	Approvisionnement en eau	1'984'600.00	1'994'600.00
71001	Approvisionnement en eau	1'560'250.00	1'877'100.00
71001.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	276'450.00	
71001.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	750.00	
71001.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	18'250.00	
71001.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	43'650.00	
71001.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6'500.00	
71001.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	7'550.00	
71001.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	4'600.00	
71001.3059.00	Autres cotisations patronales	200.00	
71001.3101.05	Matériel d'exploitation, fournitures - Carburants	3'000.00	
71001.3102.00	Imprimés, publications - Tirages	10'000.00	
71001.3111.00	Machines, appareils et véhicules	18'600.00	
71001.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	2'500.00	
71001.3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'eau	80'000.00	
71001.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	2'700.00	
71001.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	7'600.00	
71001.3130.05	Prestations de services de tiers - Analyses d'eau	15'000.00	
71001.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	60'000.00	
71001.3133.00	Charges d'utilisation informatiques	1'400.00	
71001.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	3'050.00	
71001.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	2'000.00	
71001.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	1'600.00	
71001.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	155'000.00	
71001.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	14'500.00	
71001.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	2'000.00	
71001.3160.00	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	900.00	
71001.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'000.00	
71001.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	197'450.00	
71001.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	414'400.00	
71001.3614.00	Parts aux entreprises publiques - SAPAN	160'000.00	
71001.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	11'600.00	
71001.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	38'000.00	
71001.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes de raccordement		467'000.00
71001.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - Ventes d'eau, taxes forfaitaires et effectives		1'410'100.00
71002	Approvisionnement en eau - Entente "eaudici"	424'350.00	117'500.00
71002.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	25'000.00	
71002.3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'eau	30'000.00	
71002.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	75'000.00	
71002.3130.00	Prestations de services de tiers	130'000.00	
71002.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'000.00	
71002.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	5'150.00	
71002.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	73'000.00	
71002.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	25'000.00	
71002.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	3'200.00	
71002.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	55'000.00	
71002.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'650.00
71002.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		115'850.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
7101	Fontaines publiques	10'000.00	-
71010	Fontaines publiques	10'000.00	-
71010.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'000.00	
71010.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	7'000.00	
72	Traitements des eaux usées	3'146'600.00	3'146'600.00
720	Traitements des eaux usées	3'146'600.00	3'146'600.00
7200	Traitements des eaux usées	3'146'600.00	3'146'600.00
72000	Traitements des eaux usées	3'146'600.00	3'146'600.00
72000.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	3'000.00	
72000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil - Entretien du réseau d'égouts	190'000.00	
72000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	25'350.00	
72000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	793'700.00	
72000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - APEC	1'790'100.00	
72000.3910.01	Imputations internes pour prestations de service - Gestion	11'600.00	
72000.3930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	302'150.00	
72000.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	30'700.00	
72000.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes de raccordement au réseau d'égouts		1'167'600.00
72000.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes annuelles d'entretien du réseau d'égouts		188'900.00
72000.4240.03	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes annuelles d'épuration		936'250.00
72000.4510.02	Prélèvements sur les financements spéciaux		853'850.00
73	Gestion des déchets	2'257'400.00	2'180'900.00
730	Gestion des déchets	2'257'400.00	2'180'900.00
7300	Gestion des déchets urbains	2'180'400.00	2'180'400.00
73001	Gestion des déchets urbains - Déchets ménagers	1'004'000.00	1'004'000.00
73001.3111.00	Machines, appareils et véhicules	40'000.00	
73001.3130.06	Prestations de services de tiers - Frais de transport et d'élimination	879'000.00	
73001.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	25'000.00	
73001.3614.00	Parts aux entreprises publiques - SADEC	60'000.00	
73001.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		500.00
73001.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		632'000.00
73001.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		371'500.00
73002	Gestion des déchets - Déchetterie	1'176'400.00	1'176'400.00
73002.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	185'200.00	
73002.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	10'350.00	
73002.3030.00	Travailleur·euse·s temporaires	20'000.00	
73002.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	12'900.00	
73002.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	30'400.00	
73002.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'600.00	
73002.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	5'350.00	
73002.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	3'250.00	
73002.3059.00	Autres cotisations patronales	150.00	
73002.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'500.00	
73002.3101.05	Matériel d'exploitation, fournitures - Carburants	1'700.00	
73002.3102.00	Imprimés, publications	15'000.00	
73002.3111.00	Machines, appareils et véhicules	5'000.00	
73002.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	8'000.00	
73002.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	400.00	
73002.3130.06	Prestations de services de tiers - Frais de transport et d'élimination	325'000.00	
73002.3130.07	Prestations de services de tiers - Conciergerie par entreprises extérieures	3'000.00	
73002.3134.02	Primes d'assurances choses - Immeubles	5'700.00	
73002.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	850.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
73002.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	150.00	
73002.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	22'000.00	
73002.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	1'300.00	
73002.3181.00	Pertes sur créances effectives	5'400.00	
73002.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	233'400.00	
73002.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	221'750.00	
73002.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	53'050.00	
73002.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		1'024'000.00
73002.4250.00	Ventes - Valorisation des déchets recyclables		122'000.00
73002.4432.00	Paiements pour utilisation des immeubles PF		30'400.00
7301	Gestion des déchets non urbains	77'000.00	500.00
73010	Gestion des déchets non urbains	77'000.00	500.00
73010.3130.06	Prestations de services de tiers - Frais de transport et d'élimination	77'000.00	
73010.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services	-	500.00
74	Aménagements	31'750.00	-
741	Corrections de cours d'eau	31'750.00	-
7410	Corrections de cours d'eau	31'750.00	-
74100	Corrections de cours d'eau	31'750.00	-
74100.3142.00	Entretien des ports et aménagements de cours d'eau	14'000.00	
74100.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	17'750.00	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	1'303'450.00	1'303'450.00
761	Protection de l'air et du climat	1'303'450.00	1'303'450.00
7610	Protection de l'air et du climat	1'303'450.00	1'303'450.00
76101	Protection de l'air et du climat - Efficacités énergétiques	765'350.00	765'350.00
76101.3000.00	Salaires des autorités et commissions - Commission du développement durable	2'500.00	
76101.3102.00	Imprimés, publications	3'000.00	
76101.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	5'000.00	
76101.3130.00	Prestations de services de tiers - Cotisation Cité de l'énergie	4'500.00	
76101.3130.14	Prestations de services de tiers	10'000.00	
76101.3132.01	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	26'000.00	
76101.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	117'950.00	
76101.3511.00	Attributions aux fonds - Efficacités énergétiques	246'400.00	
76101.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	28'000.00	
76101.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	42'000.00	
76101.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	280'000.00	
76101.4290.00	Autres taxes - Taxe pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables		753'350.00
76101.4631.00	Subventions des cantons et concordats		12'000.00
76102	Protection de l'air et du climat - Développement durable	538'100.00	538'100.00
76102.3102.00	Imprimés, publications	5'000.00	
76102.3105.00	Denrées alimentaires	3'000.00	
76102.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	5'000.00	
76102.3130.00	Prestations de services de tiers	27'000.00	
76102.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	42'000.00	
76102.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	117'150.00	
76102.3511.00	Attributions aux fonds - Développement durable	77'950.00	
76102.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	12'500.00	
76102.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	37'500.00	
76102.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	200'000.00	
76102.3910.00	Imputations internes pour prestations de service - Littering (Développement Durable)	11'000.00	
76102.4290.00	Autres taxes - Taxe pour le développement durable		538'100.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
77	Protection de l'environnement, autres	61'850.00	17'300.00
771	Cimetières, crématoires	61'850.00	17'300.00
7710	Cimetières, crématoires	61'850.00	17'300.00
77100	Cimetières, crématoires	61'850.00	17'300.00
77100.3130.00	Prestations de services de tiers	11'000.00	
77100.3140.00	Entretien des terrains	22'000.00	
77100.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Centre funéraire régional	28'850.00	
77100.4120.00	Patentes et concessions		3'300.00
77100.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		14'000.00
79	Aménagement du territoire	3'475'750.00	494'600.00
790	Aménagement du territoire	3'475'750.00	494'600.00
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	176'750.00	177'150.00
79000	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	176'750.00	177'150.00
79000.3000.01	Salaires des autorités et commissions - Commission d'urbanisme	7'000.00	
79000.3000.02	Salaires des autorités et commissions - Commission de salubrité	3'200.00	
79000.3102.00	Imprimés, publications - Avis d'enquêtes	11'500.00	
79000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	20'000.00	
79000.3132.01	Prestations de services de tiers - Ingénieurs et architectes	33'000.00	
79000.3132.03	Prestations de services de tiers - Honoraires urbanisme	80'300.00	
79000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	21'750.00	
79000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs - Permis de construire, d'habiter, d'utiliser		177'150.00
7901	Service technique, d'ingénierie et du cadastre	1'574'850.00	312'500.00
79010	Service technique, d'ingénierie et du cadastre	1'574'850.00	312'500.00
79010.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'035'650.00	
79010.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'450.00	
79010.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	66'350.00	
79010.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	170'850.00	
79010.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	24'300.00	
79010.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	28'250.00	
79010.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	17'200.00	
79010.3059.00	Autres cotisations patronales	600.00	
79010.3100.00	Matériel de bureau	3'000.00	
79010.3102.00	Imprimés, publications - Tirages	1'000.00	
79010.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	2'000.00	
79010.3110.00	Meubles et appareils de bureau	2'500.00	
79010.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'300.00	
79010.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	215'000.00	
79010.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	900.00	
79010.3170.00	Remboursements de frais effectifs	2'500.00	
79010.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		312'500.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
7902	Service d'architecture	1'345'000.00	4'950.00
79020	Service d'architecture	1'345'000.00	4'950.00
79020.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'005'350.00	
79020.3010.03	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Apprentis	15'350.00	
79020.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'450.00	
79020.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'000.00	
79020.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	67'350.00	
79020.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	170'000.00	
79020.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	23'950.00	
79020.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	27'900.00	
79020.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie	16'950.00	
79020.3059.00	Autres cotisations patronales	600.00	
79020.3100.00	Matériel de bureau	2'100.00	
79020.3102.00	Imprimés, publications - Tirages	1'000.00	
79020.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	200.00	
79020.3130.01	Prestations de services de tiers - Télécommunications	3'200.00	
79020.3134.03	Primes d'assurances choses - Véhicules	900.00	
79020.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	200.00	
79020.3170.00	Remboursements de frais effectifs	7'500.00	
79020.4250.00	Ventes		4'950.00
7907	Instances régionales	379'150.00	-
79070	Instances régionales	379'150.00	-
79070.3000.00	Salaires des autorités et commissions - CI Région de Nyon	2'800.00	
79070.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	26'350.00	
79070.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - Région de Nyon	350'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	313'050.00	190'450.00
82	Sylviculture	46'000.00	-
820	Sylviculture	46'000.00	-
8200	Sylviculture	46'000.00	-
82000	Sylviculture	46'000.00	-
82000.3145.00	Entretien des forêts, alpages et vignes	46'000.00	
84	Tourisme	51'250.00	51'250.00
840	Tourisme	51'250.00	51'250.00
8400	Tourisme	51'250.00	51'250.00
84000	Tourisme	51'250.00	51'250.00
84000.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'850.00	
84000.3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales - Conseil Régional - Participation taxes de séjour	43'550.00	
84000.3980.00	Transferts internes entre services - Taxes de séjour affectées aux projets communaux	3'850.00	
84000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes de séjour		51'250.00
85	Industrie, artisanat et commerce	215'800.00	14'000.00
850	Industrie, artisanat et commerce	215'800.00	14'000.00
8500	Industrie, artisanat et commerce	215'800.00	14'000.00
85001	Economie	83'300.00	3'000.00
85001.3102.00	Imprimés, publications	1'000.00	
85001.3105.00	Denrées alimentaires	2'000.00	
85001.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'000.00	
85001.3130.00	Prestations de services de tiers	3'000.00	
85001.3160.00	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	12'000.00	
85001.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA	8'300.00	
85001.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	16'000.00	
85001.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés - Aide financière protections menstruelles	40'000.00	
85001.4250.00	Ventes		3'000.00
85002	Forum nouvelle économie	20'000.00	-
85002.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'000.00	
85002.3102.00	Imprimés, publications	1'000.00	
85002.3105.00	Denrées alimentaires	10'000.00	
85002.3130.00	Prestations de services de tiers	8'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
85003	Marché	21'500.00	11'000.00
85003.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'000.00	
85003.3102.00	Imprimés, publications	1'000.00	
85003.3105.00	Denrées alimentaires	1'000.00	
85003.3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Achat d'électricité	1'500.00	
85003.3130.00	Prestations de services de tiers	12'000.00	
85003.4309.00	Autres revenus d'exploitation		7'150.00
85003.4980.00	Transferts internes entre services - Taxes de séjour affectées aux projets communaux		3'850.00
85004	Fête du terroir	20'000.00	-
85004.3130.00	Prestations de services de tiers	20'000.00	
85005	Sociétés locales	11'000.00	-
85005.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	11'000.00	
85006	Inspectorat des chantiers	60'000.00	-
85006.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc. - Inspectorat de chantier	60'000.00	
87	Combustibles et énergie	-	125'200.00
871	Électricité	-	125'200.00
8710	Électricité	-	125'200.00
87100	Électricité	-	125'200.00
87100.4463.00	Revenus d'entreprises publiques comme société anonyme ou autre forme d'organisation de droit privé		125'200.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	18'114'600.00	56'935'650.00
91	Impôts	477'000.00	47'446'000.00
910	Impôts	477'000.00	47'446'000.00
9100	Impôts	477'000.00	47'446'000.00
91000	Impôts	477'000.00	47'446'000.00
91000.3181.00	Pertes sur créances effectives	467'000.00	
91000.3409.00	Autres intérêts passifs - Intérêts compensatoires	10'000.00	
91000.4000.01	Impôts sur le revenu, personnes physiques		26'735'000.00
91000.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques		5'865'000.00
91000.4002.00	Impôts à la source, personnes physiques		1'100'000.00
91000.4009.01	Autres impôts directs, personnes physiques - Impôts spécial étrangers		705'000.00
91000.4009.02	Autres impôts directs, personnes physiques - Impôts récupérés après défalcatons		121'000.00
91000.4010.00	Impôts sur les bénéfiques, personnes morales		5'885'000.00
91000.4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales		380'000.00
91000.4019.00	Autres impôts directs, personnes morales - Impôts complémentaires s/immeubles		486'000.00
91000.4021.00	Impôts fonciers		3'320'000.00
91000.4023.00	Droits de mutation		1'763'000.00
91000.4024.00	Impôts sur les successions et donations		621'000.00
91000.4033.00	Impôts sur les chiens		80'000.00
91000.4409.00	Autres intérêts du patrimoine financier - Intérêts moratoires		385'000.00
93	Péréquation financière et compensation des charges	16'244'950.00	-
930	Péréquation financière et compensation des charges	16'244'950.00	-
9300	Péréquation financière et compensation des charges	16'244'950.00	-
93000	Péréquation financière et compensation des charges	16'244'950.00	-
93000.3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats - Acomptes PCS	11'618'000.00	
93000.3622.01	Péréquation financière et compensation des charges aux communes - Acomptes	4'626'950.00	
95	Parts aux recettes, autres	-	5'360'600.00
950	Parts aux recettes, autres	-	5'360'600.00
9500	Parts aux recettes, autres	-	5'360'600.00
95000	Parts aux recettes, autres	-	5'360'600.00
95000.4290.00	Autres taxes - Taxe usage du sol		753'350.00
95000.4601.01	Parts aux revenus des cantons et concordats - Impôts travailleurs frontaliers		3'030'000.00
95000.4601.02	Parts aux revenus des cantons et concordats - Impôts gains immobiliers		1'003'000.00
95000.4601.03	Parts aux revenus des cantons et concordats - Compensation fédérale RFFA		574'250.00
96	Administration de la fortune et de la dette	1'392'650.00	1'730'900.00
961	Intérêts	1'054'850.00	637'200.00
9610	Intérêts	1'054'850.00	637'200.00
96100	Intérêts	1'054'850.00	637'200.00
96100.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	1'054'850.00	
96100.4420.00	Dividendes		1'000.00
96100.4463.00	Revenus d'entreprises publiques comme société anonyme ou autre forme d'organisation de droit privé		18'000.00
96100.4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques		618'200.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
962	Frais d'émission	9'850.00	-
9620	Frais d'émission	9'850.00	-
96200	Frais d'émission	9'850.00	-
96200.3420.01	Acquisition et administration de capital - Frais de courtage	9'850.00	
963	Immeubles du patrimoine financier	320'150.00	1'091'900.00
9630	Immeubles du patrimoine financier	320'150.00	1'091'900.00
96301	Immeuble du patr. fin. - Chemin du Lavasson 45-47 (sous-Vignes)	83'350.00	159'900.00
96301.3130.00	Prestations de services de tiers	9'750.00	
96301.3430.00	Travaux d'entretien, biens-fonds PF - Immeuble s/Vignes	10'000.00	
96301.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - Immeuble s/Vignes	31'100.00	
96301.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances choses immeubles	2'700.00	
96301.3511.00	Attributions aux fonds	9'750.00	
96301.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	20'050.00	
96301.4432.00	Paiements pour utilisations des immeubles PF - Immeuble s/Vignes		159'900.00
96302	Immeuble du patr. fin. - Hôtel de la Plage	58'000.00	180'000.00
96302.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	3'200.00	
96302.3430.00	Travaux d'entretien, biens-fonds PF - Hôtel de la Plage	25'000.00	
96302.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - Hôtel de la Plage	26'000.00	
96302.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances choses immeubles	3'800.00	
96302.4432.00	Paiements pour utilisations des immeubles PF		180'000.00
96303	Immeuble du patr. fin. - Locaux SDIS	2'300.00	107'900.00
96303.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances choses immeubles	2'300.00	
96303.4432.00	Paiements pour utilisations des immeubles PF		107'900.00
96304	Immeuble du patr. fin. - Copropriété du Bochet 2 - Mauverney 19 à 25	-	180'000.00
96304.4429.00	Autres revenus de participations		180'000.00
96305	Immeuble du patr. fin. - Avenue du Mont-Blanc 27-29	80'950.00	264'600.00
96305.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	3'300.00	
96305.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - Av. Mont-Blanc 27-29	10'000.00	
96305.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances choses immeubles	6'850.00	
96305.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	60'800.00	
96305.4432.00	Paiements pour utilisations des immeubles PF - Av. Mont-Blanc 27-29		264'600.00
96306	Immeuble du patr. fin. - Rue de la Combe 5 (A5.4)	85'050.00	178'000.00
96306.3010.02	Salaires du personnel administratif et d'exploitation - Auxiliaires	4'000.00	
96306.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	250.00	
96306.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	650.00	
96306.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00	
96306.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	100.00	
96306.3059.00	Autres cotisations patronales	50.00	
96306.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA - Chauffage à distance	16'000.00	
96306.3130.04	Prestations de services de tiers - Frais de surveillance	4'500.00	
96306.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules		
96306.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - La Combaz A5.4	31'100.00	
96306.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances choses immeubles	3'250.00	
96306.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	25'050.00	
96306.4432.00	Paiements pour utilisations des immeubles PF - La Combaz A5.4		178'000.00
96307	Immeuble du patr. fin. - Rue de la Combe 17 (A5.1)	10'500.00	21'500.00
96307.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - La Combaz A5.1	5'200.00	
96307.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances choses immeubles	400.00	
96307.3940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	4'900.00	
96307.4432.00	Paiements pour utilisations des immeubles PF - La Combaz A5.1		21'500.00

Compte	Désignation	Budget 2024	
		Charges	Revenus
969	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	7'800.00	1'800.00
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	7'800.00	1'800.00
96900	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	7'800.00	1'800.00
96900.3130.00	Prestations de services de tiers - Frais bancaires	7'800.00	
96900.4419.00	Autres gains sur patrimoine financier - Récupérations ADB	-	1'800.00
97	Redistributions	-	5'550.00
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-	5'550.00
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-	5'550.00
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-	5'550.00
97100.4699.00	Redistributions - Taxe CO2		5'550.00
99	Postes non ventilables	-	2'392'600.00
990	Postes non ventilables	-	273'850.00
9900	Postes non ventilables	-	273'850.00
99000	Postes non ventilables	-	273'850.00
99000.3010.99	Salaires du personnel communal - Remboursements d'assurances		270'000.00
99000.4499.01	Autres revenus financiers - Escomptes créanciers		3'850.00
999	Clôture	-	2'118'750.00
9990	Clôture	-	2'118'750.00
99900	Clôture	-	2'118'750.00
99900.9001.00	Excédent de charges		2'118'750.00

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE						
10	AUTORITES						
11	ADMINISTRATION						
111	Secrétariat municipal						
111.3185.20	Honoraires communications	183'500.00		129'500.00		92'304.96	
111.3185.30	Publication Gland Cité	-		39'000.00		58'938.75	
111.3185.50	Achats d'espaces et crédits sortir.lacote.ch	-		-		50'630.85	
		183'500.00		168'500.00		201'874.56	
Tous les comptes relatifs à l'Office de la communication ont été réunis dans le compte Honoraires communications.							
13	PERSONNEL						
131	Mesures de sécurité et santé au travail (MSST)						
131.3659.00	Dons et subventions casuels	4'500.00		-		-	
Nouveau compte relatif à un soutien financier en faveur des Samaritains, section de la Serine à Gland.							
16	TOURISME						
161	Marché hebdomadaire						
161.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire	-		6'250.00		427.70	
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		450.00		40.12	
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		200.00		14.98	
Les tâches de community manager sont internalisées et rattachées à l'Office de la communication.							
17	SPORTS						
170	Sports						
170.3123.00	Achats d'électricité	14'350.00		-		-	
350.3123.00	Achats d'électricité	150'650.00		177'600.00		156'049.30	
		165'000.00		177'600.00		156'049.30	
Les consommations d'électricité du centre sportif "En Bord" et du terrain sportif des Perrereys ont été transférées du secteur 350 Bâtiments patrimoine administratif au secteur 170 relatif aux sports.							

12.3 Renseignements complémentaires

- 110 -

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	TRANSPORTS PUBLICS						
180	Transports publics						
180.3188.00	CFF - Achat cartes journalières	-		-		132'383.67	
180.4359.10	CFF - Ventes cartes journalières		6'900.00		98'800.00		88'913.39
<p>Depuis le 31 décembre 2022, il n'est plus possible d'acheter des cartes journalières CFF. Les derniers lots ont été achetés fin 2022 et mis en vente en 2023. Dès 2024, CFF propose un nouveau mode de fonctionnement avec une rémunération des communes à la commission. Selon l'ancien modèle commercial, les communes devaient acheter des lots de 365 cartes journalières pré-datées pour chaque jour de l'année et endossaient le risque de mévente.</p>							
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT						
40	ADMINISTRATION						
400	Administration						
400.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		312'500.00		-		-
430.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		44'650.00		-		-
460.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	302'150.00		-		-	
815.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	55'000.00		-		-	
		357'150.00	357'150.00	-	-	-	-
<p>La méthodologie des imputations internes est similaire à l'exercice précédent, à l'exception des imputations des traitements et charges sociales du Bureau technique du SIE (secteur 400) ainsi que du Groupe Voirie (secteur 430) vers les secteurs Egouts, épuration (secteur 460) et Eaudici (secteur 815). En effet, jusqu'à présent les traitements et charges sociales d'une partie du Groupe voirie étaient directement comptabilisés dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460), alors qu'ils sont désormais comptabilisés via les imputations internes. Dans le cadre de la conversion du plan comptable en MCH2, une analyse du volume de travail nécessaire à l'entretien du réseau d'égouts, presté par le Groupe voirie et le Bureau technique, a été effectuée. Dès 2024, des imputations internes seront comptabilisées pour tenir compte de cette activité et non plus une comptabilisation directe des salaires dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460). Par ailleurs, afin de valoriser les heures du Bureau technique (secteur 400) passées pour les projets de l'entente intercommunale "Eaudici", des imputations internes pour les traitements et charges sociales ont été prévues dès 2024. Les partenaires de projet Arzier-Le Muids et Genolier sont facturés pour ces prestations de services.</p>							

12.3 Renseignements complémentaires

- 111 -

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES						
430	Service des routes						
430.3011.00	Traitements	932'650.00		618'850.00		567'084.15	
460.3011.00	Traitements	-		326'350.00		352'906.95	
		932'650.00		945'200.00		919'991.10	
400.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		312'500.00		-		-
430.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		44'650.00		-		-
460.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	302'150.00		-		-	
815.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	55'000.00		-		-	
		357'150.00	357'150.00	-	-	-	-
<p>La méthodologie des imputations internes est similaire à l'exercice précédent, à l'exception des imputations des traitements et charges sociales du Bureau technique du SIE (secteur 400) ainsi que du Groupe Voirie (secteur 430) vers les secteurs Egouts, épuration (secteur 460) et Eaudici (secteur 815). En effet, jusqu'à présent les traitements et charges sociales d'une partie du Groupe voirie étaient directement comptabilisés dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460), alors qu'ils sont désormais comptabilisés via les imputations internes. Dans le cadre de la conversion du plan comptable en MCH2, une analyse du volume de travail nécessaire à l'entretien du réseau d'égouts, presté par le Groupe voirie et le Bureau technique, a été effectuée. Dès 2024, des imputations internes seront comptabilisées pour tenir compte de cette activité et non plus une comptabilisation directe des salaires dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460).</p>							
45	ORDURES ET DECHETS						
450	Ordures ménagères						
450.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	25'000.00		-		-	
<p>Il s'agit d'honoraires d'analyse des éco-points selon un plan quinquennal (postulat Froidevaux de 2017).</p>							

12.3 Renseignements complémentaires

- 112 -

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	RESEAU D'EGOUTS - EPURATION						
460	Réseau d'égouts - épuration						
460.3011.00	Traitements	-		326'350.00		352'906.95	
430.3011.00	Traitements	932'650.00		618'850.00		567'084.15	
		932'650.00		945'200.00		919'991.10	
400.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		312'500.00		-		-
430.4901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales		44'650.00		-		-
460.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	302'150.00		-		-	
815.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	55'000.00		-		-	
		357'150.00	357'150.00	-	-	-	-
<p>La méthodologie des imputations internes est similaire à l'exercice précédent, à l'exception des imputations des traitements et charges sociales du Bureau technique du SIE (secteur 400) ainsi que du Groupe Voirie (secteur 430) vers les secteurs Egouts, épuration (secteur 460) et Eaudici (secteur 815). En effet, jusqu'à présent les traitements et charges sociales d'une partie du Groupe voirie étaient directement comptabilisés dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460), alors qu'ils sont désormais comptabilisés via les imputations internes. Dans le cadre de la conversion du plan comptable en MCH2, une analyse du volume de travail nécessaire à l'entretien du réseau d'égouts, presté par le Groupe voirie et le Bureau technique, a été effectuée. Dès 2024, des imputations internes seront comptabilisées pour tenir compte de cette activité et non plus une comptabilisation directe des salaires dans le secteur comptable relatif aux égouts (secteur 460).</p>							
7	SECURITE SOCIALE						
71	ACCUEIL DE L'ENFANCE						
715	Jeunesse						
715.3665.00	Achats repas Relax' Resto	-		-		214'422.70	
715.4332.00	Participation des parents Relax' Resto		-		-		231'463.00

12.3 Renseignements complémentaires

- 113 -

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
717	Relax'Resto						
717.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	197'150.00		145'800.00		-	
717.3030.00	Cotisations AVS - AI	18'550.00		13'700.00		-	
717.3040.00	Cotisations caisse de pension	2'400.00		1'650.00		-	
717.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'600.00		5'650.00		-	
717.3069.00	Remboursements de frais	500.00		400.00		-	
717.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	5'000.00		2'000.00		-	
717.3665.10	Achats repas Relax'Resto	314'300.00		285'200.00		-	
717.4332.00	Participation des parents Relax'Resto		342'600.00		342'600.00		-
La section 717, dédiée au Relax'Resto a été créée en 2023 afin d'avoir une meilleure visibilité sur les activités de cette prestation fournie par la Commune.							
8	SERVICES INDUSTRIELS						
81	EAUX						
815	Eaudici						
815.3901.10	Imputations internes - Traitements et charges sociales	55'000.00		-		-	
Afin de valoriser les heures du Bureau technique (secteur 400) passées pour les projets de l'entente intercommunale "Eaudici", des imputations internes pour les traitements et charges sociales ont été prévues dès 2024. Les partenaires de projet Arzier-Le Muids et Genolier sont facturées pour ces prestations de services.							

Taux	Etablissements	Échéances	Montants
1.88%	Swissquote Bank	11.10.2023	5'000'000
1.87%	Swissquote Bank	31.10.2023	5'000'000
1.92%	BVG Stiftung	30.11.2023	8'000'000
1.50%	SUVA	12.07.2024	4'000'000
0.44%	Caisse pension la Poste	16.06.2025	5'000'000
1.99%	Postfinance	21.09.2026	4'000'000
0.98%	BCV	29.11.2027	10'000'000
0.40%	SUVA	30.06.2028	5'000'000
0.42%	SUVA	24.11.2028	5'000'000
0.10%	BKB	26.09.2029	5'000'000
1.33%	SUVA	03.06.2030	4'000'000
0.25%	Postfinance	11.02.2031	4'000'000
2.00%	SUVA	30.11.2032	4'000'000
0.45%	Postfinance	12.02.2035	4'000'000
0.53%	SUVA	22.12.2036	4'000'000
2.09%	SUVA	29.01.2038	5'000'000
0.82%	Postfinance	10.02.2040	4'000'000
0.69%	AXA	10.12.2041	5'000'000
			90'000'000

12.5 Plan des investissements

CRÉDITS ACCORDÉS - SOLDES À PAYER AU 26 OCTOBRE 2023					
N° Préavis	N° Compte	Objets	Crédits accordés	Réalisé CHF	Soldes à payer
64/2009	9141.042	Demande de crédit d'étude pour la création d'une île de baignade et ses infrastructures au lieu-dit "Sous la Lignière"	458'000	304'491	153'509
94/2010	9162.000	Crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015	1'769'635	1'622'675	146'960
21/2012	9141.054	Octroi d'un crédit pour la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du TUG	297'000	131'616	165'384
38/2012	9141.059	Demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise » et la parcelle N° 933	1'134'000	7'176	1'126'824
45/2013	9141.060	Révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.	237'600	211'819	25'781
66/2014	9141.064	Demande de crédit pour les prestations d'urbanistes et de spécialistes pour l'élaboration du Plan partiel d'affectation (PPA) Gare Sud	249'912	233'943	15'969
71/2014	9141.066	Octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du vieux-bourg	513'000	490'812	22'188
82/2015	9141.068	Octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF	6'002'688	5'452'121	550'567
14/2017	9141.073	Demande de crédit de CHF 1'431'500.-- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public	1'431'500	1'388'893	42'607
28/2017	9143.063	Deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets.	18'918'650	17'492'736	1'425'914
40/2018	9153.001	Augmentation du capital de ThermorésÔ SA, 1ère étape	900'000	600'000	300'000
48/2018	9144.017	Crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)	168'000	117'134	50'866
50/2019	9143.069	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs	1'042'000	948'984	93'016
54/2019	9143.070	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong et la mise en conformité des garde-corps au collège de Mauverney A et B	477'000	454'888	22'112
55/2019	9141.080	Demande de crédit complémentaire d'investissement pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive	90'000	-	90'000
63/2019	9123.053	Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier de La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements.	5'672'000	5'618'113	53'887
66/2019	9141.083	Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse.	550'000	45'146	504'854
67/2020	9149.001	Demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0. », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration.	1'156'899	642'844	514'055
68/2020	9149.002	Demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat & consorts du GdG intitulé « Projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information. »	74'033	59'226	14'807
70/2020	9162.006	Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025.	3'208'050	350'814	2'857'236
71/2020	9146.005	Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et blocs sanitaires type « Portakabin » au collège de Grand Champ pour la rentrée scolaire 2020-2021 ».	557'500	371'457	186'043
72/2020	9143.075	Demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie ainsi que la constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n°427.	5'080'000	5'070'921	9'079
79/2020	9141.085	Demande de crédit d'investissement pour la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron « nord ».	2'280'700	1'994'458	286'242
80/2020	9146.006	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans	436'000	272'823	163'177
81/2020	9141.087	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol)	877'755	414'871	462'884
82/2020	9141.086	Demande de crédit d'investissement pour l'étude en vue de l'amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc	110'000	9'181	100'819
86/2020	9165.006	Soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19.	600'000	138'918	461'082
87/2020	9144.020	Demande de crédit d'investissement pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	670'000	41'577	628'423
88/2020	9141.088	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des parcelles en lien avec le PPA "La Combaz"	2'260'000	1'756'244	503'756
89/2020	9143.079	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de l'enveloppe extérieure et de certains équipements techniques de la salle communale	1'380'200	1'165'973	214'227
91/2020	9149.008	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	216'200	154'442	61'758
92/2020	9143.078	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'agrandissement du centre sportif "En Bord"	2'955'000	1'831'551	1'123'449
93/2021	9141.089	Demande de crédit d'étude pour la refonte et la modernisation des transports urbains de Gland (TUG)	70'000	46'029	23'971

12.5 Plan des investissements

100/2021	9143.080 9123.055	Acquisition du bâtiment A5.1 de La Combaz en vue de la création, notamment, d'une salle communautaire.	2'296'600	2'136'732	159'868
96/2021	9143.081	Demande d'un crédit d'investissement pour les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B et la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C.	7'750'536	2'952'873	4'797'663
97/2021	9143.082	Demande de crédit d'investissement pour l'exploitation des espaces culturels à Grand-Champ	728'000	641'226	86'774
95/2021	9141.090	Demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement.	190'000	74'458	115'542
6/2021	9162.007	Demande de crédit d'investissement relatif au financement des réseaux agroécologiques « Nyon Région » et « Cœur de la Côte » pour la mise en œuvre de la deuxième phase	130'000	38'977	91'023
12/2021	9149.009	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement du collège des Perrerets en Wi-Fi professionnel et en affichages numériques frontaux	670'000	293'100	376'900
13/2021	9143.083	Demande de crédit d'investissement pour le remplacement des filtres à sable de la piscine des Perrerets	645'000	535'711	109'289
15/2022	9143.084	Demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie	464'000	346'144	117'856
18/2022	9143.086	Demande de crédit d'investissement pour l'extension de la galerie du restaurant scolaire de Grand-Champ	483'000	470'910	12'090
19/2022	9123.056 9143.087	Acquisition d'une portion de 770 m2 de la parcelle n° 1587, l'octroi d'un DDP et la relocalisation d'un abris à vélos en vue du développement de la parcelle n° 1591 pour la création de logements d'utilité publique – logements à loyer abordable (LUP-LLA) et logements en propriété par étage (PPE) à prix abordable	1'850'000	1'716'602	133'398
20/2022	9141.091	Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de l'espace public et des infrastructures souterraines du Vieux-Bourg	15'760'000	1'829'192	13'930'808
21/2022	9143.088	Demande de crédit de réalisation pour une centrale solaire sur le bâtiment de Montoly 1	310'600	13'939	296'661
27/2022	9141.092	Demande de crédit d'investissement pour la requalification de la rue de Gare et le remplacement de la conduite d'eau sous pression	2'380'000	1'559'817	820'183
28/2022	9141.093	Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	285'000	34'736	250'264
29/2022	9149.010	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'un ouvrage sur la Ville de Gland	66'500	10'770	55'730
30/2022	9141.094	Demande de crédit d'investissement pour le bouclage du réseau d'eau potable à la rue de l'Etraz et pour l'approbation du projet routier communal du giratoire de la Ballastière	802'365	281'566	520'799
36/2023	9144.021	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'optimisation des installations de traitement de la station du Montant	1'550'000	283'415	1'266'585
37/2023	9143.089 9123.058	Demande de crédit d'investissement pour les travaux de second-œuvre et d'aménagement du bâtiment A5.1 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n° 4311 - Réalisation des travaux de second-œuvre et d'aménagements intérieurs du bâtiment A5.1 de La Combaz en vue de la création, notamment, d'une salle communautaire.	1'121'414	-	1'121'414
38/2023	9141.095	Demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la Route Suisse (RC1)	350'000	-	350'000
44 / 2023	9143.090	Demande de crédit d'investissement pour : - les travaux de surélévation et de rénovation du collège de Grand-Champ; - les études pour le réaménagement de la cour et des extérieurs.	25'152'100	-	25'152'100
45 / 2023	9143.091	Demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord.	1'751'500	-	1'751'500
47 / 2023	9143.092	Demande de crédit d'investissement pour les travaux de : - rénovation énergétique du temple Saint-Paul et de la salle de paroisse ; - restauration du campanile.	2'031'100	-	2'031'100
48 / 2023	9123.059	Acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l'Association le Colibri pour l'exploitation d'une UAPE.	1'110'000	-	1'110'000
Total soldes à payer			129'721'036	62'662'046	67'058'990

12.5 Plan des investissements

PRÉAVIS EN PREMIÈRE LECTURE		
49 / 2023	Participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 1'231'740.-.	1'231'740
50 / 2023	Achat de deux groupes électrogènes.	64'000
Total Préavis en première lecture		1'295'740

DEGRÉ DE PRIORITÉ 1 - ANNÉE 2023		
51 / 2023	Demande de crédit d'investissement pour l'extension du bâtiment des pompiers à Montoly	2'100'000
Total degré de priorité 1		2'100'000

DEGRÉ DE PRIORITÉ 2 - ANNÉE 2024		
	Demande de crédits pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale	350'000
	Demande de crédit d'investissement pour la construction d'une buvette au stand de tir	1'200'000
	Demande de crédit d'investissement relatif à la stratégie et déploiement de la communication - image	200'000
	Demande de crédit d'investissement pour les études de réhabilitation des bâtiments de la parcelle n°563 (WWF) ainsi que les aménagements extérieurs	650'000
	Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement PA Gare Sud	200'000
	Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la plage de la Falaise : hôtel/restaurant	250'000
	Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition de complément de droits à bâtir à Mauverney	1'500'000
	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans	436'000
	Demande de crédit d'investissement pour la refonte et l'extension des lignes de bus TUG	1'000'000
	Demande de crédit d'investissement pour l'éclairage de Noël	100'000
	Demande de crédit d'investissement pour la signalisation routière	100'000
	Demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du budget participatif	165'000
	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux - phase 2	1'000'000
	Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs	1'000'000
	Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la plage de la Falaise (phase travaux)	1'900'000
	Demande de crédit d'investissement pour la surélévation et l'assainissement des bâtiments scolaires de Mauverney (salle de gymnastique, surélévation blocs A et B)	40'000'000
	Demande de crédit d'investissement renouvellement des compteurs d'eau	2'000'000
	Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'assainissement du Complexe de Grand Champ	200'000
	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'assainissement du Complexe de Grand Champ	5'000'000
	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	540'000
	Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'un logiciel PMO	100'000
	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux de requalification de la jonction autoroutière	2'000'000
	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la passerelle Prangins-Gland: liaison modes doux	700'000

12.5 Plan des investissements

Demande de crédit d'investissement pour l'amélioration du passage inférieur de l'avenue du Mt-Blanc	1'500'000
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation de la liaison Cézille-Grésolière (Eaudici)	1'600'000
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation du captage de la nappe de la Cézille (Eaudici)	1'850'000
Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit	2'500'000
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - nature en ville	2'000'000
Demande de crédit d'investissement pour le développement du système d'information du territoire (SIT) de la ville et le déploiement avec Cartolacôte	350'000
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et bouclage du réseau d'eau sous pression au chemin des Oiseaux	1'000'000
Demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du réseau d'éclairage public, 2ème étape	2'500'000
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du mobilier de bureau pour le Service des finances et l'Office de la communication et l'aménagement du Relax-Resto au 2ème étage du bloc F des Perrerets	101'000
Total degré de priorité 2	73'992'000

DEGRÉ DE PRIORITÉ 3 - ANNÉE 2025	
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et d'assainissement énergétique du bâtiment MB27 de la parcelle n°563 (WWF)	20'000'000
Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2025-2031.	3'500'000
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la piscine communale	18'000'000
Total degré de priorité 3	41'500'000

DEGRÉ DE PRIORITÉ 4 - 2026 ET AU-DELÀ DE LA LÉGISLATURE	
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de Gare Sud	70'000'000
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la route Suisse (RC1)	12'000'000
Demande de crédit d'investissement pour la construction d'un immeuble locatif à Mauverney	10'000'000
Demande de crédit d'investissement pour la mise en séparatif du Ch. des Vignes	1'100'000
Demande de crédit d'investissement pour l'analyse et l'implémentation d'une évolution de la suite logicielle de gestion RH.	100'000
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du réseau d'assainissement à la rue du Perron, tronçon Mauverney/Vy-Creuse.	1'100'000
Demande de crédit d'investissement pour la création d'une place d'accueil au massif "Malagny", selon le Plan de gestion des forêts communales.	600'000
Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	8'000'000
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la plage de la Dullive	4'400'000
Demande de crédit d'investissement pour la mise en conformité de l'assainissement au Ch. du Stand	1'000'000
Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur "Tuillières"	700'000
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réaménagement de la cour et des extérieurs du complexe de Grand-Champ	3'000'000
Total degré de priorité 4	112'000'000

12.6 Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales	MCH2	Modèle comptable harmonisé de 2 ^{ème} génération pour le secteur public
AC	Assurance chômage	MSST	Appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail
ACG	Association des Commerçants de Gland	OMSV	Organisme Médico-Social Vaudois
ACI	Administration cantonale des impôts	OP	Office des poursuites
AIL	Aide individuelle au logement	OPL	Office de protection locale
AO	Amende d'ordre	OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte	OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
ARAS	Association régionale pour l'action sociale	PC / PCi	Protection civile
ASP	Agent de sécurité publique	PCV	Plan comptable vaudois
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
CEF	Conseillère école-famille	PM	Personnes morales
CGN	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	PP	Personnes physiques
CH	Contrôle des habitants	PPA	Plan partiel d'affectation
CI	Carte d'identité	PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
CMS	Centre médico-social	PQ	Plan de quartier
CIP	Caisse intercommunale de pension	RAT	Réseau d'accueil des Toblerones
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois	RC	Responsabilité civile
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens	RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
CRL	Centre de rencontres et de loisirs	SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
CS	Centre scolaire	SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
CSR	Centre social régional	SAPAN	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire	SBU	Service bâtiments et urbanisme
DISREN	Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise	SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
DRPTC	Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale	SDIS	Service de défense incendie et de secours
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie	SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
ELDORA	Entreprise de restauration collective	SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
EMS	Etablissement médico-social	SI	Société immobilière
EPCL	Ecole professionnelle commerciale de Lausanne	SIDEMO	Société intercommunale distribution eau du Montant
ETS	Etablissement scolaire	SIE	Service infrastructures et environnement
EVAM	Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants	SMHab	Surveillance mutuelle des habitations
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	SPOP	Service de la population
LAA	Loi sur l'assurance accident	SRE	Société romande d'électricité
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants	TUG	Transports Urbains de Gland
LEM	Loi sur les écoles de musique	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
LOF	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale		
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle		